

**Pétitionnaire :**

**Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bléone (SMAB)**

**TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES QUATRE SEUILS  
TRANSVERSAUX SUR LA BLEONE  
A DIGNE LES BAINS**

**DOSSIER D'AUTORISATION UNIQUE ET D'ENQUETE PUBLIQUE**

**PIECE 7C**

**ETUDE PAYSAGERE**

**=> VOLET PAYSAGER DE L'ETUDE D'IMPACT**

***ALPINIA SARL, 2016***

**Novembre 2016**

**SMAB**

**Avenue Arthur Roux – 04 350 MALIJAI**

**Tel : 04.92.34.59.15 - Mail : [contrat.bleone@orange.fr](mailto:contrat.bleone@orange.fr)**

# CONSTITUTION DE LA PIECE 7C

*La présente pièce a été entièrement rédigée par le bureau ALPINIA.*

**Document 1 : Phase 1 – Diagnostic paysager**

**Document 2 : Phase 2 – Impacts du projet sur le paysage**





Le pays des sources

SYNDICAT MIXTE  
D'AMÉNAGEMENT  
DE LA BLÉONE



# AMÉNAGEMENT DES SEUILS TRANSVERSAUX DE LA BLÉONE

## VOLET PAYSAGER DE L'ÉTUDE D'IMPACT Phase 1 : diagnostic paysager

2016

## **SOMMAIRE**

<b>1. Diagnostic paysager</b>	5
<b>1.1. Contexte réglementaire</b>	5
<b>1.2. Contexte géographique</b>	5
<b>1.3. Le grand paysage</b>	6
<b>1.4. Contexte de proximité</b>	13
<b>1.5. Photos historiques</b>	18
<b>1.6. Analyse de la zone 1</b>	20
1.6.1. Cartographie	20
1.6.2. Généralités	21
1.6.3. Séquences paysagères et vues proches	22
1.6.4. Perception de la rive gauche	23
1.6.5. Ambiances paysagères en rive gauche	25
1.6.6. Perception de la rive droite	30
1.6.7. Enjeux paysagers et opportunités	31
<b>1.7. Analyse de la zone 2</b>	33
1.7.1. Cartographie	33
1.7.2. Généralités	34
1.7.3. Séquences paysagères et vues proches	37
1.7.4. Perception de la rive gauche	38
1.7.5. Ambiances paysagères en rive gauche	41
1.7.6. Perception de la rive droite	48
1.7.7. Ambiances paysagères en rive droite	49
1.7.8. Enjeux paysagers et opportunités	50

<b>1.8. Analyse de la zone 3</b>	52
1.8.1. Cartographie	52
1.8.2. Généralités	53
1.8.3. Séquences paysagères et vues proches	55
1.8.4. Perception de la rive gauche	56
1.8.5. Ambiances en rive gauche	58
1.8.6. Perception de la rive droite	61
1.8.7. Enjeux paysagers et opportunités	63
<b>1.9. Analyse de la zone 4</b>	65
1.9.1. Cartographie	65
1.9.2. Généralités	66
1.9.3. Séquences paysagères et vues proches	67
1.9.4. Perception de la rive gauche	68
1.9.5. Ambiances en rive gauche	69
1.9.6. Perception de la rive droite	73
1.9.7. Ambiances en rive droite	74
1.9.8. Enjeux paysagers et opportunités	75
<b>1.10. Carte de synthèse des enjeux paysagers</b>	77

# Préambule

Dans le cadre du contrat de rivière «Bléone et affluents» pour la période 2015-2020, le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bléone (SMAB) envisage la réalisation de travaux d'aménagement de plusieurs seuils transversaux, et de plusieurs portions de digues de la Bléone dans le secteur de Digne-les-Bains, préfecture des Alpes de Haute-Provence.

Cette étude traite des impacts paysagers issus de ces travaux, ainsi que des mesures d'accompagnement visant à les minimiser. Elle a été développée selon une méthodologie comportant trois volets.

Le premier volet dresse un état des lieux du paysage dans lequel s'inscrivent les travaux. L'approche générale du territoire prend en compte les diverses échelles géographiques, du grand paysage régional aux parcelles environnant les zones de travaux, afin d'identifier les traits caractéristiques du paysage, et d'en dégager les enjeux paysagers et les opportunités.

La deuxième partie analyse l'impact des travaux sur le paysage. Il décrit les modifications des ouvrages (seuils et digues) et leurs incidences sur le paysage environnant. Une projection sur une quinzaine de points de vue permet d'anticiper les mesures d'accompagnement à prendre en compte pour une intégration paysagère réussie.

Enfin, le troisième volet propose pour chaque zone de travaux des solutions techniques et définit des mesures paysagères d'accompagnement. C'est la séquence E.R.C : éviter, réduire et compenser les impacts du projet sur le paysage. Elle projette depuis les points de vues précédemment choisis une vision du projet à long terme.

## 1. Diagnostic paysager

### 1.1. Contexte réglementaire

Parmi les objectifs fixés par le SMAB dans sa politique de gestion globale (contrat de rivière «Bléone et affluents»), figure la **mise en valeur des milieux naturels et des paysages**, ainsi que le développement d'outils de sensibilisation du grand public.

Les enjeux liés à ce volet sont :

- le maintien de la biodiversité, de la typicité des milieux et des paysages ;
- la restauration des milieux naturels alluviaux dégradés ;
- le rétablissement de la continuité biologique de la Bléone et de ses affluents ;
- la valorisation du patrimoine naturel et paysager en lien avec le développement d'un tourisme durable pour la vallée.

### 1.2. Contexte géographique

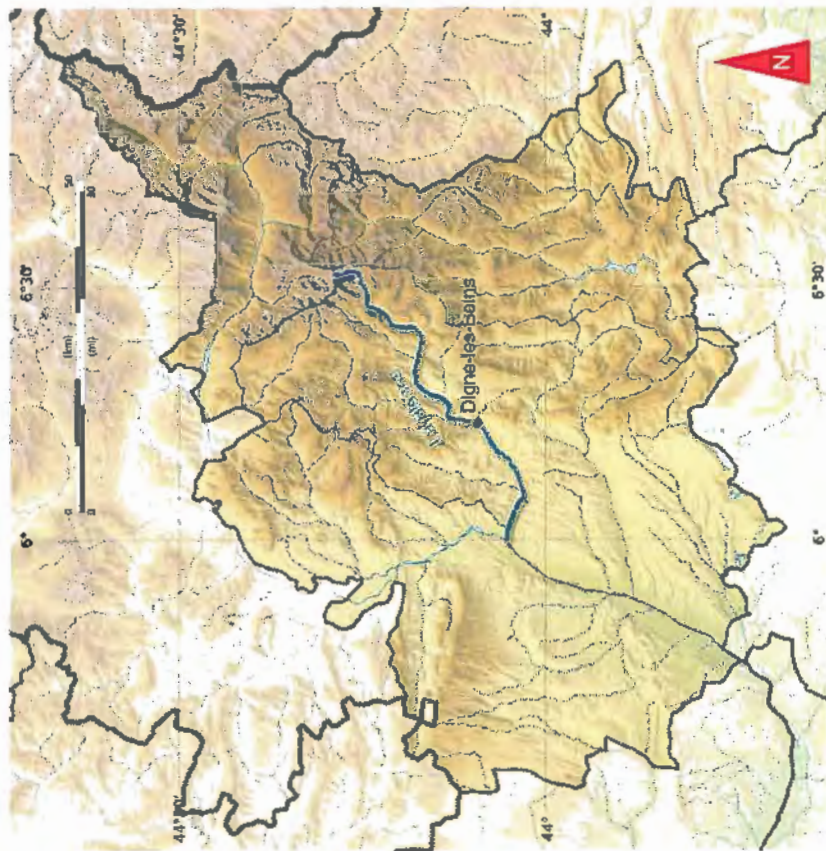
La Bléone, «la rivière du loup», est un affluent de la Durance en rive gauche, qui coule dans le département des Alpes-de-Haute-Provence, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cette rivière longue de 67,5km draine un bassin versant de 906km<sup>2</sup> constitué à 86,67 % de forêts et milieux semi-naturels, à 12,05 % de territoires agricoles, et à 1,15 % de territoires artificialisés.

Sa source est située dans les Préalpes, sur la commune de Prads-Haute-Bléone, à 2 426m d'altitude au pied de la Tête de l'Estrop (2 961m) et des Trois-Évêchés (2 819m).

La Bléone compte 19 affluents et sous-affluents à caractère torrentiel référencés, dont le principal est le Bès qui conflue à quelques kilomètres en amont de Digne-les-Bains.

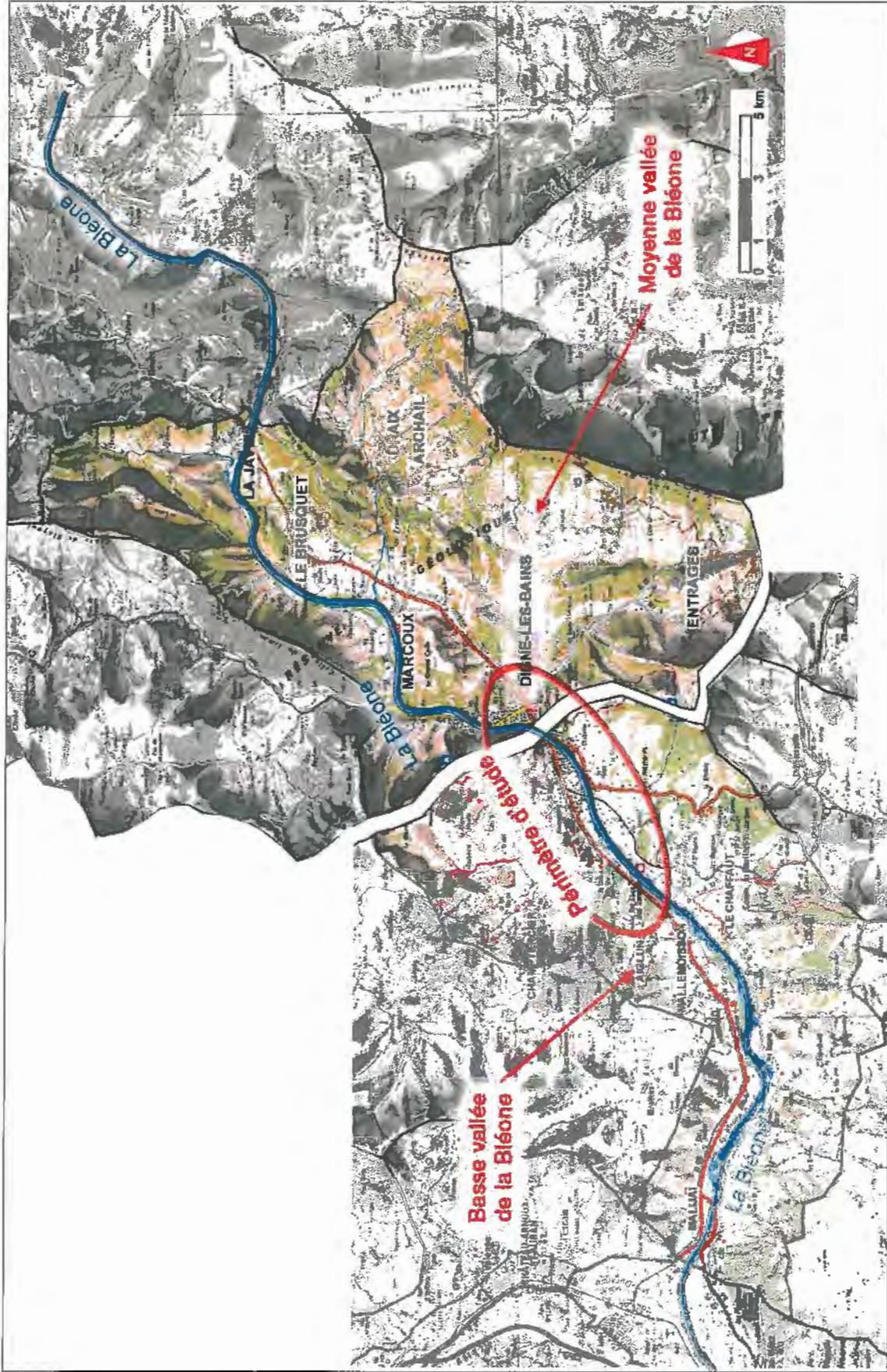
La Bléone traverse treize communes, notamment la ville de Digne-les-Bains, préfecture du département, ainsi que les communes de Prads-Haute-Bléone, La Javie, Mallemoisson et Malijai. La Bléone passe sous le canal EDF usinier de la Durance à moins d'un kilomètre de sa confluence sur la commune de l'Escale, entre Château-Arnoux-Saint-Auban et Les Mées, à 408m d'altitude. La rivière a une pente moyenne de 3%.



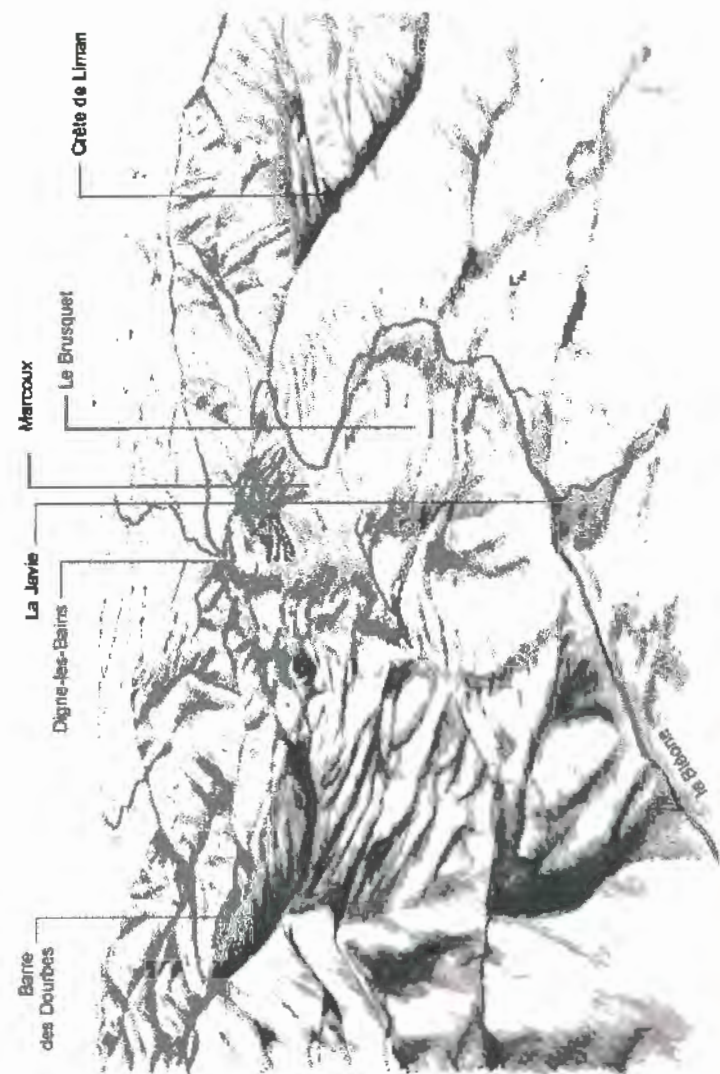
Trajet de la Bléone dans les Alpes de Haute Provence

**1.3. Le grand paysage**

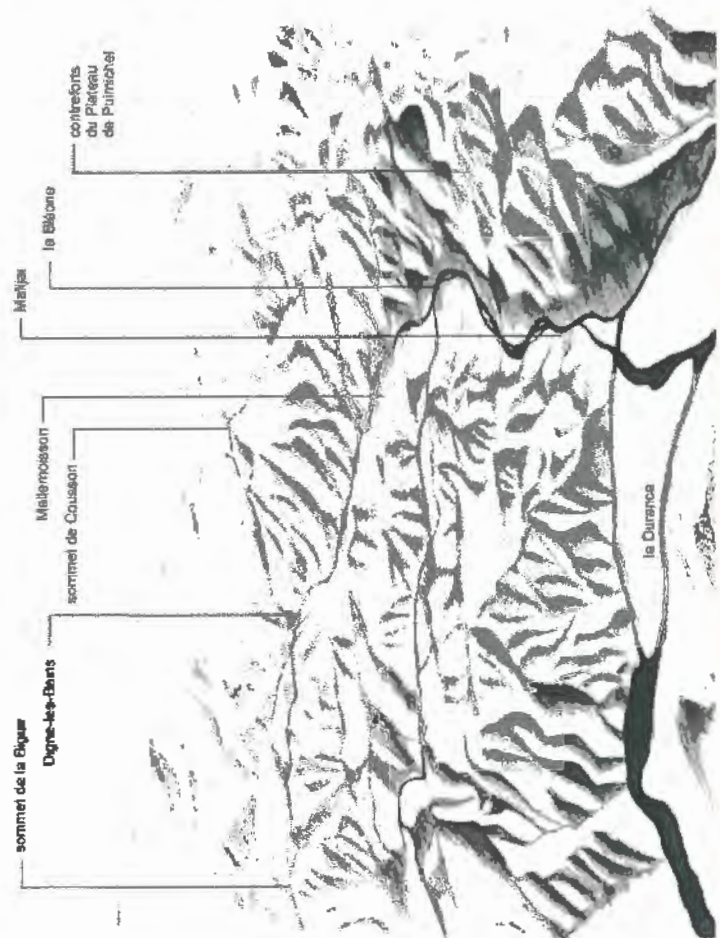
Le périmètre d'étude est situé autour de la ville de Digne-les-Bains, à la charnière de deux grandes unités paysagères : la «basse vallée de la Bléone» et la «moyenne vallée de la Bléone»



Carte des unités paysagères (Atlas des paysages des A-H-P / CG04)



Moyenne Vallée de la Bléone d'amont en aval (Atlas des paysages des A-H-P / CG04)



Basse Vallée de la Bléone d'aval en amont (Atlas des paysages des A-H-P / CG04)



La Bléone : une rivière à lit en tresses (crédit photos M. Colin ©)

Au fil du temps la Bléone a creusé ses massifs environnants, formant une cluse au creux de laquelle l'activité humaine s'est développée.

Elle est alimentée par de nombreux affluents et sous affluents, et serpente en fond de vallée des pré-Alpes, aux grès de crues importantes et régulières.

La Bléone a la particularité d'avoir un lit « en tresses » : c'est une rivière en perpétuel mouvement en termes de débit et de trajets.

Vues vers l'amont de la Bléone au Sud de Digne-les-Bains (crédit photos M. Coltin ©)



Vue vers l'aval de la Bléone au Nord de Digne-les-Bains (crédit photo M. Coltin ©)

Les unités paysagères de la basse et moyenne vallée de la Bléone sont caractérisées par des reliefs collinaires doux au Sud qui s'accroissent vers le Nord.

Ces reliefs sont couverts de denses forêts sur leurs versants. Elles sont mixtes à dominance de chênes blancs, genévriers, genêts, à l'adret, avec une présence plus importante de résineux à l'ubac. Certaines sont monospécifiques (plantations de pins noirs).

L'agriculture variée et à caractère extensif, avec des bocages encore très présents, offre de riches paysages en mosaïque. Elle bénéficie de la rivière de la Bléone pour l'irrigation par un réseau de canaux accompagnés de cordons végétaux qui quadrillent le fond de vallée.

L'élevage et le pastoralisme permet une relative conservation de paysages dits «couverts».

On note parfois la présence de reliques d'anciens vergers en terrasses sur les coteaux.

Vue vers l'aval de la Bléone au Sud de Digne-les-Bains. La RN85 suit la rivière (crédit photo M. Colin ©)



Vue vers l'amont de la Bléone à de Digne-les-Bains (crédit photo M. Colin ©)



Vue vers l'amont de la Bléone au Sud de Digne-les-Bains (crédit photo M. Colin ©)

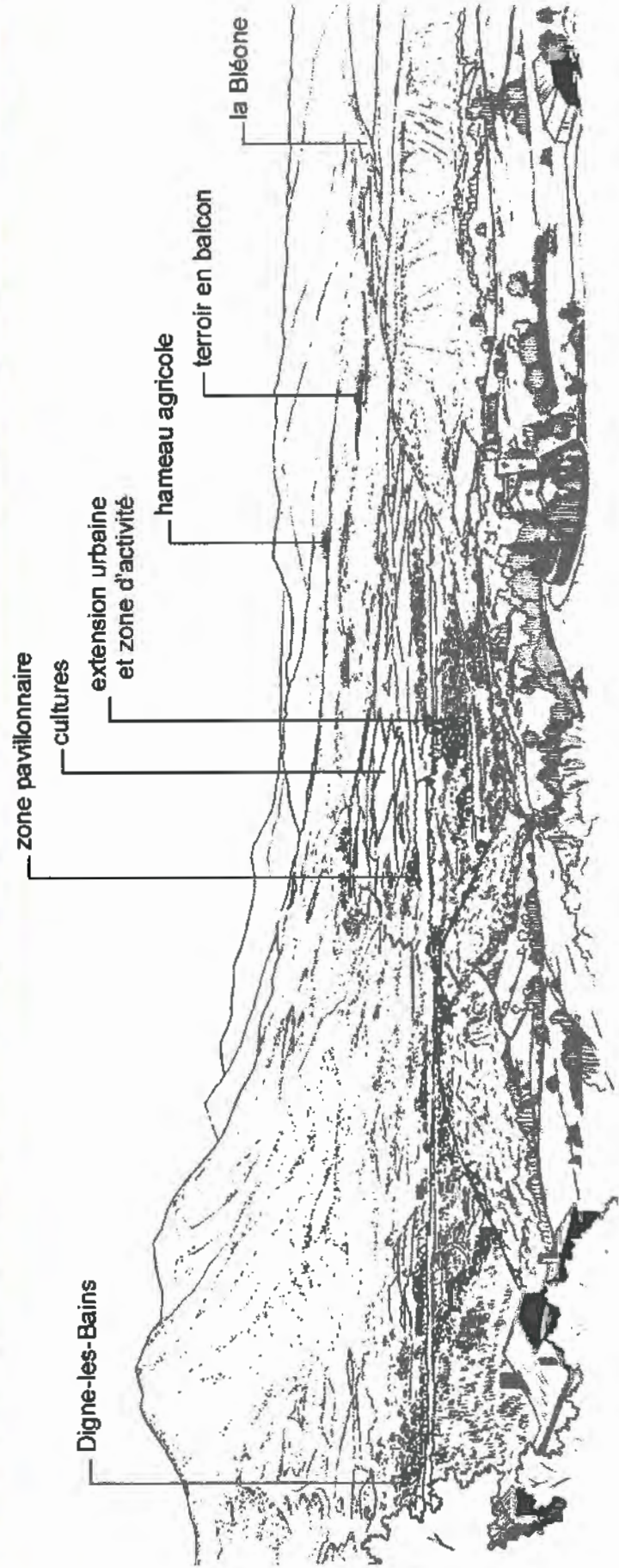
La ripisylve de la Bléone occupe une place importante dans le paysage. Elle est souvent large mais irrégulière, elle structure le paysage avec de nombreuses haies et autres coulées végétales. Aux abords on trouve des paysages cloisonnés aux nuances de camaïeux de verts, tranchés par le gris des galets et les reflets de la rivière.

Les points d'appels visuels et arrière plans sont nombreux et diversifiés : des villages perchés, des édifices, aux plateaux, sommets et chaînes des massifs des Alpes. Un axe de communication majeur accompagne la Bléone depuis la commune de l'Escale jusqu'à Digne-les-Bains : la RN85, portion de la «route Napoléon».

L'occupation du bâti se fait de la façon suivante : les villages anciens sont le plus souvent perchés sur les reliefs ; les extensions urbaines récentes quant à elles, sont le plus souvent regroupées en fond de vallée le long des axes de communication, mais elles «grignotent» peu à peu les versants. La pression urbaine reste tout de même modérée dans le secteur de Digne-les-Bains. Le mitage du territoire est présent sous forme de fermes isolées, de villas, de hangars agricoles, ou encore de petits hameaux (Courbons par exemple). La présence de la zone industrielle de Saint-Christophe en périphérie Sud de la commune engendre une rupture paysagère avec les zones naturelles et agricoles environnantes.

Organisation du territoire autour de Digne-les-Bains :

Vue vers l'Est depuis les Hautes Sieyes à Digne-les-Bains



Organisation du territoire autour de Digne-les-Bains (Atlas des paysages des A-H-P / CG04)

Vue sur Digne-les-Bains depuis le sommet du Cousson (1516m)



Hameau et habitat diffus à la Javie, au Nord de Digne-les-Bains  
(crédit photo M. Colin ©)



Rupture paysagère entre la zone de Saint-Christophe et les zones naturelles et agricoles au Sud de Digne-les-Bains  
(crédit photo M. Colin ©)

La vallée de la bléone a de nombreux atouts : climat agréable (méditerranéen à influence montagnarde), paysages diversifiés, préservés et aérés.



Selon l'atlas des paysages édité par le Conseil général des Alpes de Haute Provence, les enjeux paysagers de la basse et moyenne vallée de la Bléone sont :

- **Maîtriser les extensions urbaines et limiter l'habitat diffus**
- **Préserver les terroirs de qualité paysagère notable**
- **Établir une requalification paysagère de la RN85**

Plus en détails, les enjeux identifiés par l'atlas sont les suivants :

- Freiner l'étalement urbain et préférer une densification à un développement en nappe
- Limiter l'implantation de l'habitat diffus afin de préserver la qualité et la perception des terroirs de qualité paysagère notable
- Instaurer des coupures d'urbanisation afin de préserver des respirations entre les zones urbaines
- Conserver des espaces de respiration autour des villages, préserver et souligner leur silhouette
- Contrôler la dispersion et la qualité du bâti dans les espaces agricoles
- Gérer et assurer la pertinence paysagère des extensions urbaines (topographie, matériaux, volumes, couleurs)
- Mettre en place une réflexion sur la signalétique, la publicité et la valorisation des entrées de villes et villages
- Prendre en compte l'aspect paysage lors d'une future requalification de la RN85
- Maintenir et valoriser les plantations d'arbres en alignement remarquables
- Maintenir les paysages ouverts sur les hauteurs en favorisant l'activité pastorale



Vue vers l'amont de la Bléone depuis le «rocher coupés» depuis le Sud de Digne-les-Bains



Vue vers l'aval de la Bléone à Digne-les-Bains (crédit photo M. Colin ©)

Le contexte de proximité du périmètre d'étude présente les composantes du grand paysage citées précédemment :

- la Bléone en fond de vallée, dont le large lit rappelle le tracé capricieux de la rivière,
- une ripisylve peu diversifiée (peupliers et saules principalement) qui souligne le tracé des berges,
- des zones cultivées en mosaïque (fourrages, céréales, sauge, etc.),
- des cordons végétalisés cloisonnant les espaces,
- des boisements très présents surtout sur les reliefs,
- des infrastructures dont la RN85 qui jouxte la Bléone,
- des zones d'activités, de loisirs, des zones pavillonnaires, et une urbanisation plus dense à l'approche du centre ville de Digne-les-Bains,
- de nombreux points d'appels visuels et patrimoniaux (villages perchés, édifices, massifs proches comme la montagne du Cousson ou le Siron),
- des reliefs collinaires en arrière plans (au Nord le pic de Couard, la barre des Dourbes, le Siron, le Cheval Blanc, le Blayoul, les préAlpes, au Sud le plateau de Valensole).

Vue vers l'Est et la montagne du Cousson depuis le Sud de Digne-les-Bains



Vue vers le Nord depuis le Sud de Digne-les-Bains

Vue vers l'Ouest depuis les hauteurs de Digne-les-Bains



La commune de Digne-les-Bains s'est urbanisée progressivement sur les deux rives de la Bléone, principalement vers le Sud et aujourd'hui la rivière scinde la ville en deux parties. Dans tout ce secteur urbanisé des travaux de protection contre les crues ont été réalisés sur la Bléone (digues, seuils, ponts) pour palier aux aménagements qui en ont rétréci le lit, notamment à la hauteur des zones de loisirs du boulevard Gambetta et des travaux routiers de la dérivation de la RN85 («la pénétrante»).

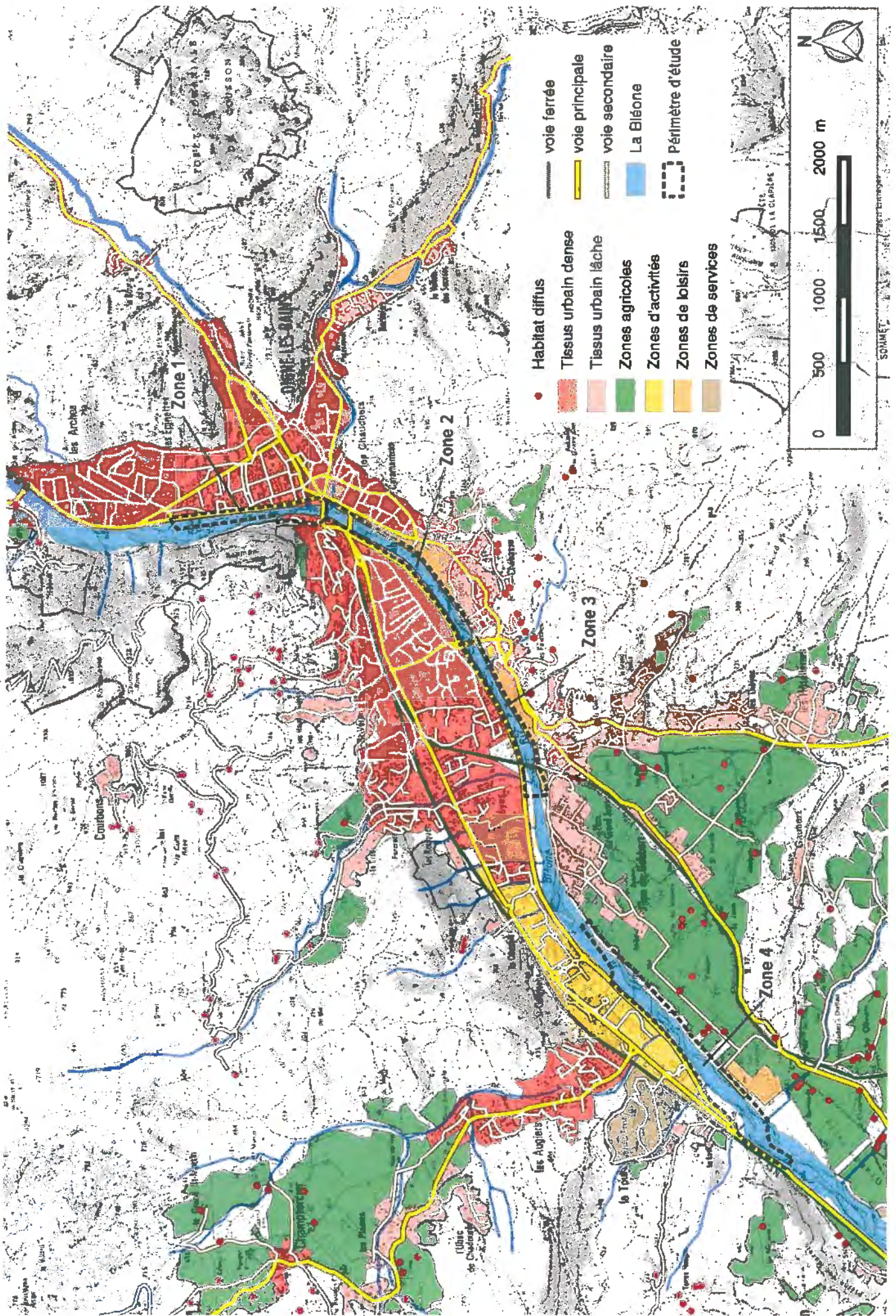
Les cônes de vues sur la Bléone sont situés essentiellement depuis des points de vues dominants, mais souvent éloignés. Les points de vues proches sont un peu plus nombreux, les plus remarquables étant situés au niveau des ponts.

La Bléone est donc un élément structurel fort du paysage, cependant sa position encaissée et les nombreux masques de visibilité la rendent discrète.



Vue vers l'amont de la bléone au coeur de Digne-les-Bains (crédit photo M. Colin ©)

Carte du contexte de proximité de la zone d'étude



**1.5. Photos historiques**

Des photos d'archives suivantes montrent l'évolution du lit de la Bléone, de sa ripisylve, des aménagements, et des paysages alentours au cours du siècle dernier.



*Vue sur le grand pont et le lycée Gassendi depuis l'Ouest de Digne-les-Bains : les berges en rive gauche ont une ripisylve quasi-inexistante*



*Vue depuis le valton des Eaux chaudes à l'Est de Digne-les-Bains*



*Vue sur le centre ville depuis le Sud de Digne-les-Bains : la rive gauche jouxtait les habitations*



*Vue depuis le Sud de Digne-les-Bains vers le quartier actuel des Ferréols : le lit de la rivière était autrefois bien plus large qu'aujourd'hui*



Vue sur le grand pont et le centre de Digne-les-Bains depuis l'Ouest ; en observe sur la gauche l'embouchure du Mardaric (affluent) qui était autrefois à ciel ouvert



Vue sur le grand pont et le centre de Digne-les-Bains depuis l'Ouest ; en observe sur la gauche l'embouchure du torrent des Eaux Chaudes (affluent) qui était autrefois à ciel ouvert



Vue sur le grand pont et le centre de Digne-les-Bains depuis l'Ouest ; la berge était autrefois démunée de toute végétation



Vue sur le boulevard Gambetta (en aval du grand pont) depuis le Sud ; la berge jouxtait la route alors qu'aujourd'hui les aménagements empiètent sur le lit de la rivière

1.6. Analyse de la zone 1

1.6.1. Cartographie



### 1.6.2. Généralités

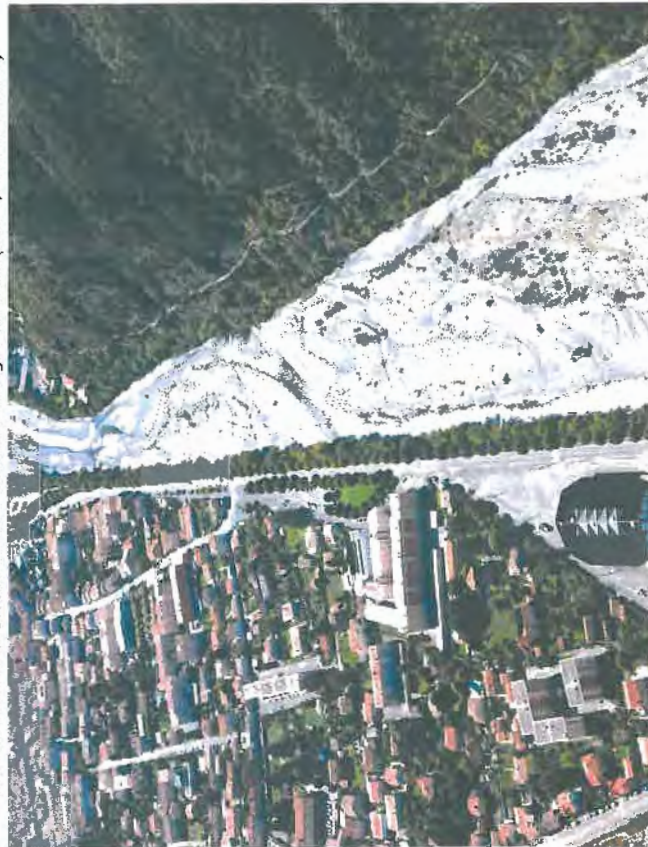
La première zone d'étude située au centre ville de Digne-les-Bains montre un contraste important entre la rive droite et la rive gauche.

En rive gauche la zone est urbanisée, les berges sont aménagées (digue avec perré et dominos en béton), les voies qui bordent la rivière (véhicules, voie cyclable et piétonne) sont rectilignes, l'environnement est très minéral, et un alignement de platanes et la ripisylve rythment l'avenue et soulignent les perspectives.

En rive droite se trouve une zone plus naturelle, une colline escarpée avec de nombreux chemins de randonnée fréquentés, et une urbanisation restreinte aux cent premiers mètres en amont du grand pont.

La fréquentation est croissante en direction du centre ville (promenade, déplacements), et le lit se rétrécit vers l'aval : les enjeux paysagers des digues de la Gineste, de la digue des Epinettes et du grand pont sont donc importants.

Vue vers l'aval de la Bléone au Nord du centre de Digne-les-Bains (Crédit photo M. Colin ©)



Vue vers l'aval de la Bléone en amont du palais des congrès (drone)



Vue vers l'amont de la Bléone au centre de Digne-les-Bains (drone)

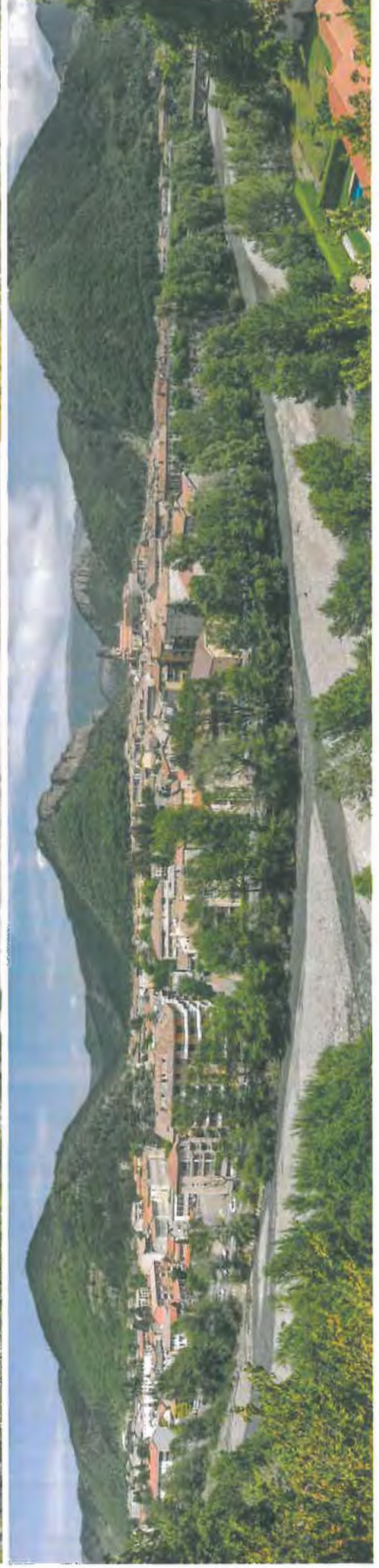


1.6.3. Séquences paysagères et vues proches



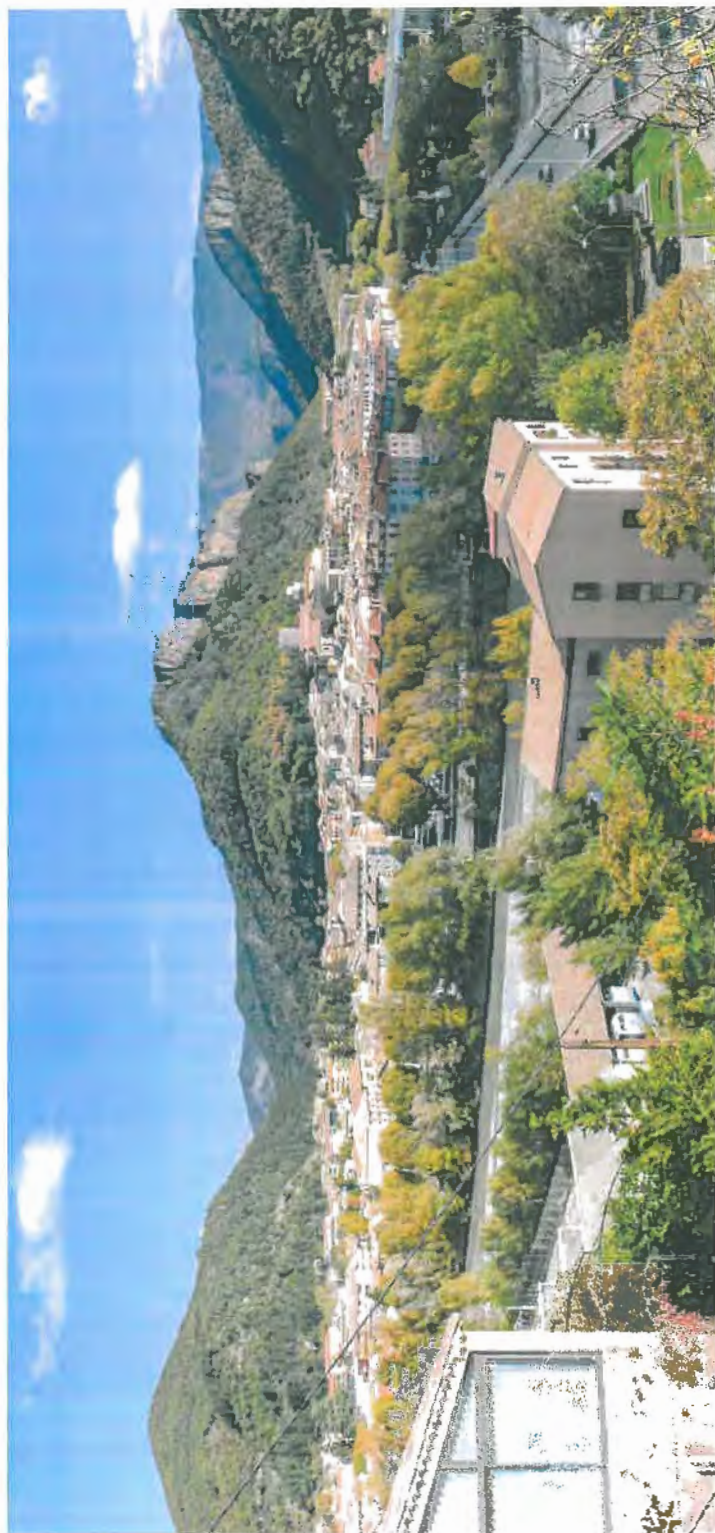
### 1.6.4. Perception de la rive gauche

3 vues de la rive gauche de la Bléone depuis le chemin de randonnée de Caguenard



La rive gauche est perceptible essentiellement depuis le chemin de randonnée surplombant la rive droite (chemin de Caguerenard), et depuis le grand pont. Ce point de vue montre comment la ripisylve cloisonne la ville à l'arrière de la rivière.

On aperçoit aussi partiellement la rive gauche depuis le site de l'ancien hôpital surplombant la ville en rive droite.



*Vue de la rive gauche de la Bléone et du centre ville de Digne-les-Bains depuis l'Ouest (site de l'ancien hôpital)*



*Vue de la rive gauche de la Bléone depuis le grand pont vers l'amont*

### 1.6.5. Ambiances paysagères en rive gauche

5 vues vers l'aval de la Bléone aux alentours du palais des congrès



Séquence 1 : en amont de la zone, la rive gauche est très artificialisée, surtout au niveau du palais des Congrès, et les voies de communication prennent une place importante dans le paysage. L'ambiance est assez austère et monotone malgré la présence de l'alignement de platanes et de la ripisylve qui soulignent les perspectives. La proximité avec la rivière est immédiate, mais un rideau végétal la masque le plus souvent. De ce fait la Bléone se fait relativement discrète à cet endroit de la ville.





2 vues vers l'aval de la Bléone depuis l'avenue Demontzey

Séquence 2 : la ripisylve accompagne la promenade de l'avenue Demontzey et du front de Bléone. Elle constitue un masque de visibilité lorsque la végétation est dense. Quand elle est clairsemée elle offre ponctuellement des cônes de vues sur le lit de la rivière et sur la rive droite, des bancs sont d'ailleurs installés dos à la route. Ce rideau végétal bordant la piste cyclable apporte de l'ombre en été, et un sentiment de sécurité vis à vis du lit de la rivière situé deux mètres en contrebas.



2 vues vers l'amont de la Bléone depuis l'avenue Demontzey





Vue vers l'aval de la Bléone depuis l'avenue Demontzey



Vue vers l'amont de la Bléone depuis la zone de stationnement

Séquence 3 : la végétation de la ripisylve se densifie vers l'aval mais les cheminements sont confus, les modes doux côtoient les véhicules. Les revêtements sont dégradés, les berges peu sécurisées, le manque d'espace et de lisibilité se fait ressentir. A cet endroit le bruit du cours d'eau est mêlé à celui de la circulation qui s'intensifie.



2 vues vers l'aval de la Bléone depuis la zone de stationnement





Vue vers l'Ouest en direction de la gare routière, avec en face l'embouchure du Mardacq

Vers le grand pont, la rive gauche est occupée par des zones de stationnements, par la gare routière et les bâtiments de l'office du tourisme. La rivière est ici occultée, le promeneur a le sentiment que la ville lui tourne le dos car la ripisylve dense est accentuée par des haies, l'orientation des bancs se fait dos à la rivière. C'est à ce niveau de la Bléonne que se déverse l'affluent du Mardacq.



Les masques de visibilité obstruent les vues sur la Bléonne



Les bancs tournent le dos à la rivière

*Vue sur le grand pont de Digne-les-Bains depuis la rive gauche en aval de la Bléone*



Le grand pont est un élément fort du paysage. Situé au coeur de ville, son esthétique avec ses six arches est très caractéristique. Le seuil aménagé en aval des piles du pont intensifie l'impact visuel de l'ouvrage. C'est historiquement le plus vieux pont de Digne-les-Bains qui permettait de traverser la Bléone et il était à double sens avant la construction du pont de Beau de Rochas.

Le grand pont offre des cônes de vue sur la rivière en amont et aval. Cependant la proximité immédiate des véhicules en fait un lieu de passage peu accueillant pour les modes doux (cycles et piétons).

## 1.6.6. Perception de la rive droite



Vue sur la rive droite de la Bléone depuis le grand pont

La rive droite est perceptible essentiellement depuis le grand pont, et depuis les cônes de vue dégagés de la promenade en rive gauche. Pour le promeneur, on a le sentiment que la colline «plonge» dans la Bléone, la végétation étant très dense jusqu'en pied de digue.

Séquence 4 : l'endroit est peu accessible car en majorité privatif. Il n'est pas fréquenté hormis par les riverains qui occupent les quelques habitations diffuses.

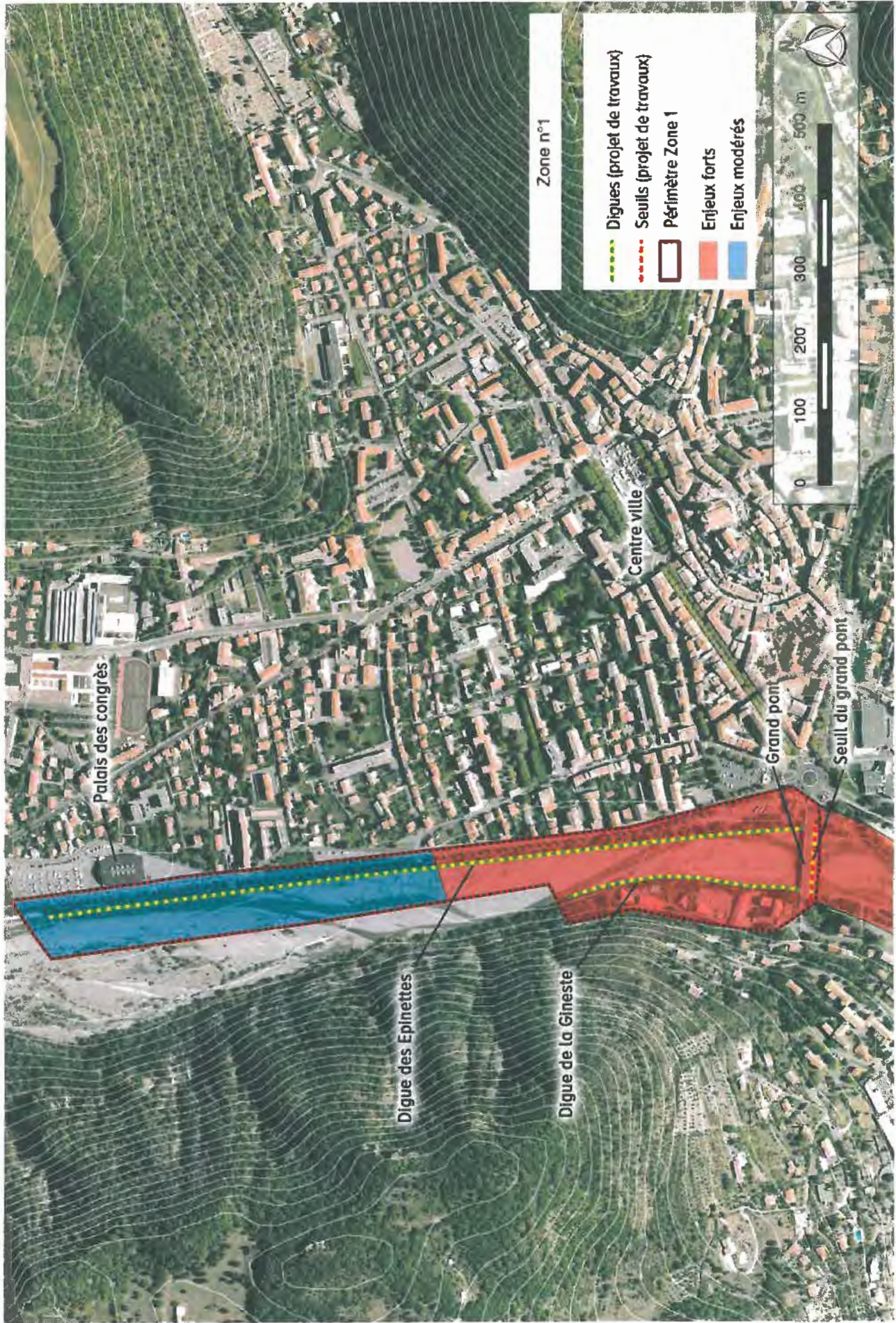
La fréquentation se fait uniquement sur les départs de chemins de randonnées.

Cette rive présente quelques points noirs visuels masqués par une ripisylve dense et haute: la zone de stationnement d'autocars, la ligne à haute tension, le poste de transformation et les équipements d'ERDF.



Vue sur la rive droite de la Bléone depuis l'Est (drone)

1.6.7. Enjeux paysagers et opportunités



ENJEUX PAYSAGERS DE LA ZONE 1 :

- En rive gauche, les enjeux paysagers sont modérés à fort de l'amont vers l'aval en raison de la forte fréquentation du site et des usages (promenade, coeur de ville).
- En rive droite les enjeux paysagers sont forts en raison de l'existence de points noirs visuels masqués par une ripisylve importante.

OPPORTUNITÉS DE GESTION DE LA ZONE 1 EN LIEN AVEC LE PROJET DE TRAVAUX DU SMAB :

- Sécuriser les berges en adéquation avec le contexte de zone urbaine (ouvrages bétonnés possibles ponctuellement).
- Prendre en compte, préserver et valoriser les cônes de vues existants.
- Conserver le caractère naturel de la rivière et éviter d'en faire un chenal bétonné sans âme.
- Prendre en compte les points noirs visuels de la rive droite : conserver les masques de végétation autant que possible.
- Utiliser la végétation pour mieux cloisonner les espaces.

OPPORTUNITÉS DE GESTION DE LA ZONE 1 SANS LIEN AVEC LE PROJET DE TRAVAUX DU SMAB :

- Améliorer la circulation des modes doux en rive gauche (voies piétons et cycles) : sécurisation, espace, signalétique, lisibilité.
- Éviter la dispersion du bâti en rive droite.
- Tendre vers une ré-appropriation de la rivière par les habitants : création d'ouvertures visuelles vers la Bléone, prise en compte de la rivière lors des aménagements intervenant dans le cadre de requalifications urbaines.

1.7. Analyse de la zone 2

1.7.1. Cartographie



### 1.7.2. Généralités

La zone 2 se situe dans un nœud urbain avec la présence des principaux ponts de la ville : le grand pont et le pont beau de Rochas. En aval de ce dernier se trouve le seuil Beau de Rochas dont l'état est particulièrement dégradé.

En rive gauche la digue des Ferréols est bordée d'une promenade (en continuité de celle décrite au chapitre précédent). Rectiligne, elle se poursuit vers un bouldrome, puis vers les zones de loisirs : équipements sportifs (tennis, handball, skatepark, etc.), parc Louis Jouvet, stade Jean Rolland, gymnase. Elle suit la direction du plan d'eau des Ferréols.

En rive droite, en parallèle à la pénétrente (RN85), une promenade est également aménagée pour les piétons et cyclistes. Elle sillonne au grés d'aménagements paysagers soignés.

*Vue sur le pont et le seuil Beau de Rochas depuis l'aval de la Bléone (crédit photo M. Colin ©)*



*Vue sur les 2 ponts principaux au centre de Digne-les-Bains (crédit photo M. Colin ©)*



*Vue sur le stade Jean Rolland depuis l'amont de la Bléone (crédit photo M. Colin ©)*

La ripisylve formée de peupliers et de saules majoritairement, est irrégulière en densité, en épaisseur et en hauteur, mais l'ensemble souligne le linéaire des berges. Elle est installée jusque dans les interstices de la digue constituée d'un perré en béton et confortée par des dominos en béton ou des enrochements. On peut observer la formation de plusieurs îscles végétalisés dans le lit de la rivière.

De nombreux cordons et alignements végétaux accompagnent les voies piétonnes et cyclables, et scindent les espaces.

Sur les deux rives la fréquentation est importante (circulations, présence d'un collège, d'un complexe nautique, proximité du centre ville), et les espaces sont bien cloisonnés. C'est donc une zone particulièrement sensible, aux forts enjeux paysagers.



*Vue sur le seuil Beau de Rochas depuis l'aval de la Bléone (drone)*



*Vue vers l'amont de la Bléone à la hauteur du parc L. Jouvet (drone)*



*Vue vers l'aval de la Bléone à la hauteur du parc L. Jouvet (drone)*

En rive gauche en aval du stade Jean Rolland, de vastes zones de stationnements ainsi que le bâtiment du gymnase constituent des points noirs visuels. Ces étendues minéralisées contrastent fortement avec le paysage environnant.

Dans ce secteur, la digue prend de la hauteur sur le lit de la rivière et la ripisylve se fait plus clairsemée. Elle se densifie ensuite à l'approche du pont de Nice en bordure des zones pavillonnaires (lotissement des Ferréols).

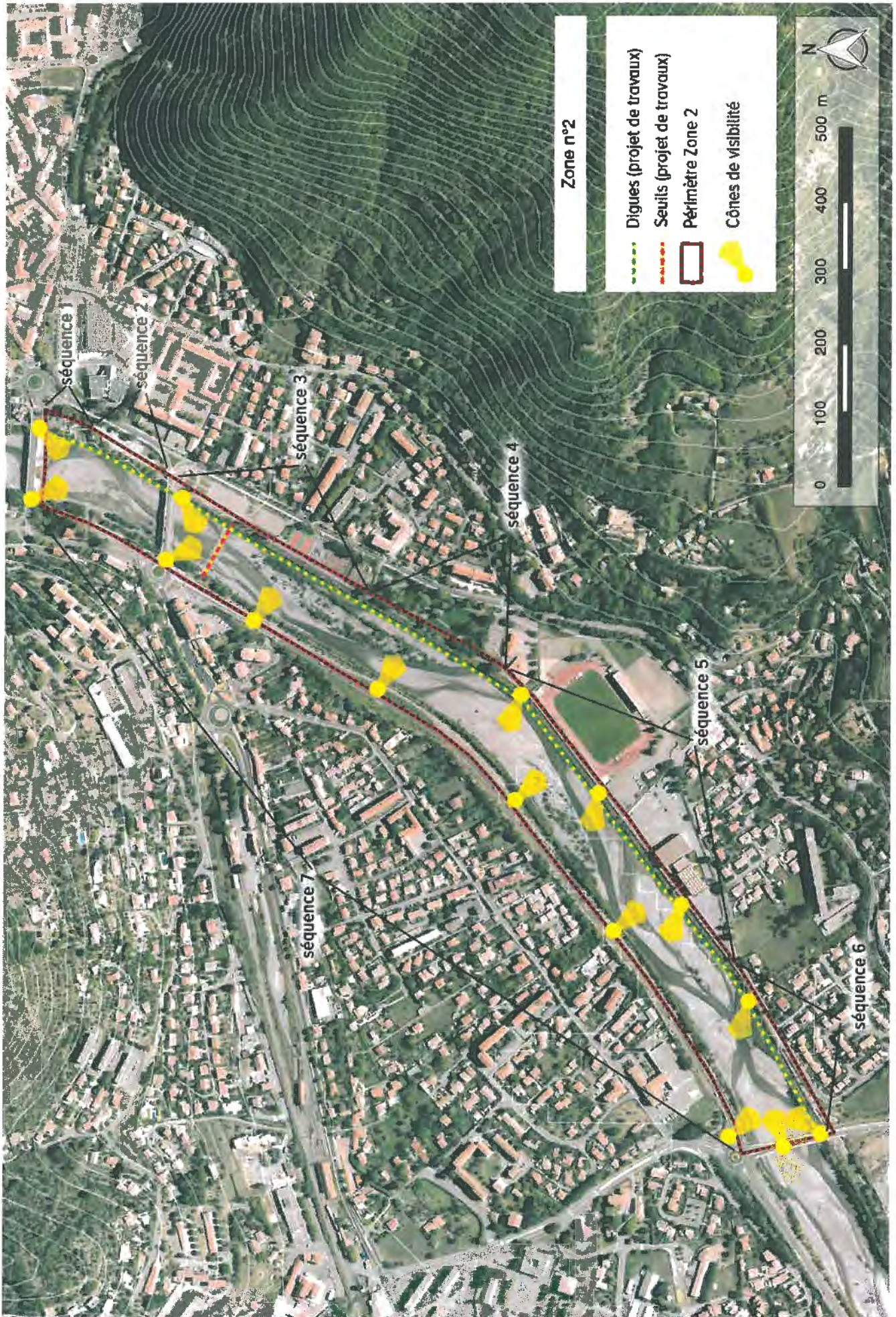


*Vue vers le Sud-Est à la hauteur du gymnase (drone)*



*Vue vers l'amont de la Bléone à la hauteur du pont de Nice (drone)*

17.3. Séquences paysagères et vues proches



#### 1.7.4. Perception de la rive gauche

Vue de la rive gauche de la Bléone depuis le grand pont vers l'aval



La rive gauche est très perceptible depuis le pont ainsi que depuis le pont Beau de Rochas.



Vue des rives de la Bléone et sur le seuil Beau de Rochas depuis le pont Beau de Rochas vers l'aval

On la perçoit également depuis les larges «fenêtres» en bordure de la promenade de la rive droite.



3 vues de la rive gauche de la Biéone depuis la rive droite

Enfin, la rive gauche est aussi perçue depuis le pont de Nice et ses abords plus en aval.



*Vue de la rive gauche de la Bléone depuis le pont de Nice vers l'amont*



*Vue de la rive gauche de la Bléone depuis la rive droite en amont du pont de Nice*

1.7.5. Ambiances paysagères en rive gauche



*Vue sur la zone de stationnement en aval du grand pont*



*Vue sur la rive gauche de la Bléone à la hauteur du pont Beau de Rochas  
(crédit photo M. Colin ©)*

**Séquence 1 : la promenade qui longe la digue des Epinettes en amont du grand pont débouche sur une zone de stationnement, puis l'on rejoint le boulo-drome et les terrains de sport par le biais d'une passerelle qui enjambe l'embouchure de l'affluent des Eaux chaudes. La lisibilité de la promenade n'est pas toujours facile en raison du mélange des modes de circulation doux avec les véhicules. A cet endroit le paysage est assez ouvert vers la rivière.**



*Vue sur la passerelle enjambant l'embouchure du torrent des Eaux chaudes*

3 vues sur l'espace du boulo-drome



Séquence 2 : la zone du boulo-drome dégage une ambiance agréable : les espaces sont plantés et ombragés, des équipements sont présents (accès par escaliers ou rampes, gradins de part et d'autre, plusieurs aires de jeux, bancs, pool house, etc.).

Cependant on a l'impression que la ville tourne le dos une nouvelle fois à la rivière : la ripisylve forme un rideau végétal et l'orientation des aménagements se fait vers la ville.

*Vue vers l'aval de la Bléone depuis le départ de l'allée de Monsieur Cyclopède et les terrains de sports*



Séquence 3 : l'«allée de Monsieur Cyclopède», empruntée par les piétons et les cyclistes, longe la digue des Ferréols. Cet espace restreint, aménagé entre les équipements sportifs et le perré en béton manque d'espace, et donne un certain sentiment d'insécurité : le croisements des personnes est difficile en cas d'affluence. Un caniveau à ciel ouvert en bord de voie complique la circulation, et les chutes sont possibles vers la rivière en contrebas.



*Vue vers l'aval de la Bléone depuis le départ de l'allée*



*Vue vers l'aval de la Bléone depuis le pont Beau de Rochas*

4 vues vers l'aval de la Bléone depuis la promenade à la hauteur des terrains de sports



En progressant vers l'aval les ambiances sont plus accueillantes même si l'espace de circulation est toujours restreint. La ripisylve se limite aux bord du lit de la Bléone, et ne gagne plus le perré béton : les risques de chute sont toujours possibles.



Vue vers l'amont de la Biéone depuis la promenade à la hauteur du parc L. Jouvet



Vue vers l'aval de la Biéone depuis la promenade à la hauteur du parc L. Jouvet



Séquence 4 : aux abords du parc Louis Jouvet l'espace s'ouvre enfin. Les jardins soignés invitent à la contemplation et à la promenade. On peut aussi apprécier la présence du bâtiment historique de l'Ermitage en fond de plan. Le ripisylve plus dense qu'en amont, le meilleur état des revêtements et l'absence de caniveau limitent le sentiment d'insécurité.



Vue vers l'amont de la Biéone depuis la promenade à la hauteur du parc L. Jouvet



Vue vers le Sud-Est sur la promenade à la hauteur de l'Ermitage

Vue vers l'amont de la Bléone depuis la promenade à la hauteur du parking de l'école des Ferréols



Vue vers l'aval de la Bléone depuis la promenade à la hauteur de l'école des Ferréols



Séquence 5 : en progressant vers le stade Jean Rolland l'espace se rétrécit à nouveau. L'environnement devient davantage minéral, les grillages et filets anti-billons restreignent l'espace. Le lit de la rivière s'abaisse, la ripisylve s'éclaircit et le paysage s'ouvre de plus en plus vers la rivière.



Vue vers l'amont de la Bléone depuis la promenade à la hauteur de stade J. Rolland

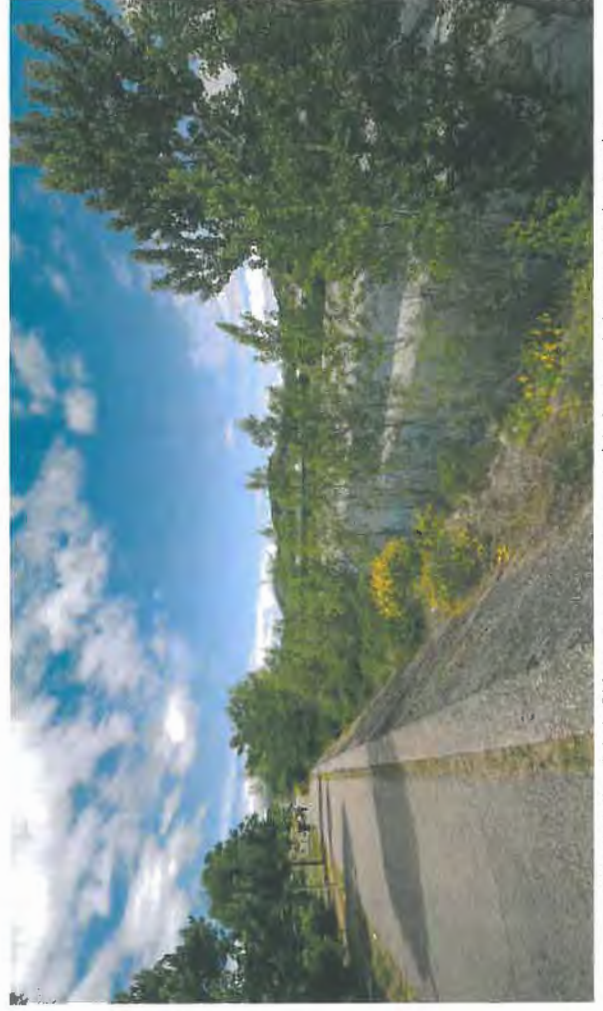


Vue vers l'aval de la Bléone depuis la promenade à la hauteur de stade J. Rolland

2 vues vers l'aval de la Bléone depuis la promenade à la hauteur du gymnase



A l'approche du gymnase, la végétation se limite à la ripisylve. Les vastes étendues vierges et minérales contrastent fortement avec les ambiances précédentes. Séquence 6 : enfin, l'ambiance est à nouveau agréable lorsque l'on approche du pont de Nice aux abords du lotissement des Ferréols : des plantations accompagnent les voies, l'espace s'ouvre avec de nombreuses fenêtres visuelles sur la rivière.



Vue vers l'amont de la Bléone depuis la promenade à la hauteur du lotissement des Ferréols

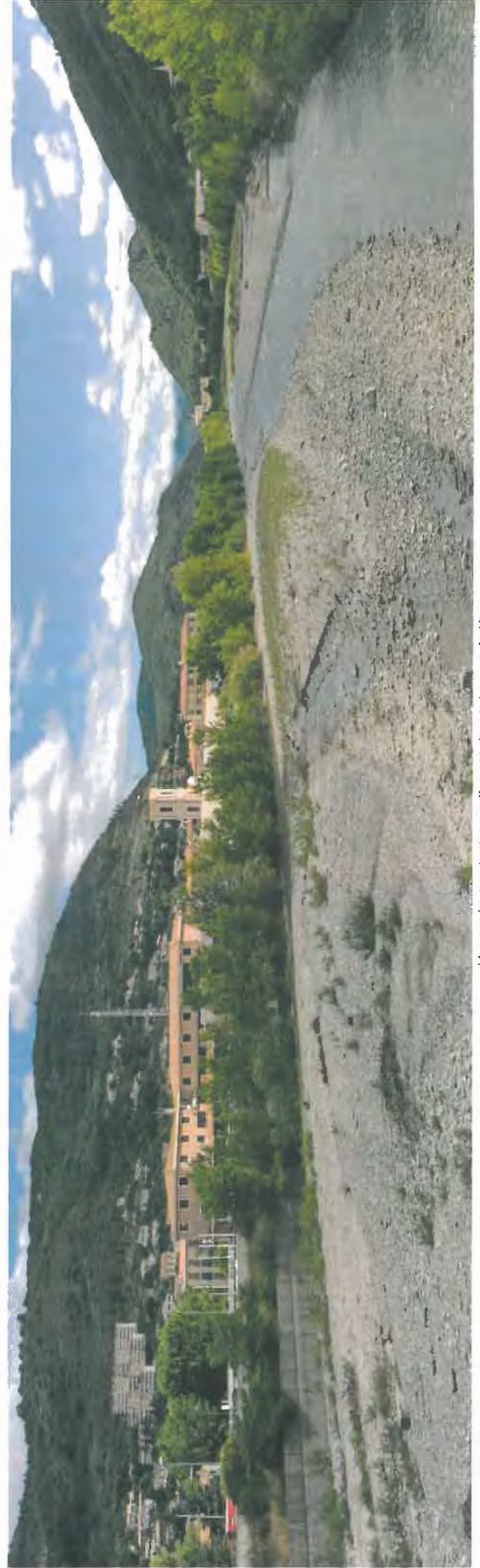
Vue vers l'aval de la Bléone depuis la promenade à la hauteur du lotissement des Ferréols

## 1.7.6. Perception de la rive droite

Vue sur la rive droite vers l'aval depuis la rive gauche à la hauteur du pont Beau de Rochas



La rive droite est perçue principalement depuis les ponts (grand pont, pont Beau de Rochas et pont de Nice), et aussi ponctuellement depuis les fenêtres qu'offre la rive gauche.



Vue sur la rive droite vers l'amont depuis le pont de Nice

1.7.7. Ambiances paysagères en rive droite

Vues vers l'aval de la Bléone depuis la promenade en rive droite



Séquence 7 : en rive droite la promenade qui évolue au gré des plantations confère une ambiance agréable malgré la proximité de la RN85. La ripisylve très irrégulière offre de nombreuses fenêtres visuelles sur la rive gauche qui nous font apprécier la vue sur le lit de la Bléone et sur les arrière plans collinaires. Les espaces sont bien identifiés et dissociés et la progression du promeneur est rythmée par des aménagements paysagers soignés.



Vue vers l'aval de la Bléone depuis la promenade en rive droite



Vues vers l'amont de la Bléone depuis la promenade en rive droite

1.7.8. Enjeux paysagers et opportunités



### ENJEUX PAYSAGERS DE LA ZONE 2 :

- Les enjeux paysagers sont forts sur l'ensemble de la zone en raison de la fréquentation, de la perception et des usages dédiés à ces espaces.

### OPPORTUNITÉS DE GESTION DE LA ZONE 2 EN LIEN AVEC LE PROJET DE TRAVAUX DU SMAB :

- Sécuriser les berges en adéquation avec le contexte de zone urbaine (ouvrages bétons et quais possibles ponctuellement).
- Aménager les espaces autour des points noirs visuels : zones tampons végétalisées, alignement d'arbres, traitement de façades.

### OPPORTUNITÉS DE GESTION DE LA ZONE 1 SANS LIEN AVEC LE PROJET DE TRAVAUX DU SMAB :

- Améliorer la circulation des modes doux (voies piétonnes et cycles) : sécurisation, espace, signalétique, lisibilité.
- Adoucir les transitions entre les différentes séquences de la promenade en rive gauche pour éviter les ruptures paysagères.
- Marquer davantage la dissociation entre RN85 et la promenade en rive droite pour mieux cloisonner les espaces.
- Tendre vers une ré-appropriation de la rivière par les habitants : création d'ouvertures visuelles vers la Bléone, prise en compte de la rivière lors des aménagements intervenant dans le cadre de requalifications urbaines.

1.8. Analyse de la zone 3

1.8.1. Cartographie



### 1.8.2. Généralités

La 3<sup>ème</sup> zone située en aval du pont de Nice englobe la zone de loisirs du plan d'eau des Ferréols située en rive gauche. La berge est aménagée en promenade en continuité de la précédente, et on peut noter une forte présence du végétal sous forme de boisements, cordons végétaux et ripisylve.

La rive droite est très cloisonnée. La séquence est constituée de la ripisylve et de la digue, de la RN85 (pénétrante), d'un complexe de murs anti-bruit, d'une piste cyclable, puis d'une zone tampon végétalisée, et enfin des zones pavillonnaires ou tissus urbain plus lâche qu'en amont.

Vue vers l'aval de la Biéone à la hauteur du pont de Nice (crédit photo M. Colin ©)



Vue vers l'amont de la Biéone à la hauteur du plan d'eau des Ferréols (drone)



Vue vers l'aval de la Biéone à la hauteur du plan d'eau des Ferréols (trone)

*Vue vers l'amont de la Bléone à la hauteur du plan d'eau des Ferréols (drone)*



Le complexe du plan d'eau des Ferréols est constitué d'un bassin de baignade en amont et d'un bassin de plaisance en aval. Il est bordé de part et d'autre par un bâtiment et une zone de stationnement et bénéficie de nombreux équipements (minigolf, restaurant, jeux pour enfants, équipements sportifs, etc.). L'ensemble est bien intégré (dimensionnement des ouvrages, plantations accompagnant les voies piétonnes) et les modes doux sont privilégiés (piétons, cycles).

En progressant vers l'aval en rive droite, on transite vers un milieu de moins en moins urbanisé, où les espaces végétalisés dominent.

En aval de la zone se trouve le pont des Chemins de Fer de Provence (CFP), dédié à la ligne du train des pignes reliant Digne-les-Bains à la ville de Nice.

Enfin, à quelques dizaines de mètres en aval du pont se trouve le seuil des Chemins de Fer de Provence (CFP), dont l'état actuel est particulièrement dégradé.



*Vue vers l'aval de la Bléone à la hauteur du plan d'eau des Ferréols (drone)*



*Vue vers l'amont sur le seuil du pont des CFP, endommagé par les mouvements de la Bléone (drone)*

1.8.3. Séquences paysagères et vues proches



1.8.4. Perception de la rive gauche

2 vues vers l'aval de la Bléone depuis le pont de Nice



La rive gauche est perçue principalement depuis le pont de Nice.



Vue vers le Sud Est depuis le pont des CFP surplombant la RN85



Les abords de la RN85 (pénétrante) n'offrent que très peu de vues sur la rive gauche : la position de la route est encaissée et il y a de nombreux masques de végétation.



Vue vers le Sud Est depuis les murs anti-bruit de la RN85

### 1.8.5. Ambiances en rive gauche

Vue sur le bassin de baignade du plan d'eau des Ferréols



Séquence 1 : le plan d'eau des Ferréols est un espace dédié aux loisirs, très prisé surtout en période estivale.

C'est un endroit très fréquenté aux divers usages : passage (piste cyclable), sports, loisirs, événements, détente.

L'ambiance y est très agréable, les aménagements paysagers soignés, et les promeneurs peuvent profiter des nombreux équipements à disposition.

Les vues vers la Bléone sont concentrées depuis la piste cyclable qui longe la digue en raison de la topographie plane des lieux et des masques de végétation (arbres, ripisylve).



Vue vers l'aval de la Bléone depuis la promenade du plan d'eau des Ferréols

Vue vers l'amont de la Bléone depuis la promenade du plan d'eau des Ferréols



Vue vers l'aval de la Bléone depuis la digue du plan d'eau des Ferréols



La digue constituée d'un perré béton est sécurisée par une haie dense et stricte (forsythias et spirées), doublées par endroits d'un grillage souple. On devine le lit de la Bléone derrière la ripisylve clairsemée. Les vastes espaces engazonnés et ombragés confèrent au site un caractère accueillant. L'aménagement de plusieurs buttes compose un petit paysage vallonné limitant la perception monotone d'un espace totalement plat.



Vue vers l'amont de la Bléone depuis les buttes du plan d'eau des Ferréols



Vue vers l'aval de la Bléone depuis les buttes du plan d'eau des Ferréols

*Vue vers l'aval de la Bléone depuis la zone de stationnement Ouest*



*Vue sur la zone Ouest du plan d'eau des Ferréols (lac de plaisance et de pêche, infrastructures)*



*Vue vers l'aval de la Bléone depuis la promenade du plan d'eau des Ferréols, avec en fond de plan le pont des CFP*

**Séquence 2** : La haute ripisylve cloisonne ponctuellement la zone du plan d'eau avec la Bléone, et laisse de larges ouvertures dans le paysage.

Aucun point noir visuel n'est à signaler. On peut simplement regretter les nuisances sonores émises par les véhicules empruntant la RN85 en période de forte affluence, qui sont portées et amplifiées par le lit de la rivière.

Dans le secteur aval de la zone vers le pont des CFP, la transition avec un environnement plus naturel est douce et réussie : les stationnements sont cloisonnés, traités en grave et non en enrobé, les aménagements sont moins artificialisés.

1.8.6. Perception de la rive droite

Vue sur la rive droite vers l'aval depuis le pont de Nice



La rive droite est perçue principalement depuis le pont de Nice, et depuis la route de Nice qui surplombe la Bléone et le plan d'eau.



Vue sur la rive droite vers l'aval depuis la route de Nice surplombant le plan d'eau des Ferréols

On perçoit également la rive droite depuis la rive gauche lorsque la ripisylve est clairsemée. Les masques de végétation de la rive droite limitent les vues sur la circulation de la RN85.

Séquence 3 : Les abords de la rive droite n'étant pas empruntés par le promeneur (la RN85 jouxte directement la digue), les ambiances en rive droite ne sont pas développées dans cette étude.

*Vue sur la rive droite et la RN85 depuis le sommet des murs anti-bruit*



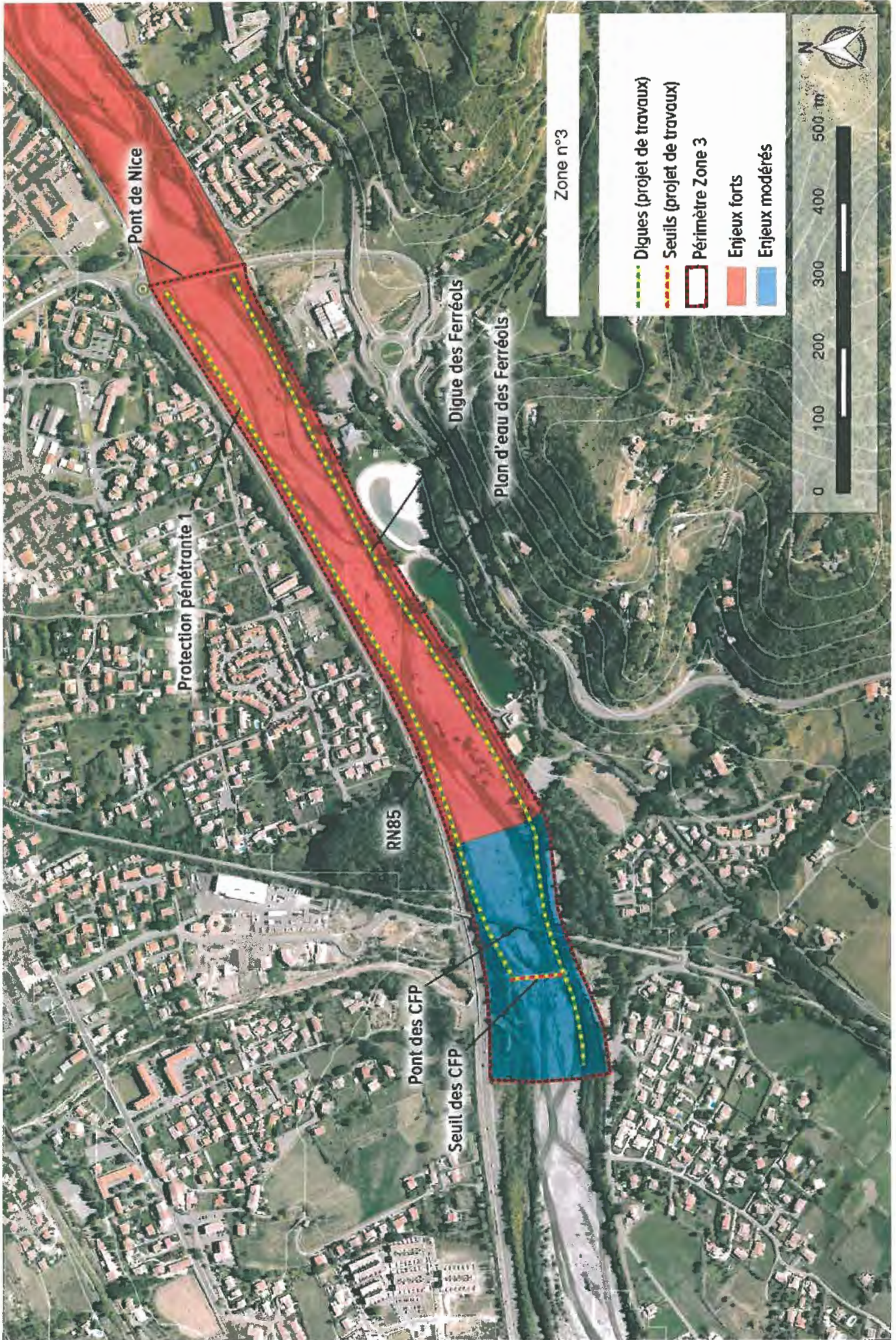
*Vue sur la rive droite vers l'aval à la hauteur du seuil des CFP*



*2 vues sur la rive droite vers l'amont depuis la promenade du plan d'eau des Ferréaux*



1.8.7. Enjeux paysagers et opportunités



### ENJEUX PAYSAGERS DE LA ZONE 3 :

- Les enjeux paysagers sont forts en amont de la zone et plus modérés vers l'aval, vers le pont de CFP, en raison de la fréquentation, de la perception visuelle sur la Bléone et des usages dédiés à ces espaces.

### OPPORTUNITÉS DE GESTION DE LA ZONE 3 EN LIEN AVEC LE PROJET DE TRAVAUX DU SMAB :

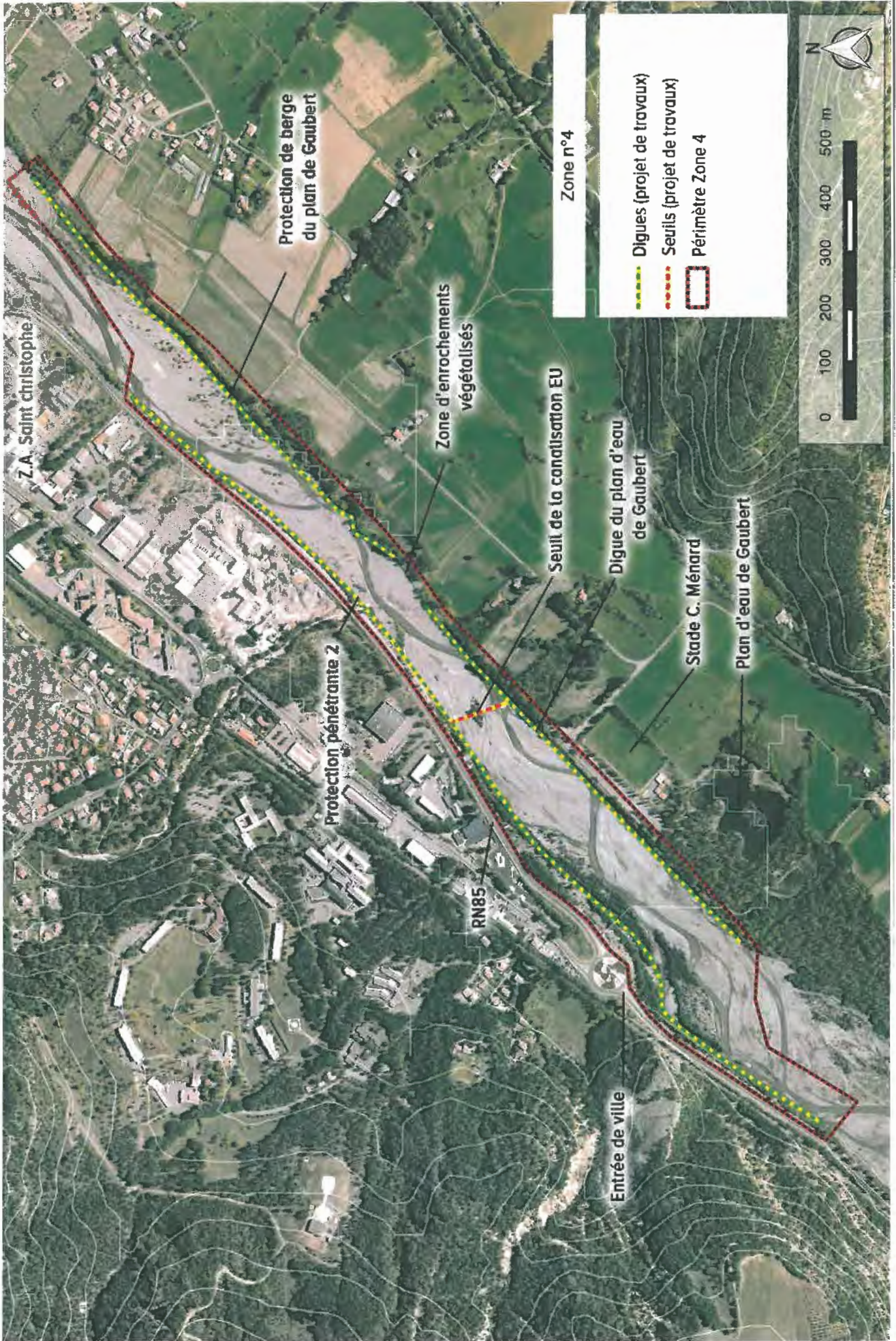
- Aménager les berges en lien avec le contexte de proximité périurbain pour conserver le caractère naturel de la rivière (limiter l'emploi d'ouvrages bétonnés)
- Conserver, valoriser les points de vue et les perspectives existants

### OPPORTUNITÉS DE GESTION DE LA ZONE 3 SANS LIEN AVEC LE PROJET DE TRAVAUX DU SMAB :

- Maintenir la qualité des aménagements pour conserver l'attrait de cette zone
- Maintenir la continuité de la promenade provenant du centre ville
- Limiter l'impact des nuisances sonores de la RN85 sur les ambiances de la rive gauche

1.9. Analyse de la zone 4

1.9.1. Cartographie



### 1.9.2. Généralités

La 4ème zone présente un fort contraste entre les deux rives.

En rive gauche se trouve un environnement agricole et naturel : parcelles cultivées en mosaïque, cordons végétaux, boisements plus ou moins denses. L'ensemble est très cloisonné. Le tissu urbain est très lâche, constitué de quelques lotissements et de fermes isolées. La promenade en bord de digue se poursuit en continuité de la précédente jusqu'à la zone de loisirs du plan de Gaubert (lac de pêche, stade de rugby C. Ménard).

En rive droite prennent place des zones d'activités et de services et la RN85 qui longe la berge. On note la présence de quelques dents creuses en friche. En amont de la zone, l'environnement est très artificialisé et manque parfois de zones de respiration. En aval se trouve l'entrée de la commune de Digne-les-Bains.



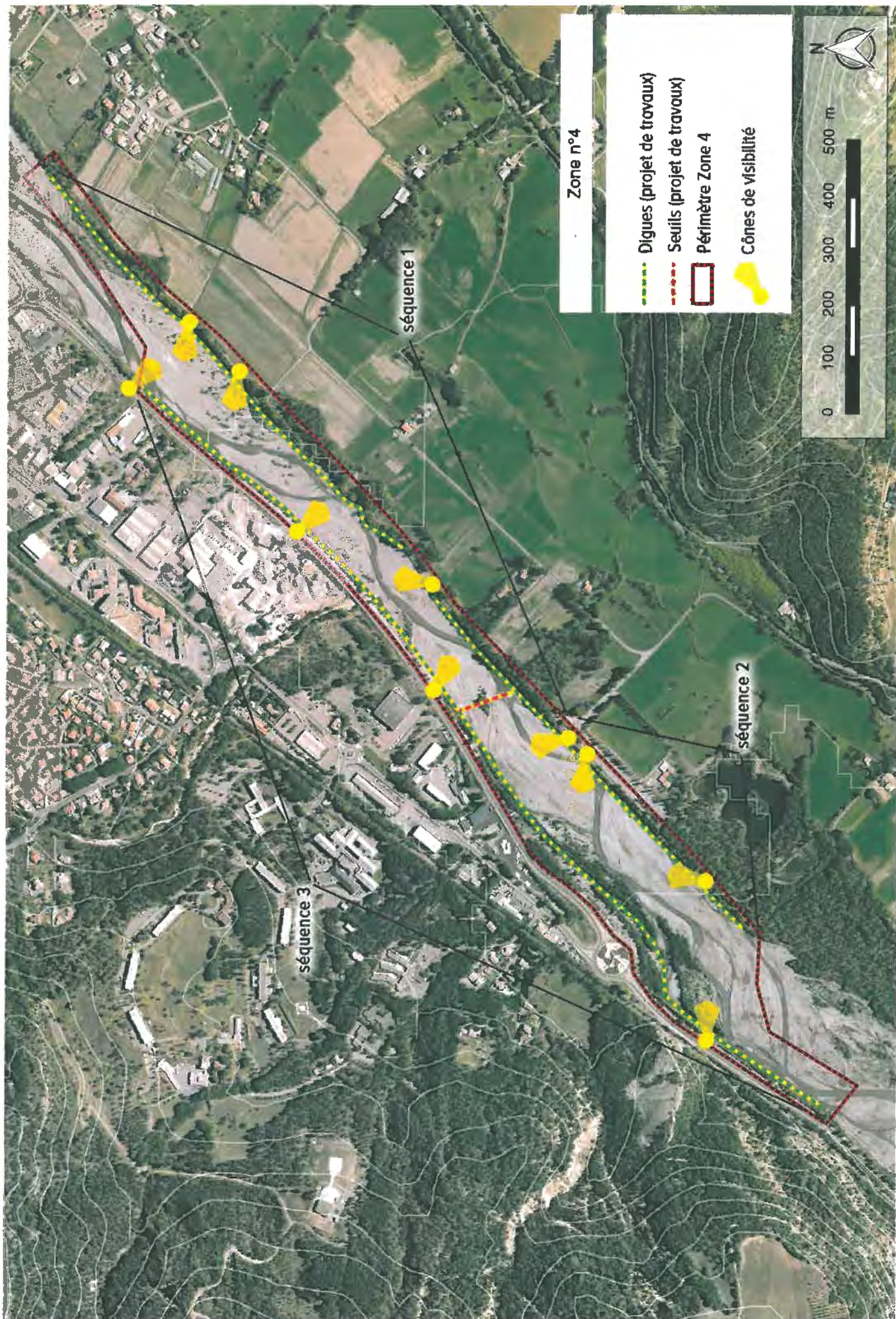
Vue vers l'amont de la Bléone à la hauteur du stade C. Ménard (drone)



2 vues vers l'aval de la Bléone à la hauteur de la Z.A. St Christophe (crédit photo M. Colin ©)



1.9.3. Séquences paysagères et vues proches



1.9.4. Perception de la rive gauche

3 vues sur la rive gauche vers l'Est depuis la rive droite



Dans cette zone le promeneur n'a qu'une faible perception de la rive gauche. Les vues sont essentiellement depuis la rive droite lorsque la ripisylve offre des ouvertures ponctuelles depuis la RN85 et ses abords.



## 1.9.5. Ambiances en rive gauche



2 vues vers l'amont depuis le sentier, à l'Est de la zone

Séquence 1 : la promenade longeant la rivière et décrite précédemment se prolonge vers un sentier étroit et sinueux. Il borde la berge et les ambiances sont très rythmées. C'est un endroit relativement fréquenté par les promeneurs, joggeurs et cyclistes. Cependant le sentier balisé est en partie situé sur des parcelles privées, ce qui affecte sa pérennité.

Les paysages offrent une alternance d'ambiances champêtres diversifiées, avec la présence d'un réseau de canaux d'irrigation destinés aux parcelles cultivées et aux jardins privés.

Tout comme pour la zone 3 les points noirs visuels sont inexistant. On peut simplement regretter les nuisances sonores de la RN85 qui perturbent les ambiances en période de forte circulation.

Vue vers l'aval depuis le sentier à l'Est de la zone



Les paysages sont tantôt ouverts vers la rivière, tantôt ouverts vers les parcelles agricoles, tantôt fermés des deux côtés.



2 vues vers l'amont: depuis le sentier au centre de la zone



2 vues vers l'aval depuis le sentier au centre de la zone



Au bord du sentier on peut à plusieurs endroits constater, par l'absence d'ouvrage de protection, l'érosion des berges qui élargi peu à peu le lit de la rivière. Une portion d'envrochements végétalisés a récemment été aménagée pour conforter une zone particulièrement dégradée.



2 vues vers l'amont depuis le sentier au centre de la zone. La photo ci-dessous montre l'érosion de la berge

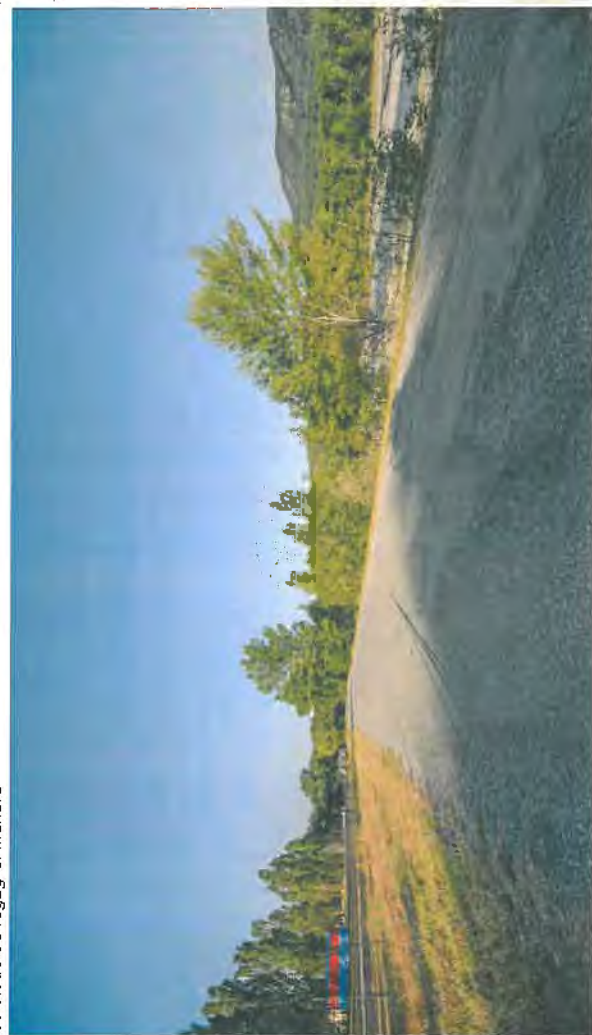


Vue vers l'aval depuis le sentier au centre de la zone



Portion d'envrochement végétalisé récemment aménagée

2 vues vers l'aval depuis l'entrée du stade de rugby C. Ménard



Séquence 2 : aux abords du stade C. Ménard et du lac de Gaubert les paysages sont ouverts, notamment sur la Bléone. La promenade se prolonge sur la voie d'accès et continue le long de la digue en direction d'autres sentiers. La fréquentation du site est importante (activités sportives, pêche, détente, cyclistes, joggeurs et promeneurs).

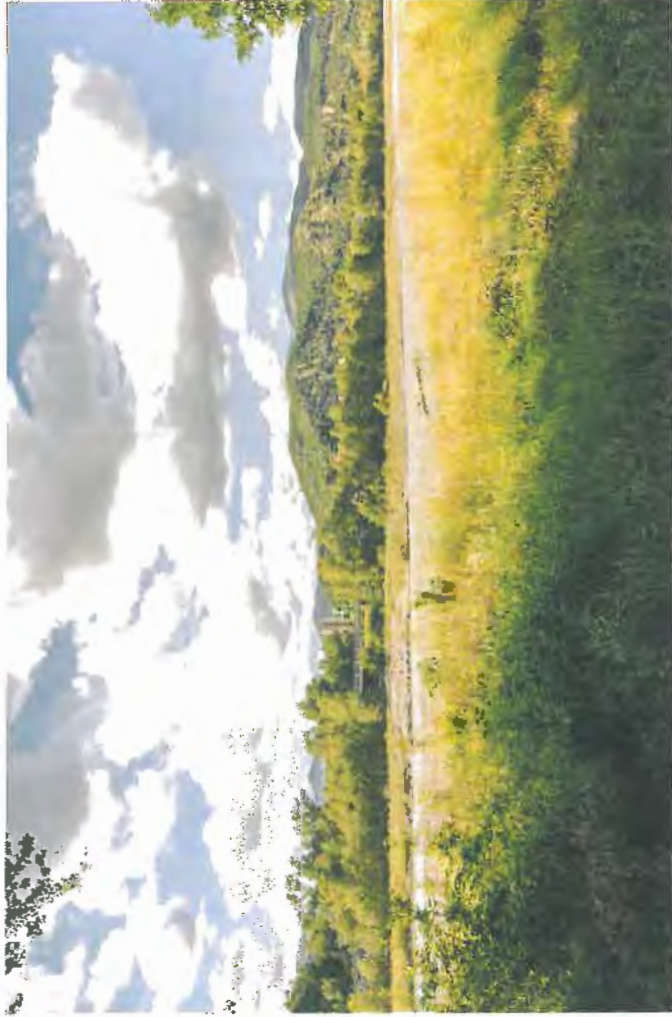
2 vues vers l'amont depuis la promenade à l'Ouest de la zone



1.9.6. Perception de la rive droite



4 vues sur la rive droite depuis le sentier en rive gauche



La rive droite est essentiellement perçue depuis les berges de la rive gauche, et particulièrement depuis le sentier quand les fenêtres visuelles le permettent.



### 1.9.7. Ambiances en rive droite

Vue rapprochée vers l'amont depuis le rocher coupé



Vue vers l'amont depuis l'entrée de ville en bordure de la RN85



Vue vers l'avant depuis la RN85

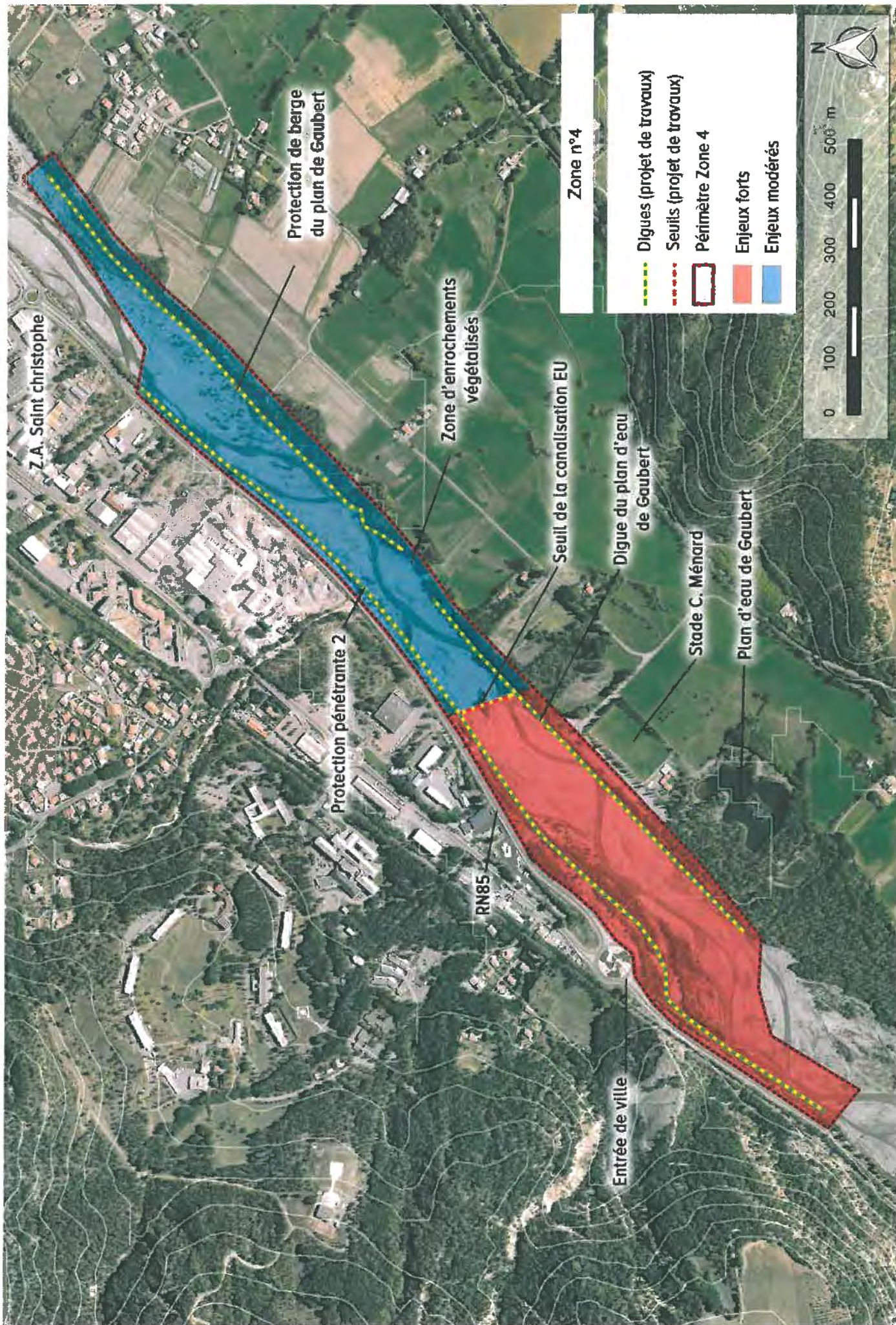


Séquence 3 : en rive droite, la Bléone est bordée par la RN85. Depuis la zone d'activité Saint-Christophe jusqu'à l'extrême Sud Est de la zone où se situe l'entrée de ville de Digne-les-Bains, les berges, protégées par des enrochements, ne sont pas fréquentées.

Cet espace est occupé par une végétation clairsemée de genêts, buddleias, érables, etc., qui se mêle à la ripisylve lorsqu'on approche de la rivière. Cette végétation crée une voile visuelle sur la rivière et amène le regard sur les arrières plans environnants.

Les paysages sont relativement ouverts, mais la rivière n'est perceptible que ponctuellement.

1.9.8. Enjeux paysagers et opportunités



#### ENJEUX PAYSAGERS DE LA ZONE 4 :

- Les enjeux paysagers sont modérés sur la partie amont (fréquentation moindre en rive gauche, large zone naturelle en rive droite)
- Les enjeux paysagers sont forts vers la zone de loisirs en raison de la fréquentation, de la perception et des usages dédiés à ces espaces

#### OPPORTUNITÉS DE GESTION DE LA ZONE 4 EN LIEN AVEC LE PROJET DE TRAVAUX DU SMAB :

- Sécuriser les berges en adéquation avec le contexte de zone rurale en rive gauche (éviter les digues trop bétonnées et préférer des enrochements végétalisés)

#### OPPORTUNITÉS DE GESTION DE LA ZONE 4 SANS LIEN AVEC LE PROJET DE TRAVAUX DU SMAB :

- Limiter l'impact des nuisances sonores (et visuelles par la signalétique) de la rive droite.
- Sécuriser la circulation sur les portions à risque du sentier dues à l'érosion des berges.
- Pérenniser l'usage du sentier de promenade situé en parties privées.



Crédits photos :

- Alpinia (prises de vues terrestres)
- Fioravanti production (prises de vues en drone)
- Matthieu Collin ([www.photographieAerien.com](http://www.photographieAerien.com) pour Agence de l'eau)
- Web

Illustrations SIG (cartographie) :

- Alpinia

Sources SIG :

- IGN scan25 2009
- IGN orthophoto 2012

Autres sources :

- Atlas départemental des paysages des Alpes de Haute Provence (CG04)

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records in a business setting. It highlights how proper record-keeping can help in decision-making, legal compliance, and financial management. The text emphasizes that records should be organized, up-to-date, and easily accessible to relevant personnel.

Next, the document addresses the challenges of data management in the digital age. With the increasing volume of data generated by various sources, businesses face the task of storing, securing, and analyzing this information effectively. The text suggests implementing robust data management systems and protocols to ensure data integrity and security.

The third section focuses on the role of technology in streamlining business operations. It explores how automation and digital tools can reduce manual errors, improve efficiency, and enhance customer service. The document encourages businesses to invest in technology that aligns with their strategic goals and operational needs.

Finally, the document concludes by emphasizing the importance of continuous learning and adaptation. In a rapidly changing business environment, organizations must stay updated on the latest trends and technologies to remain competitive. The text encourages a culture of innovation and ongoing professional development for all employees.

# AMÉNAGEMENT DES SEUILS TRANSVERSAUX DE LA BLÉONE

## VOLET PAYSAGER DE L'ÉTUDE D'IMPACT

Phase 2 : impacts du projet sur le paysage  
et séquence E.R.C.

2017

## **SOMMAIRE**

<b>1. Impacts du projet sur le paysage</b>	<b>6</b>
<b>1.1. Travaux en zone 1</b>	<b>6</b>
1.1.1. Seuil du grand pont	6
1.1.2. Digue des Epinettes	7
1.1.3. Digue de la Gineste	8
1.1.4. Impacts et séquence ERC	9
1.1.5. Repères cartographiques	10
1.1.6. Cartes des impacts	11
1.1.7. Coupes transversales	13
1.1.8. Projections	15
1.1.8.1. Vue 1 : depuis le chemin de Coguenerard en rive droite	15
1.1.8.2. Vue 2 : depuis l'avenue Demontzey en rive gauche	16
1.1.8.3. Vue 3 : Vue aérienne depuis le grand pont vers l'amont	17
<b>1.2. Travaux en zone 2</b>	<b>18</b>
1.2.1. Seuil du pont Beau de Rochas	18
1.2.2. Digue des Ferréols	19
1.2.2.1. Partie amont	19
1.2.2.2. Partie aval	20
1.2.3. Impacts et séquence ERC	21
1.2.4. Repères cartographiques	22
1.2.5. Cartes des impacts	23
1.2.6. Coupes transversales	26
1.2.7. Projections	29
1.2.7.1. Vue 4 : depuis le grand pont vers l'aval	29
1.2.7.2. Vue 5 : depuis le pont Beau de Rochas vers l'aval	30

1.2.7.3.Vue 6 : depuis le stade Jean Rolland en rive gauche vers l'amont	31
1.2.7.4.Vue 7 : depuis la rive droite en face du stade Jean Rolland, vers l'Est	32
1.2.7.5.Vue 8 : depuis le pont de Nice vers l'amont	33
<b>1.3. Travaux en zone 3</b>	34
1.3.1.Digue du plan d'eau des Ferréols	34
1.3.2.Pont des CFP	35
1.3.3.Seuil des CFP	36
1.3.4.Autres travaux	36
1.3.5.Impacts et séquence ERC	37
1.3.6.Repères cartographiques	38
1.3.7.Cartes des impacts	39
1.3.8.Coupes transversales	42
1.3.9.Projections	44
1.3.9.1.Vue 9 : depuis le pont de Nice vers l'aval	44
1.3.9.2.Vue 10 : depuis la RN85 en rive droite vers le plan d'eau des Ferréols	45
1.3.9.3.Vue 11 : depuis la RN85 en rive droite vers le plan d'eau des Ferréols	46
1.3.9.4.Vue 12 : depuis la piste cyclable en rive gauche vers le pont des CFP vers l'aval	47
1.3.9.5.Vue 13 : vue aérienne depuis le seuil des CFP vers l'amont	48
<b>1.4. Travaux en zone 4</b>	49
1.4.1.Cartographie des travaux	49
1.4.2.Protection de berge du plan de Gaubert	50
1.4.3.Seuil de la canalisation EU	51
1.4.4.Digue du plan de Gaubert	52
1.4.5.Autres travaux	52
1.4.6.Impacts et séquence ERC	53

1.4.7.Repères cartographiques	54
1.4.8.Cartes des impacts	55
1.4.9.Coupes transversales	58
1.4.10.Projections	61
1.4.10.1.Vue 14 : depuis l'entrée du stade C. Ménard en rive gauche vers l'amont	61
1.4.10.2.Vue 15 : depuis l'entrée du stade C. Ménard en rive gauche vers l'aval	62
1.4.10.3.Vue 16 : depuis le rocher coupé vers l'amont	63
<b>2. Séquence E.R.C.</b>	64
<b>2.1. E.R.C. Zone 1 / Rive gauche</b>	64
2.1.1.Impacts bruts des travaux sur le paysage	64
2.1.2.Mesures	64
2.1.3.Impacts résiduels à court terme (0 à 5 ans)	64
2.1.4.Impacts résiduels à long terme (10 à 15 ans)	64
<b>2.2. E.R.C. Zone 1 / Rive droite</b>	65
2.2.1.Impacts bruts des travaux sur le paysage	65
2.2.2.Mesures	65
2.2.3.Impacts résiduels à court terme (0 à 5 ans)	65
2.2.4.Impacts résiduels à long terme (10 à 15 ans)	65
<b>2.3. E.R.C. Zone 1 / Seuil du grand pont</b>	65
2.3.1.Impacts bruts des travaux sur le paysage	65
2.3.2.Impacts résiduels à long terme (10 à 15 ans)	65
<b>2.4. Cartes de revégétalisation / Zone 1</b>	66
<b>2.5. E.R.C. Zone 2 / Rive gauche</b>	68
2.5.1.Impacts bruts des travaux sur le paysage	68
2.5.2.Mesures	68
2.5.3.Impacts résiduels à court terme (0 à 5 ans)	68

2.5.4.Impacts résiduels à long terme (10 à 15 ans)	68
<b>2.6. E.R.C. Zone 2 / Seuil BDR</b>	<b>68</b>
2.6.1.Impacts bruts des travaux sur le paysage	68
2.6.2.Impacts résiduels à long terme (10 à 15 ans)	68
<b>2.7. Cartes de revégétalisation / Zone 2</b>	<b>69</b>
<b>2.8. E.R.C. Zone 3 / Rive gauche</b>	<b>72</b>
2.8.1.Impacts bruts des travaux sur le paysage	72
2.8.2.Mesures	72
2.8.3.Impacts résiduels à court terme (0 à 5 ans)	72
2.8.4.Impacts résiduels à long terme (10 à 15 ans)	72
<b>2.9. E.R.C. Zone 3 / Seuil et pont des CFP</b>	<b>73</b>
2.9.1.Impacts bruts des travaux sur le paysage	73
2.9.2.Impacts résiduels à long terme (10 à 15 ans)	73
<b>2.10. Cartes de revégétalisation / Zone 3</b>	<b>74</b>
<b>2.11. E.R.C. Zone 4 / Rive gauche</b>	<b>77</b>
2.11.1.Impacts bruts des travaux sur le paysage	77
2.11.2.Mesures	77
2.11.3.Impacts résiduels à court terme (0 à 5 ans)	77
2.11.4.Impacts résiduels à long terme (10 à 15 ans)	77
<b>2.12. E.R.C. Zone 4 / Seuil EU</b>	<b>77</b>
2.12.1.Impacts bruts des travaux sur le paysage	77
2.12.2.Impacts résiduels à long terme (10 à 15 ans)	77
<b>2.13. Cartes de revégétalisation / Zone 4</b>	<b>78</b>
<b>2.14. Essences végétales proposées</b>	<b>81</b>

## 1. Impacts du projet sur le paysage

### 1.1. Travaux en zone 1

#### 1.1.1. Seuil du grand pont

Les travaux, prévus en 2017-2018, consistent à l'abaissement partiel du niveau du grand pont, créé en 1973. Tout comme l'arche centrale abaissée en 2010, les radiers du seuil du grand pont seront démontés et rabaisés (-1.50m en moyenne) avec une échancrure trapézoïdale. Les enrochements bétonnés situés dans un rayon de 3m autour des piles seront conservés et les matériaux stockés en amont du seuil seront régalez à l'aval.



Impacts des travaux sur le paysage :

- les échancrures permettront au lit de la rivière de circuler de manière plus homogène sous l'ensemble des arches.
- le niveau de la rivière baissera en amont et en aval du seuil : jusqu'à -0,80m à l'aval et -1,20m à l'amont (fond moyen à 10 ans).

### 1.1.2. Digue des Epinettes

Les travaux, prévus en 2017-2018, consistent à conforter le pied de la digue des Epinettes en rive gauche sur 860 ml en amont du grand pont. La végétation présente en pied de digue ainsi que sur le premier mètre de berge sera supprimée sur tout le linéaire de la digue soit environ 1000ml. La végétation présente sur le corps de la digue sera traitée sélectivement (conservation d'une végétation arbustive). La digue constituée d'un perré béton et d'un parement en enrochements ou d'une simple ou double rangée de blocs bétons sera reprise : le pied de la fondation de la digue sera repris avec la mise en place d'un sabot parafouille en enrochements libres, le perré béton sera conservé et les parements existants seront démontés puis remontés à l'identique.



Conséquences des travaux sur le paysage :

- en rive gauche la ripisylve se limitera aux quelques végétaux implantés en partie supérieure de la berge. La digue reprise et les arrière plans de la rive gauche seront donc perçus plus nettement depuis la rive droite et le grand pont. Depuis la Bléone ainsi que la rive droite seront d'autant plus perceptible en l'absence de rideau de végétation.
- la visibilité des parements conservés (enrochements, blocs bétons) sera accentuée et ils souligneront plus nettement le tracé de la digue.

Autre conséquence de la suppression de la ripisylve : le risque de chute dans la rivière sera accentué tout le long de la promenade qui surplombe la digue des Epinettes.

### 1.1.3. Digue de la Gineste

Les travaux, prévus en 2017-2018, consistent à conforter le pied de la digue de la Gineste en rive droite sur 270 à 350 ml. La végétation présente sur l'ensemble de la digue soit 350 ml sera entièrement supprimée, toutefois les arbres et arbustes présents en crête de digue pourront être conservés s'ils n'exercent pas un bras de levier pouvant menacer la stabilité du perré béton. La digue dont le parement en enrochements est noyé dans une végétation abondante sera reprise depuis environ 80m à l'amont du grand pont (soit au niveau du transformateur EDF) jusqu'au lotissement de Caguerenard. Le sabot et le parement en enrochements seront complètement démontés et remplacés. Le perré en béton sera conservé. La section entre la digue et le pont (80 ml) fera également l'objet de travaux : ceux-ci dépendront des vérifications en cours sur le niveau de fondation.

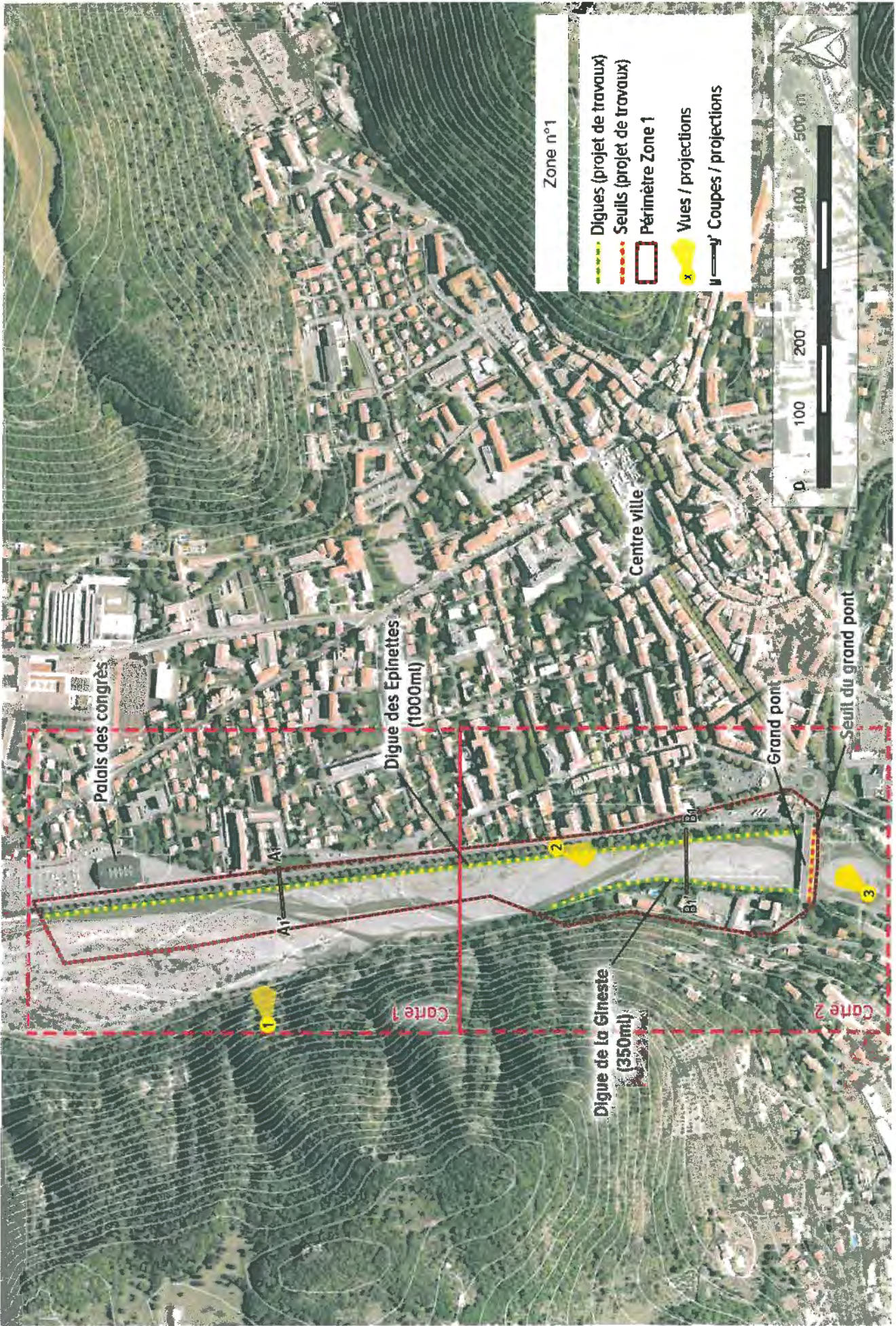


#### Conséquences des travaux sur le paysage :

- la ripisylve se limitera aux végétaux implantés à l'arrière de la digue (bosquets, haies de peupliers, haies de privatives) : les masques de végétation existants perdront de sa densité, la digue (enrochements, perré béton) et les arrière plans de la rive droite seront donc perçus plus nettement depuis la rive gauche et le grand pont.
- le nouveau parement en enrochements libres ainsi que le perré béton seront nettement plus visibles et souligneront le tracé de la digue.

Travaux			Zone paysagère	Enjeux paysagers		Opportunités de gestion en lien avec le projet	Impacts bruts des travaux sur le paysage		Mesures d'évitement, de réduction et de compensation	Mesures d'accompagnement	Impacts paysagers à court terme après mesures (0-5 ans)		Impacts paysagers à moyen/long terme après mesures (5-15 ans)	
Zone	Nature	Description		Intensité	Nature		Intensité	Nature (-) impact négatif (+) impact positif			Intensité	Nature (-) impact négatif (+) impact positif	Intensité	Nature (-) impact négatif (+) impact positif
1	Seuil GP	Abattages / Digue des Epinettes (1000mL, rive gauche)	1	Modérés à forts vers l'aval	Cônes de visibilité, forte fréquentation, usages promenade et cœur de ville	Contexte de zone urbaine (ouvrages bétonnés possibles), conserver et valoriser les cônes de vues existants, conserver le caractère naturel de la rivière, cloisonner les espaces avec la végétation, conserver les masques de végétation autant que possible en rive droite	Forts	-Ripisylve limitée aux sujets arbustifs conservés sur le corps de digue (-) -Suppression du cloisonnement végétal entre la promenade et la rivière : ouverture du paysage -Vue accentuée sur le lit de la rivière et sur la rive droite depuis la rive gauche -Vue accentuée sur la digue et sur les arrière plans depuis la rive droite et le grand pont	-Plantation d'une strate arbustive sur banquette au sommet du parement de la digue (MA2) -Plantation de massifs arbustifs entre les alignements de platanes sur la portion amont de la promenade (MA2) -Plantation d'arbustes en continuité de la haie existante en amont de la gare routière (MA2) -Plantation d'arbres et arbustes le long du parking sous l'office du tourisme (MA2)	-Adapter la gestion des espèces vertes par une gestion différenciée afin de recréer une ambiance paysagère à caractère de ripisylve (MRB). La taille des platanes plus douce et moins fréquente sur le front de Bléone et l'avenue Demontzey. Taille en port plus haut et plus libre des espaces arbustifs -Sécuriser les abords de la digue par un garde-corps adapté dans le cadre de l'aménagement futur de la promenade (à la charge de la commune)	Modérés Positifs	-Création d'ouvertures visuelles (+) -Réduction du caractère anthropique de la digue et de ses abords par les plantations (+) -Sécurisation des abords de la rivière par un garde corps longeant la promenade (+)	Modérés Positifs	-Cloisonnement plus marqué des espaces plétons / véhicules (+) -Proximité, ré-appropriation de la rivière par les riverains (+) -Reconstitution d'une ripisylve arbustive sur le haut de la digue (+) -Renforcement du rideau arboré formé par les platanes (+)
		Abattages / Digue de la Gineste (350mL, rive droite)		Forts	Cônes de visibilité, points noirs visuels masqués par la ripisylve		Forts	-Masques de végétation moins denses : points noirs visibles (-) -Ripisylve limitée aux arrière plans végétalisés : bosquets, haies de peupliers, haies privatives (-) -Vue accentuée sur la digue et sur les arrière plans depuis la rive gauche et le grand pont	-Plantation d'une strate arbustive sur banquette au sommet du parement de la digue (MA2) -Conservation autant que possible de la végétation existante en partie haute et à proximité immédiate de la digue (MA2)	Néant	Forts Négatifs	-Subsistance de points noirs visuels, notamment au niveau du parking des autocars et du poste de transformation ERDF (+)	Modérés Positifs	-Reconstitution d'une ripisylve arbustive sur le haut de la digue (+) -Densité accentuée des masques de végétation subsistants (+)
		Confortement - Digue des Epinettes (1000mL, rive gauche)		Modérés à forts vers l'aval	Cônes de visibilité, forte fréquentation, usages promenade et cœur de ville		Modérés	-Perception visuelle accentuée du perré béton et du parement de la digue (enrochements/blocs béton) depuis la rive droite et le grand pont (-)	Néant	-Technique expérimentale en faveur d'une revégétalisation spontanée du pied de digue : enrochements avec aspérités (MA3)	Modérés Négatifs	-Perception visuelle accentuée du perré béton et du parement de la digue en enrochements/blocs béton depuis la rive droite et le grand pont (-)	Faibles Positifs	-Reconstitution d'une ripisylve spontanée en pied de digue (+)
		Abaissement du seuil		Forts	Cônes de visibilité sur l'ouvrage		Faibles	-Circulation de l'eau plus homogène sous l'ensemble des arches -Profondeur du lit jusqu'à -0,80m à l'aval et -1,20m à l'amont (-)	Néant	Néant	Faibles Non-significatifs	-Circulation de l'eau plus homogène sous l'ensemble des arches	Faibles Négatifs	-Accentuation de la variation de hauteur du lit de la rivière (jusqu'à -0,80m à l'aval et -1,20m à l'amont) : perception de la digue plus basses à l'amont comme à l'aval depuis la rive droite et le grand pont (-) -Diminution des "chutes d'eau" au niveau du seuil (Impact non-significatif)
		Confortement - Digue de la Gineste (350mL, rive droite)		Forts	Cônes de visibilité, points noirs visuels masqués par la ripisylve		Modérés	-Perception visuelle accentuée du perré béton et du parement de la digue en enrochements libres depuis la rive gauche et le grand pont (-)	Néant	-Technique expérimentale en faveur d'une revégétalisation spontanée du pied de digue : enrochements avec aspérités (MA3)	Modérés Négatifs	-Perception visuelle accentuée du perré béton et du parement de la digue en enrochements libres depuis la rive gauche et le grand pont (-)	Faibles Positifs	-Reconstitution d'une ripisylve spontanée en pied de digue (+)

Travaux n'impactant pas le paysage :  
 -Reprise canalisation eau potable sous la Bléone  
 -Reprise du déversoir d'orage de l'Office de Tourisme  
 -Reprise de la prise d'eau du canal des Sièges



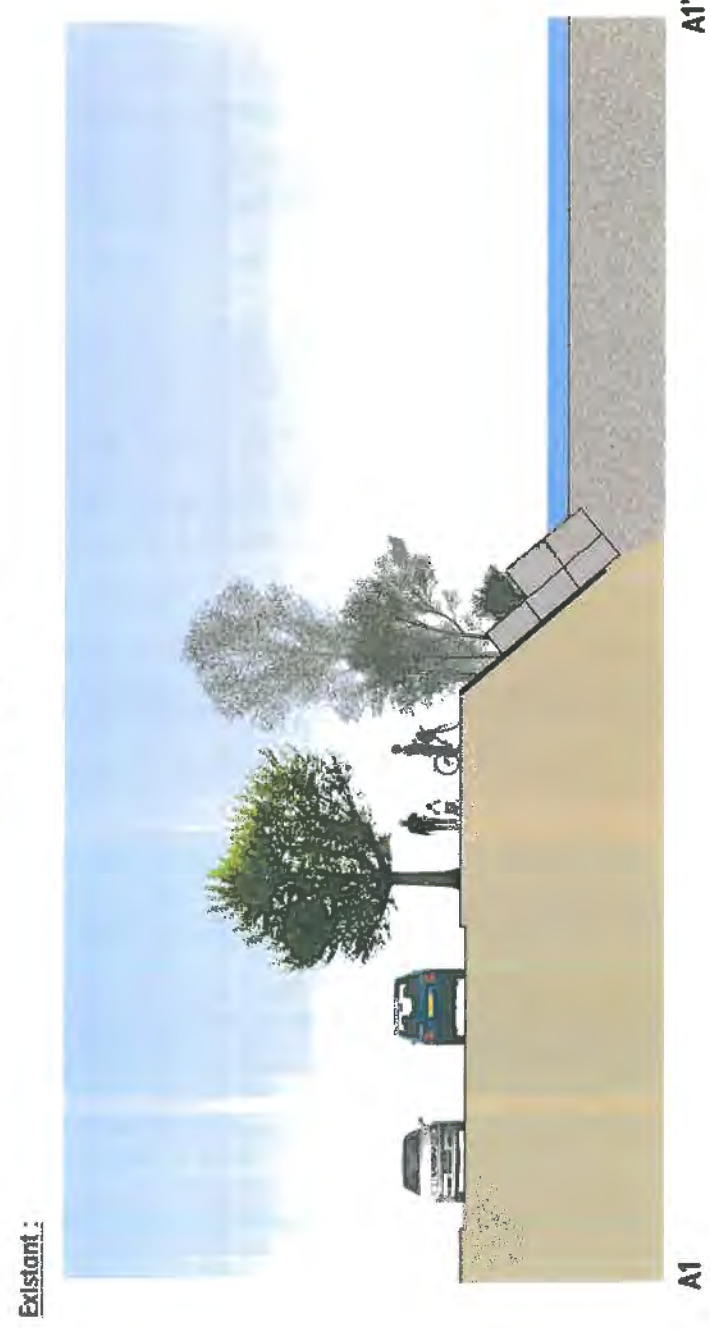
1.1.5. Repères cartographiques

1.1.6. Cartes des impacts

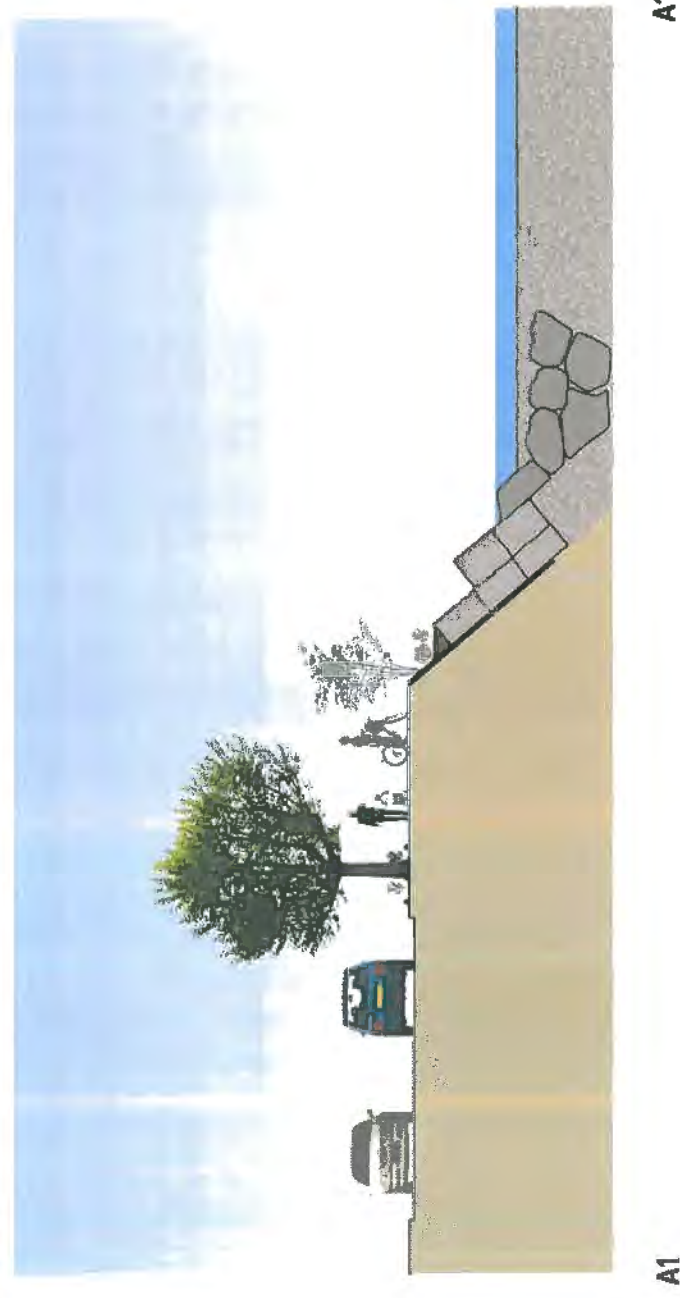




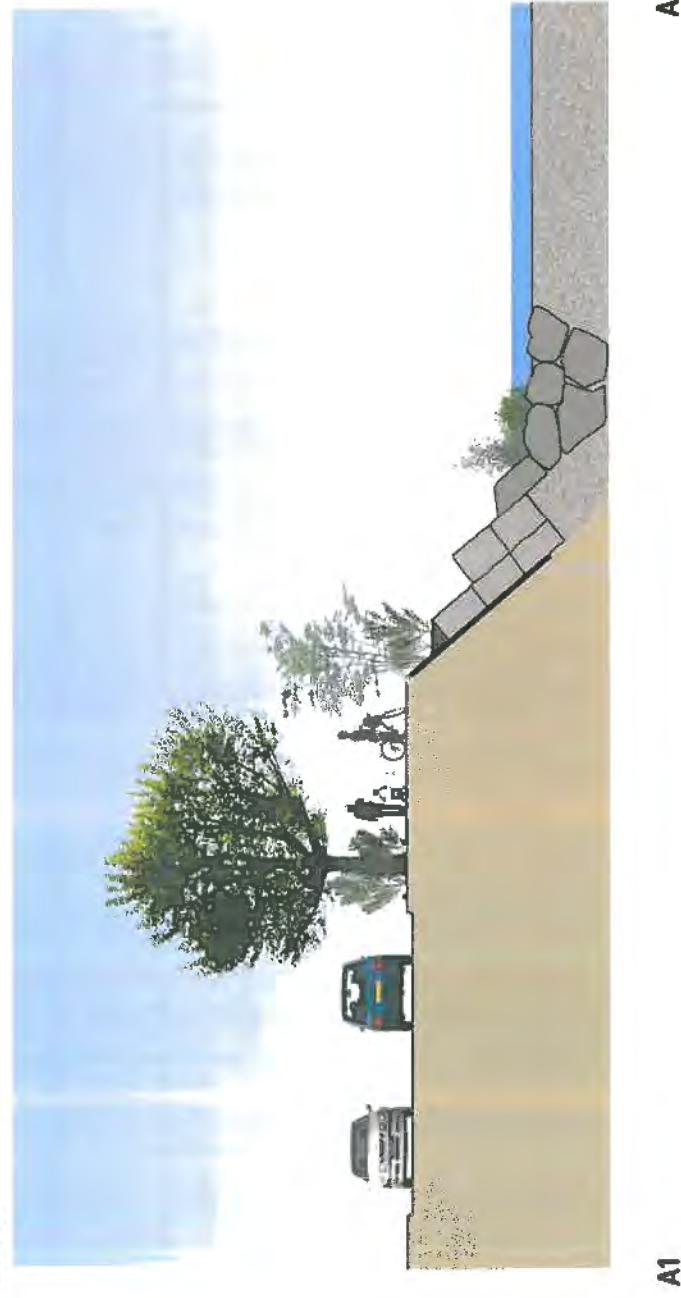
Coupe A1 - A1'  
Digue des Epinettes (rive gauche)  
échelle 1/200



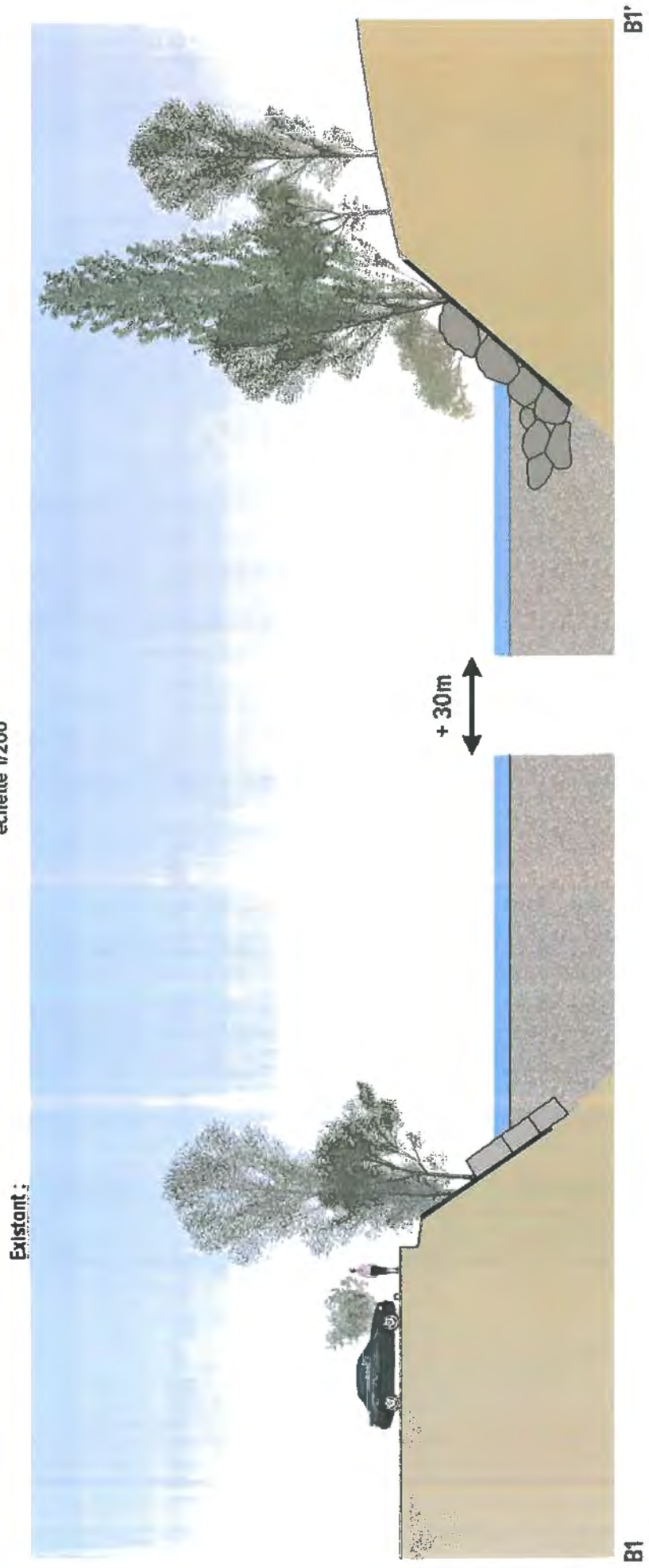
Projection après travaux (0-5ans) :



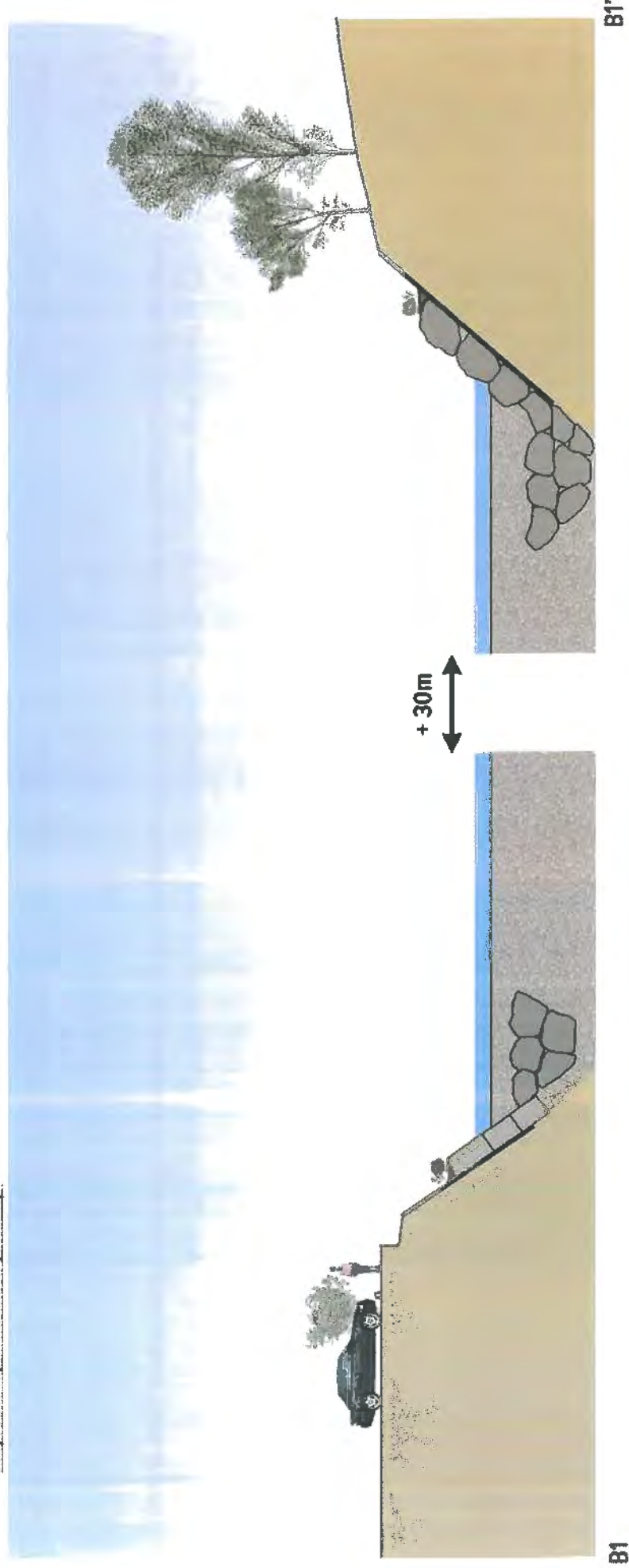
Projection à long terme (10-15ans) :



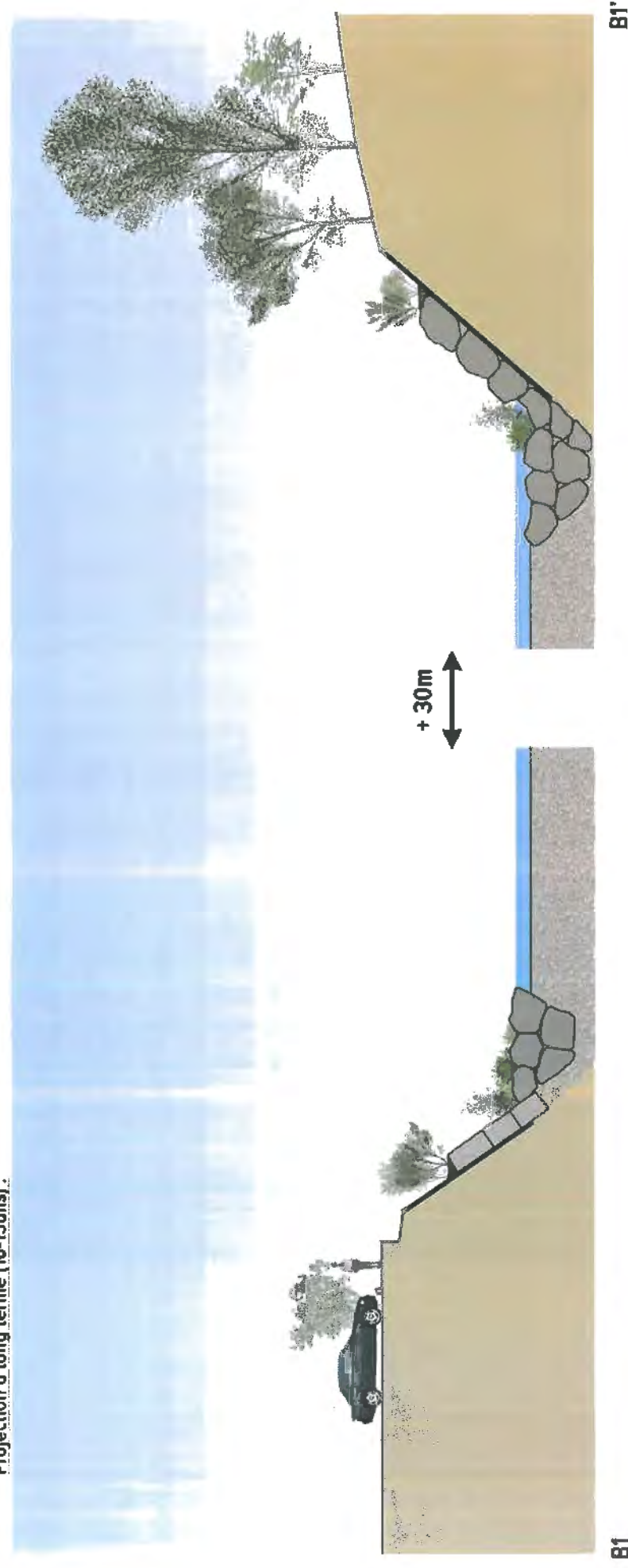
Coupe B1 - B1'  
Digue des Eplinettes (rive gauche) et digue de la Gineste (rive droite)  
échelle 1/200



Projection après travaux (0-5ans) :

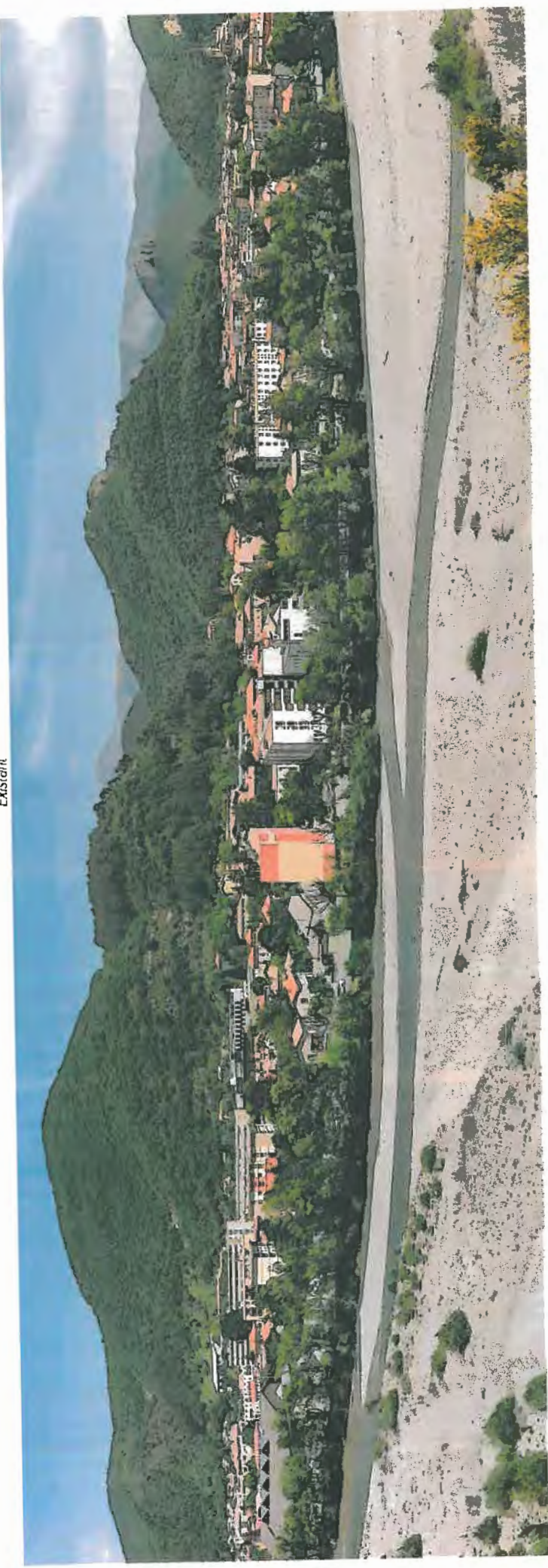


Projection à long terme (10-15ans) :



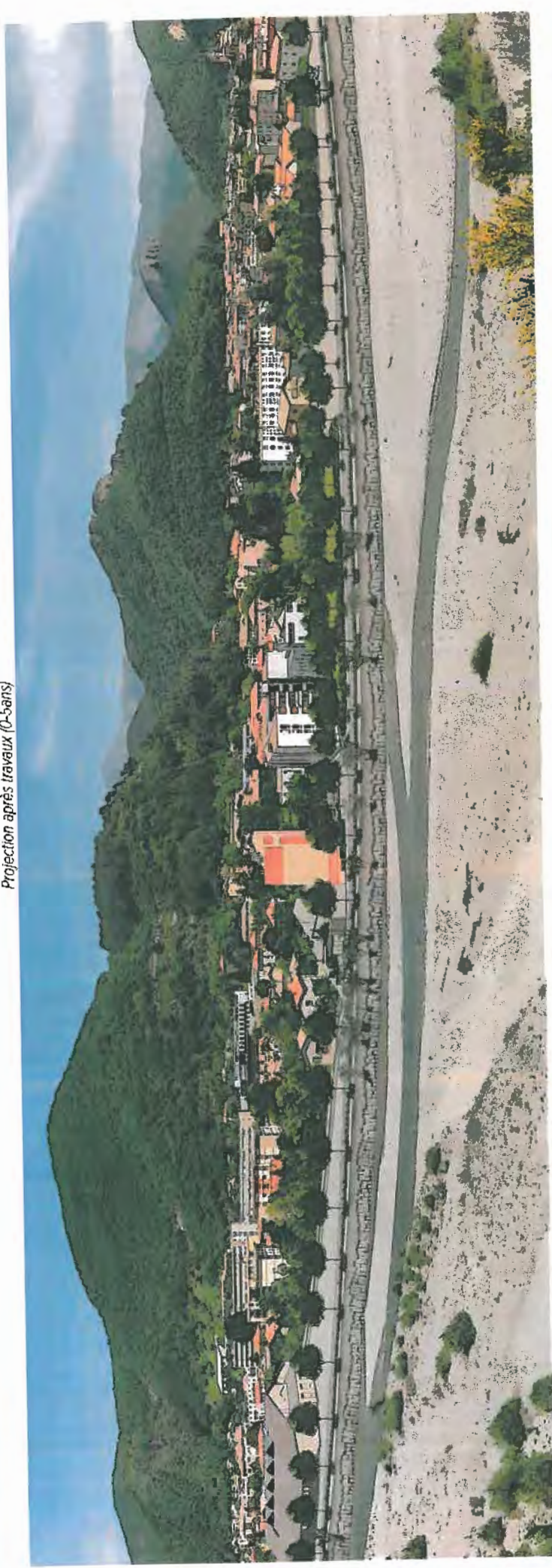
1.1.8.1. Vue 1 : depuis le chemin de Caguerenard en rive droite

Existant



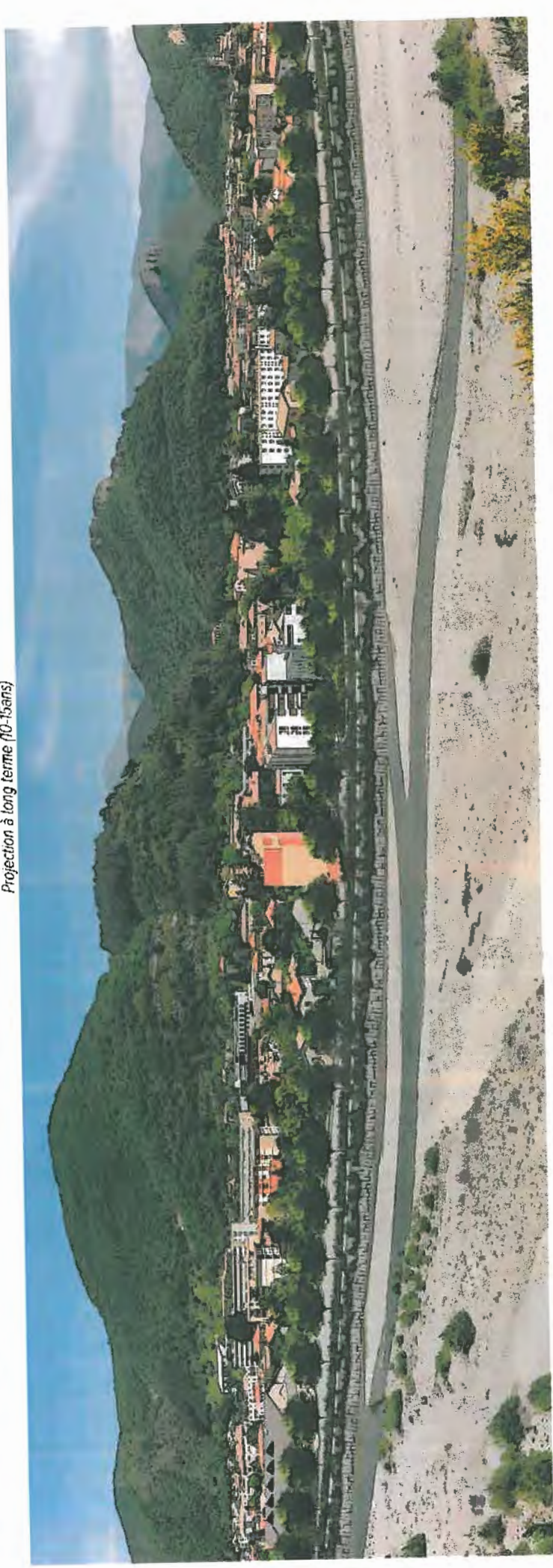
Travaux en zone 1

Projection après travaux (0-5ans)



Projections

Projection à long terme (10-15ans)

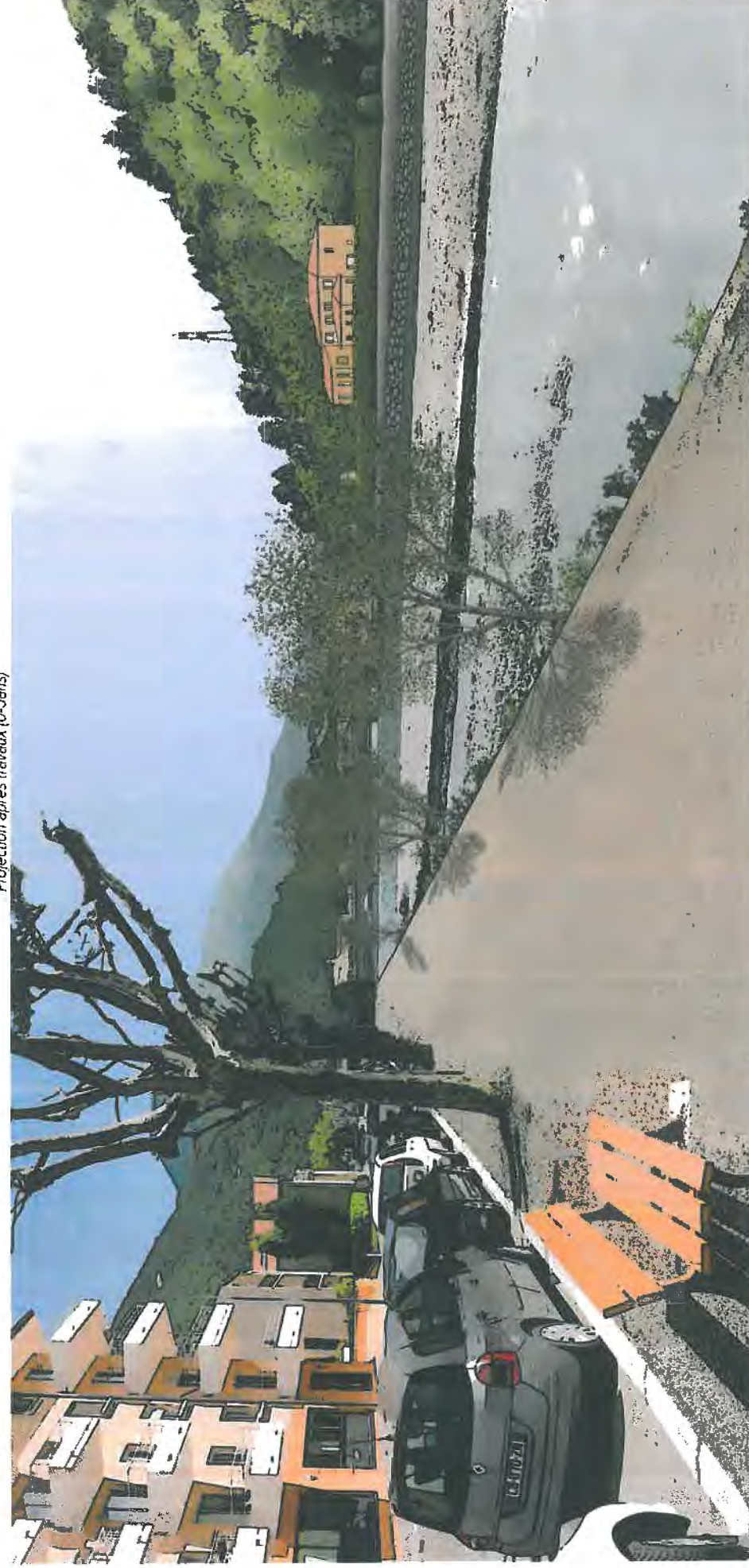


1.1.8.2. Vue 2 : depuis l'avenue Demontzey en rive gauche

Existant



Projection après travaux (0-5ans)



Projection à long terme (10-15ans)



11.8.3. Vue 3 : Vue aérienne depuis le grand pont vers l'amont

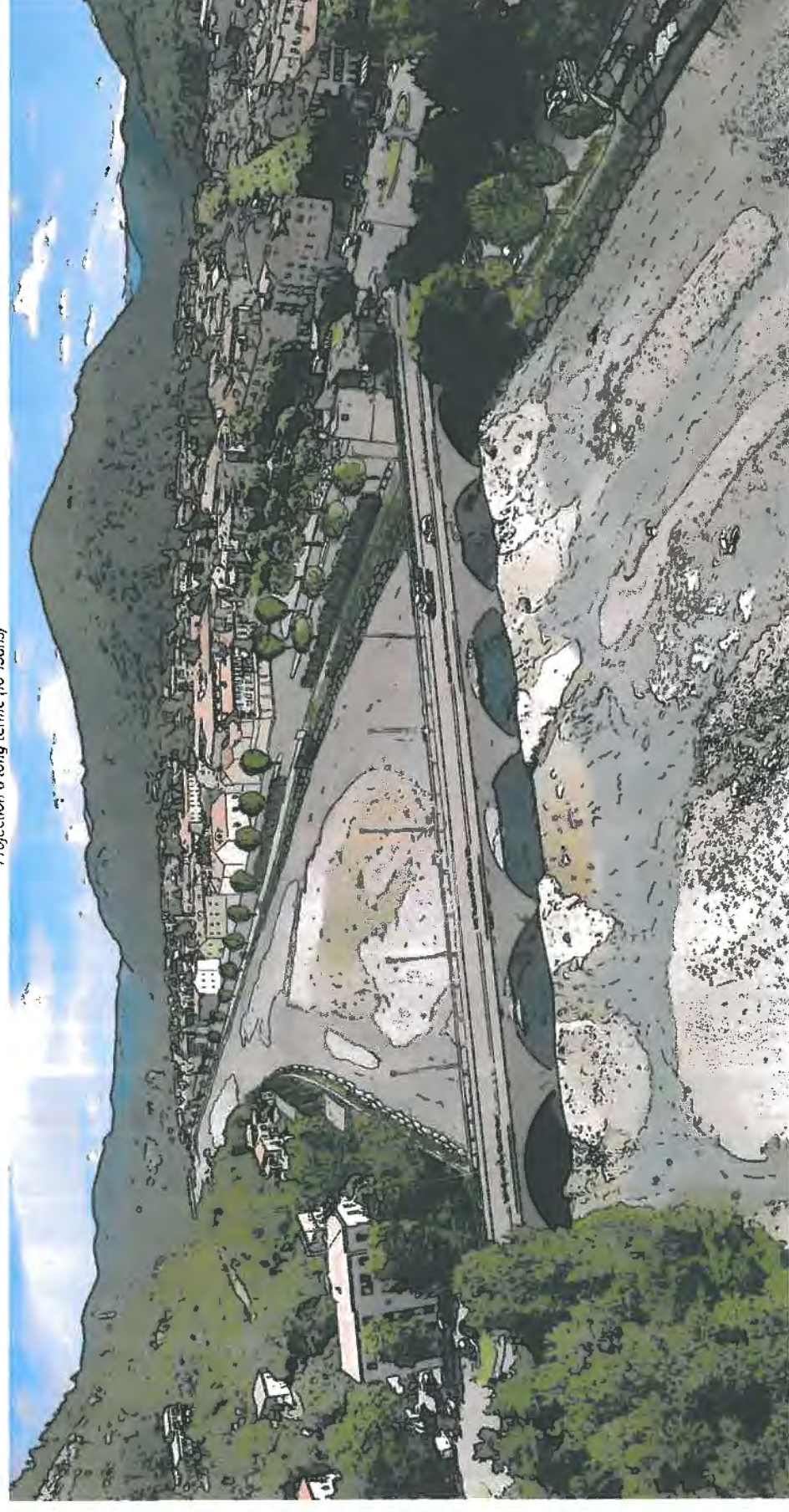
Existant



Projection après travaux (0-5ans)



Projection à long terme (10-15ans)



## 1.2. Travaux en zone 2

### 1.2.1. Seuil du pont Beau de Rochas

Les travaux consistent à l'abaissement partiel du niveau du seuil Beau de Rochas créé en 1983. Ces travaux sont prévus en 2020.

Celui-ci sera démonté puis reconstruit dans sa totalité. La crête existante en enrochements liaisonnés au béton sera démontée au brise-roches. Les blocs d'enrochements récupérés seront ensuite réemployés pour le confortement du nouveau seuil. Une échancrure sera réalisée dans le nouveau seuil afin de permettre la circulation des poissons. L'ensemble sera en enrochements libres parfois liaisonnés au béton.



Conséquences des travaux sur le paysage :

- le seuil actuellement dégradé retrouvera une silhouette plus nette et rectiligne.
- le lit de la Biéone baissera en amont du seuil jusqu'à  $-0,60\text{m}$ , et sera légèrement rehaussé en aval de  $+0,30\text{m}$  (fond moyen à 10 ans).

## 1.2.2. Digue des Ferréols

### 1.2.2.1. Partie amont

Les travaux consistent au confortement d'une portion de la digue des Ferréols en rive gauche (260 ml). Ils sont prévus en 2020.

Elle est située entre le seuil du grand pont et le seuil Beau de Rochas. La végétation présente sur le parement de la digue sera entièrement retirée sur la portion amont de 50ml, le long du parking situé sous l'office du tourisme. La végétation située sur la digue en aval sera traitée sélectivement avec la suppression des plus gros sujets pouvant déstabiliser l'ouvrage. Un sabot parafeuillle sera mis en oeuvre en pied de digue, et le parement en blocs de béton existants sera conservé.



Conséquences des travaux sur le paysage :

- La ripisylve sera éclaircie ou limitée aux sujets arbustifs : la digue et les arrière plans seront donc perçus plus nettement depuis la rive droite et les ponts, depuis la berge en rive gauche la Bléone sera d'autant plus perceptible, favorisant les vues sur la rivière.
- Le perré béton ainsi que le parement en blocs de béton conservés seront nettement plus visibles et souligneront le tracé de la digue.

### 1.2.2.2. Partie aval

Les travaux consistent au confortement d'une portion de la digue des Ferréols en rive gauche (1160 ml). Ils sont prévus en 2018-2019. Elle est située entre le seuil Beau de Rochas et le pont de Nice. La végétation présente sur le corps de digue sera supprimée. Le sabot et le parement en enrochements de la digue des Ferréols seront complètement démontés et remplacés par de nouveaux. Le perré en béton sera conservé. La digue ne sera pas reprise sur une portion de 120ml en aval du gymnase car elle constitue une protection fiable en l'état actuel. Sur cette portion la végétation sera traitée sélectivement avec la suppression des plus gros sujets pouvant déstabiliser l'ouvrage.



Conséquences des travaux sur le paysage :

- la ripisylve sera totalement supprimée : la digue et les arrières plans seront donc perçus plus nettement depuis la rive droite, depuis la berge en rive gauche la Bléone sera d'autant plus perceptible, favorisant les vues sur la rivière.
- le perré béton ainsi que le parement en enrochements libres seront nettement plus visibles et souligneront le tracé de la digue.

Travaux			Zone paysagère	Enjeux paysagers		Opportunités de gestion en lien avec le projet	Impacts bruts des travaux sur le paysage		Mesures d'évitement, de réduction et de compensation	Mesures d'accompagnement	Impacts paysagers à court terme après mesures (0-5 ans)		Impacts paysagers à moyen/long terme après mesures (5-15 ans)	
Zone	Nature	Description		Intensité	Nature		Intensité	Nature (-) impact négatif (+) impact positif			Intensité	Nature (-) impact négatif (+) impact positif	Intensité	Nature (-) impact négatif (+) impact positif
2	Seuil BDR	Abattages / Digue des Ferréols (260mL, rive gauche)	2	Forts	Cônes de visibilité, fréquentation importante, usages promenade, sport et loisirs	Contexte de zone urbaine (ouvrages bétonnés possibles ponctuellement), aménager des zones tampon et cordons végétalisés pour accompagner les zones artificialisées de la rive gauche	Modérés	-Ripisylve limitée aux sujets arbustifs conservés sur le corps de digue (-) -Vue accentuée sur le lit de la rivière et sur la rive droite depuis la rive gauche -Vue accentuée sur la digue et sur les arrière plans depuis la rive droite et les ponts	Néant	Néant	Modérés Positifs	-Ouvertures visuelles vers la rivière (+) -Réduction du caractère anthropique de la digue et de ses abords par les plantations sur les 50 mL amont (+) -Conservation d'une ripisylve arbustive sur le haut de la digue pour la portion aval (+)	Faibles Positifs	-Proximité, ré-appropriation de la rivière par les riverains (+)
		Confortement / Digue des Ferréols (260mL, rive gauche)					Modérés	-Perception visuelle accentuée du perré béton et du parement de la digue en blocs de béton depuis la rive droite et le grand pont (-)	Néant	-Technique expérimentale en faveur d'une revégétalisation spontanée du pied de digue : enrochements avec aspérités (MA3)	Modérés Négatifs	-Perception visuelle accentuée du perré béton et du parement de la digue en blocs de béton depuis la rive droite et le grand pont (-)	Faibles Positifs	-Reconstitution d'une ripisylve spontanée en pied de digue (+)
		Abaissement du seuil					Faibles	-Silhouette du seuil plus rectiligne -Profondeur du lit jusqu'à +0,30m à l'aval et -0,60m à l'amont	Néant	Néant	Faibles Non-significatifs	-Silhouette du seuil plus rectiligne	Faibles Non-significatifs	-Accentuation de la variation de hauteur du lit de la rivière (jusqu'à +0,30m à l'aval et -0,60m à l'amont)
3	Seuil CFP	Abattages / Digue des Ferréols (1160mL, rive gauche)	3	Forts			Forts	-Suppression de la ripisylve existante (-) -Vue accentuée sur le lit de la rivière et sur la rive droite depuis la rive gauche -Vue accentuée sur la digue et sur les arrière plans depuis la rive droite	-Plantation d'une strate arbustive sur banquette au sommet du parement de la digue (MA2) -Plantation d'arbres et arbustes à l'arrière de la promenade, vers le parc L. Jouve, aux abords du gymnase, ainsi qu'en amont du pont de Nice	-Sécuriser les abords de la digue par un garde-corps adapté dans le cadre de l'aménagement futur de la promenade (à la charge de la commune)	Forts Positifs	-Création d'ouvertures visuelles (+) -Renforcement du cloisonnement végétal à l'arrière de la digue pour les zones où les plantations sont possibles (+) -Sécurisation des abords de la rivière par un garde corps longeant la promenade (+)	Modérés Positifs	-Proximité, ré-appropriation de la rivière par les riverains (+) -Reconstitution d'une ripisylve arbustive sur le haut de la digue (+) -Ruptures paysagères et points noirs visuels adoucis par les plantations accompagnant la promenade (+)
		Confortement / Digue des Ferréols (1160mL, rive gauche)					Modérés	-Perception visuelle accentuée du perré béton et du parement de la digue en enrochements libres depuis la rive droite et le pont BDR (-)	Néant	-Technique expérimentale en faveur d'une revégétalisation spontanée du pied de digue : enrochements avec aspérités (MA3)	Faibles Négatifs	-Perception visuelle accentuée du perré béton et du parement de la digue en enrochements libres depuis la rive droite et le pont BDR (-)	Faibles Positifs	-Reconstitution d'une ripisylve spontanée en pied de digue (+)

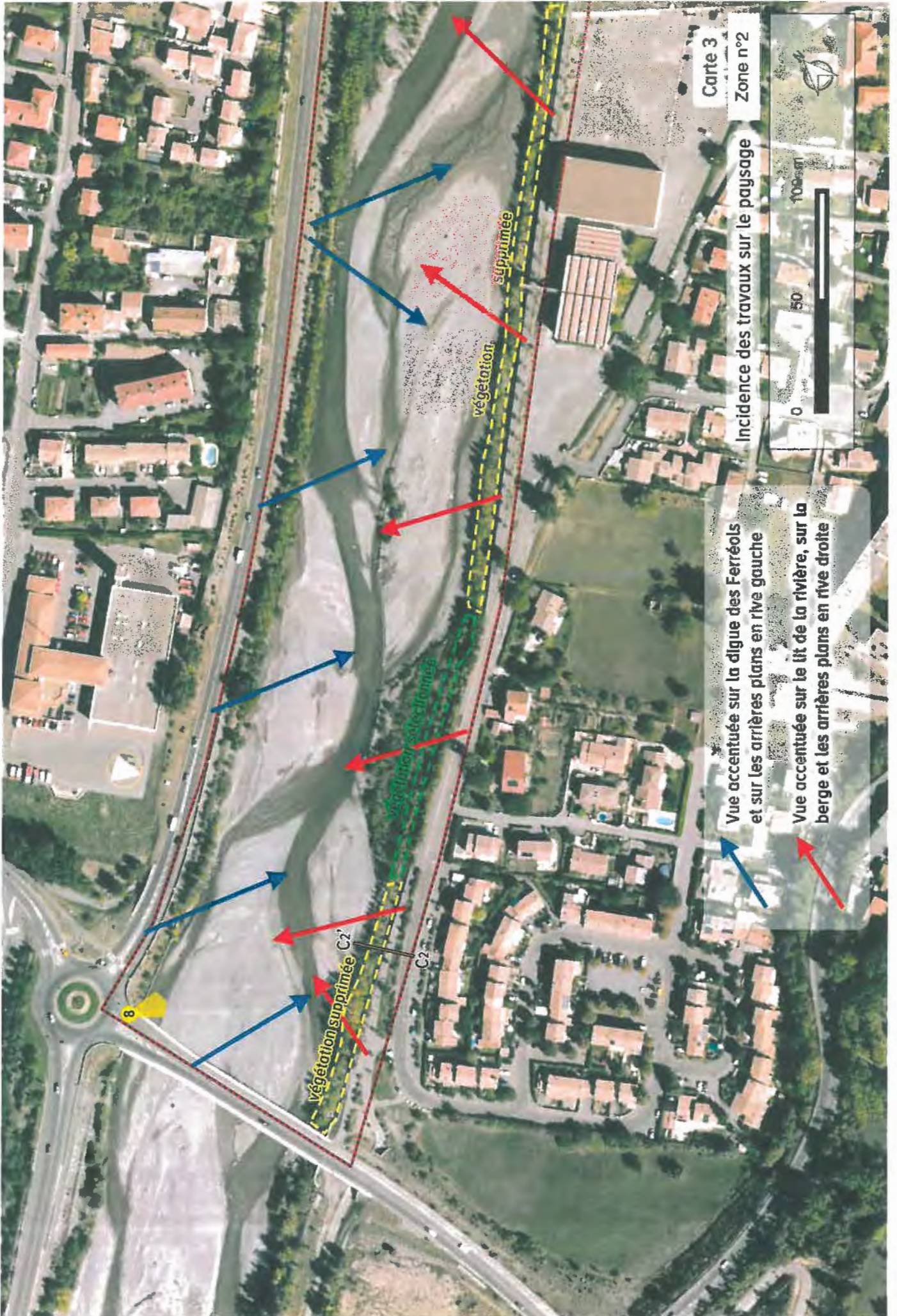
1.2.4. Repères cartographiques



1.2.5. Cartes des impacts

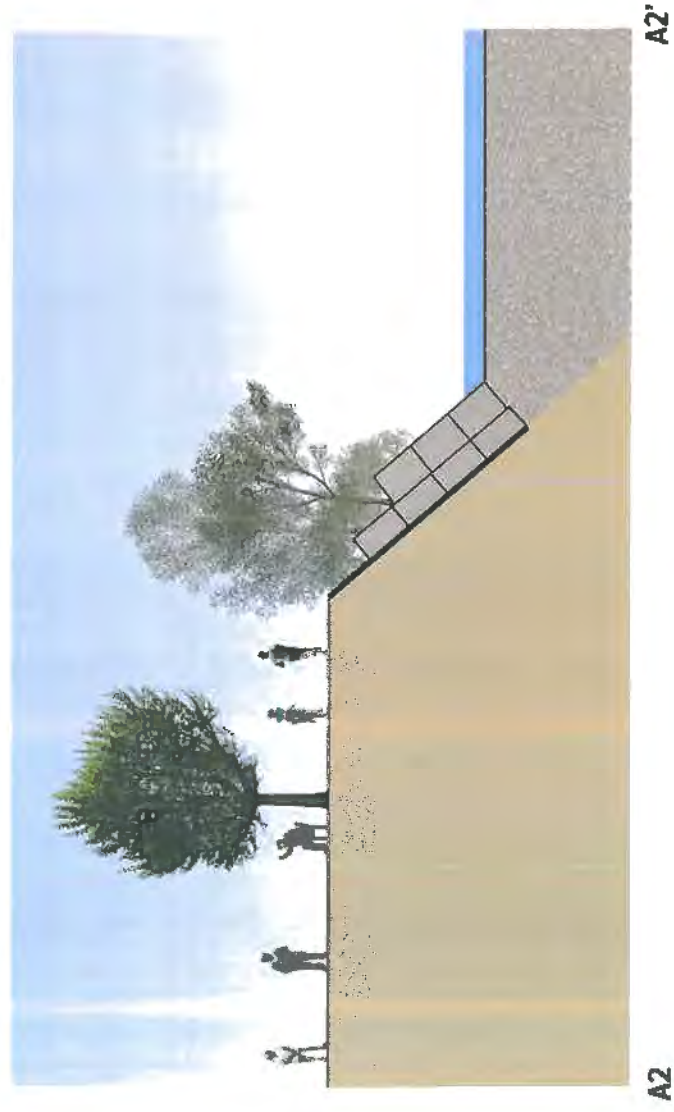




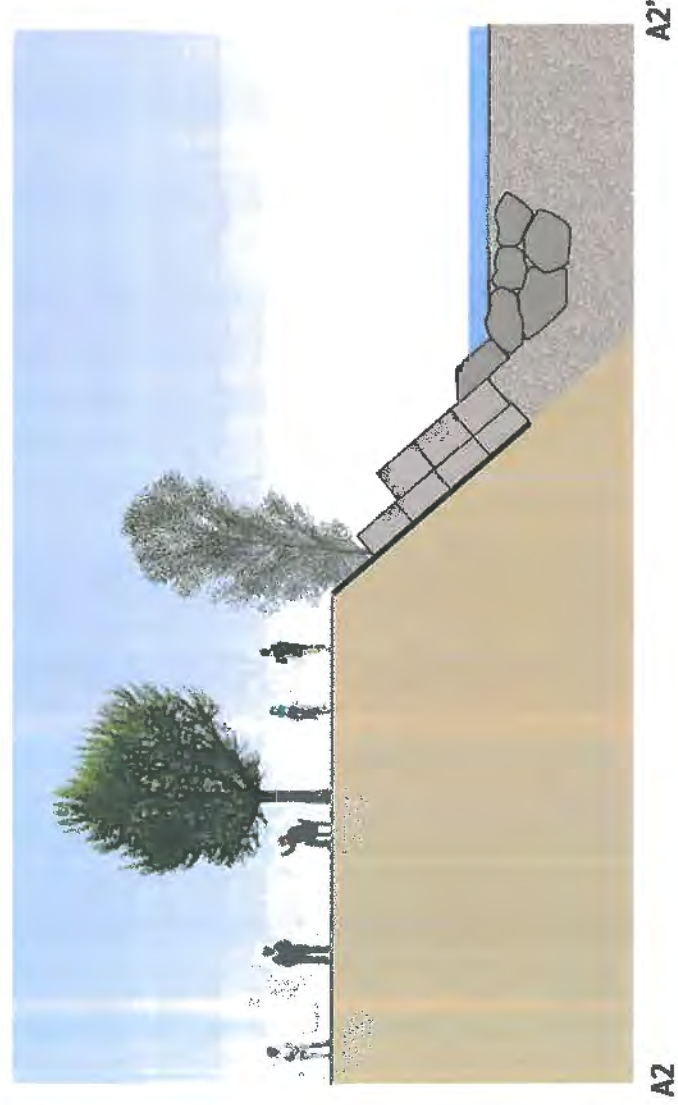


Coupe A2 - A2'  
Digue des Ferréols (rive gauche)  
échelle 1/200

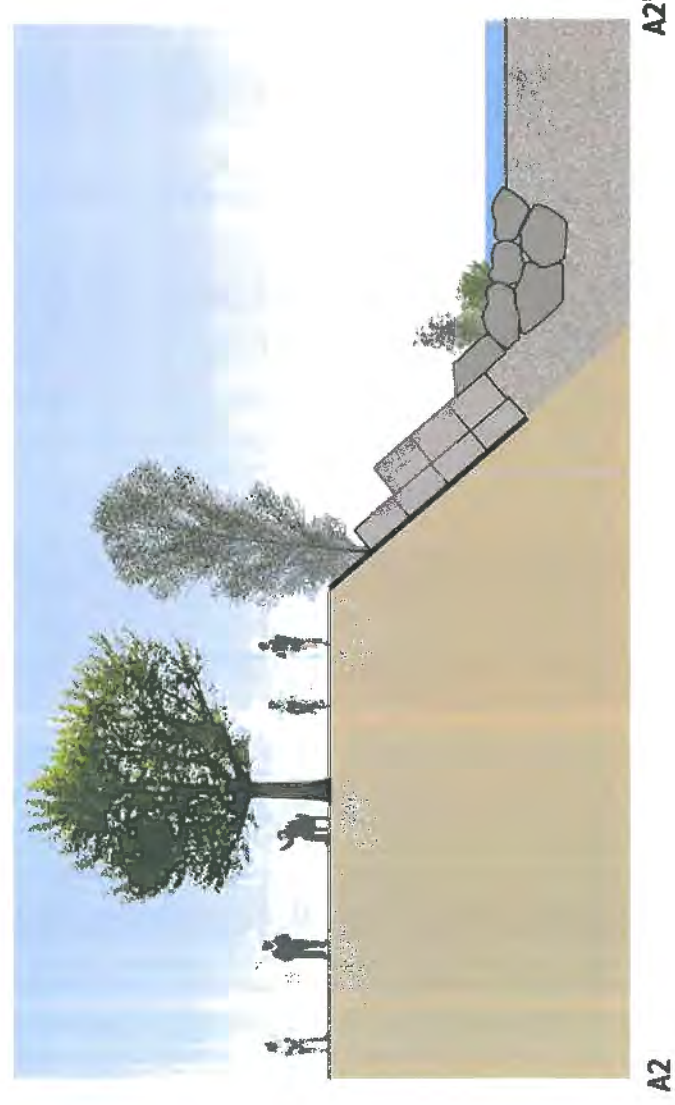
Existant :



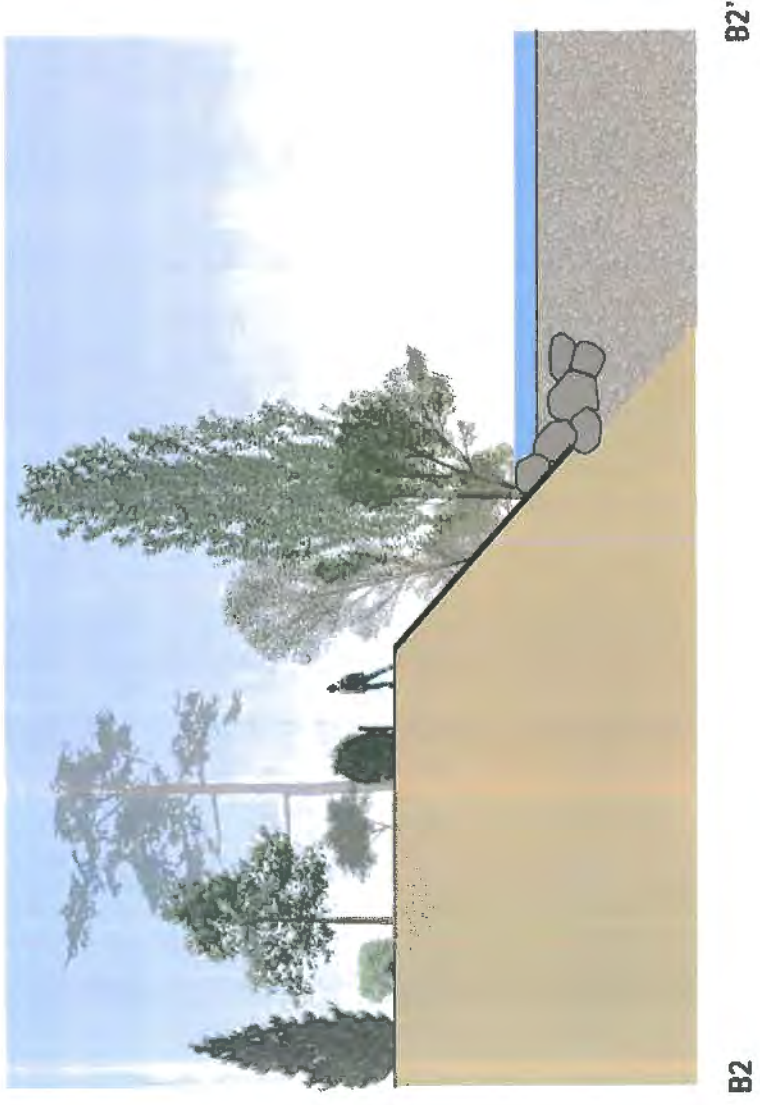
Projection après travaux (0-5ans) :



Projection à long terme (10-15ans) :



Coupe B2 - B2'  
Digue des Ferréols (rive gauche)  
échelle 1/200



Existant :

Projection après travaux (0-5ans) :

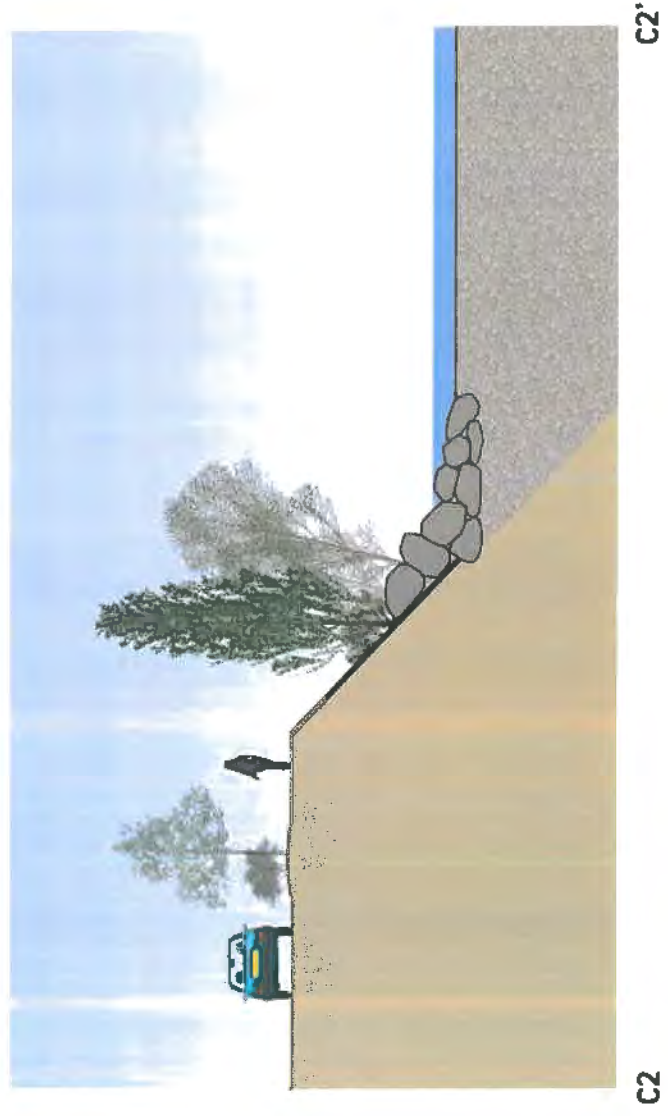


Projection à long terme (10-15ans) :

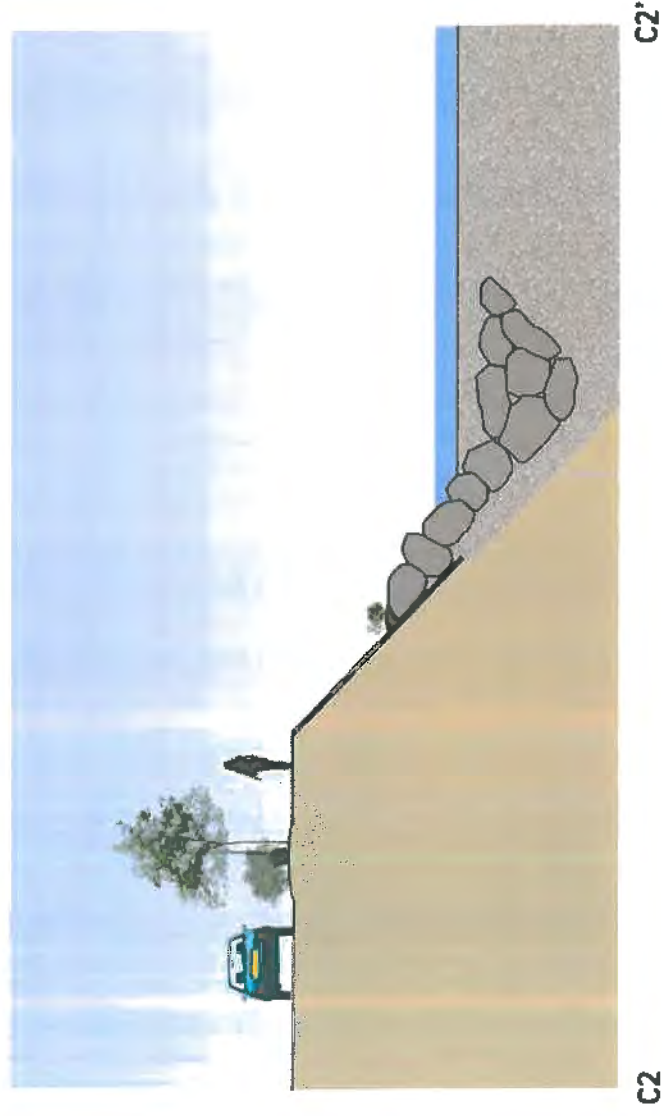


Coupe C2 - C2'  
Digue des Ferréols (rive gauche)  
échelle 1/200

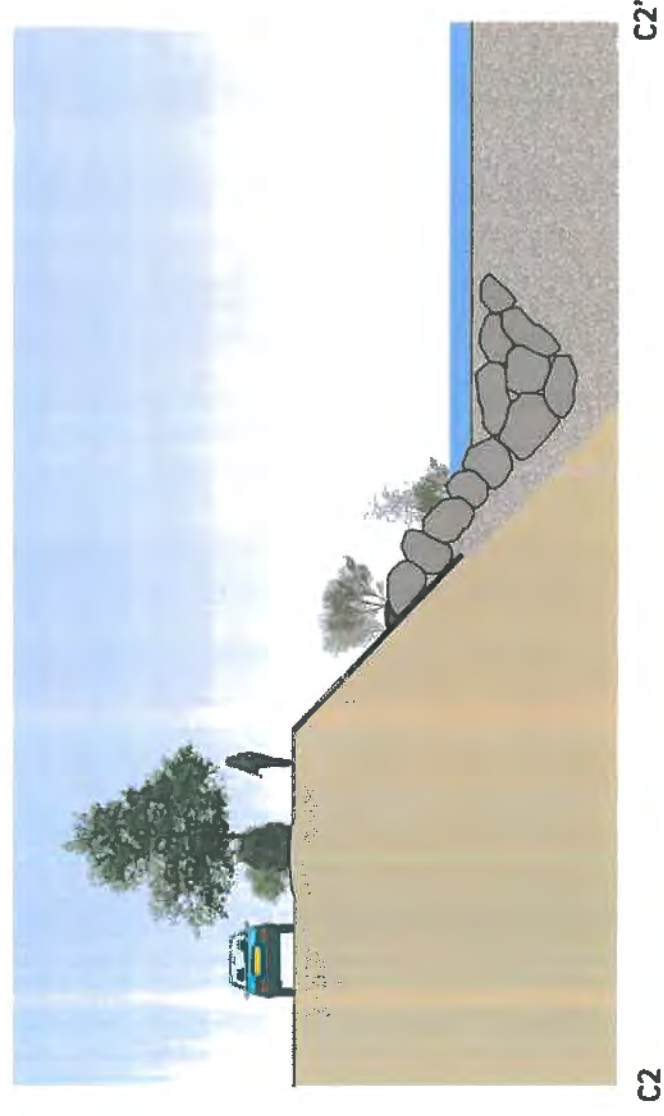
Existant :



Projection après travaux (0-5ans) :



Projection à long terme (10-15ans) :



1.2.7. Projections

1.2.7.1. Vue 4 : depuis le grand pont vers l'aval

Existant



Projection après travaux (0-5ans)



Projection à long terme (10-15ans)



Existant



Projection après travaux (0-5ans)



Projection à long terme (10-15ans)



1.2.7.3. Vue 6 : depuis le stade Jean Rolland en rive gauche vers l'omont

Existant



Projection après travaux (0-5ans)



Projection à long terme (10-15ans)



1.2.7.4. Vue 7 : depuis la rive droite en face du stade Jeon Rolland, vers l'Est

Existant

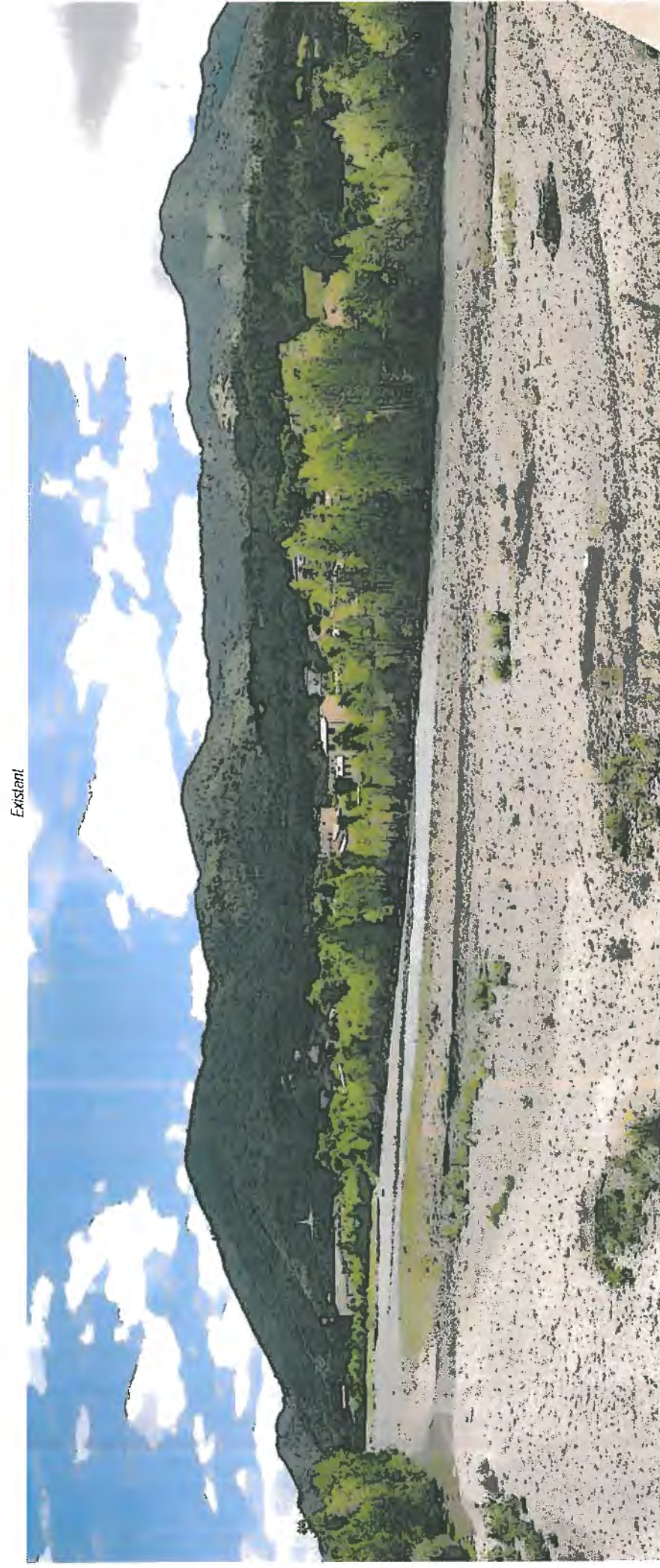


Projection après travaux (0-5ans)

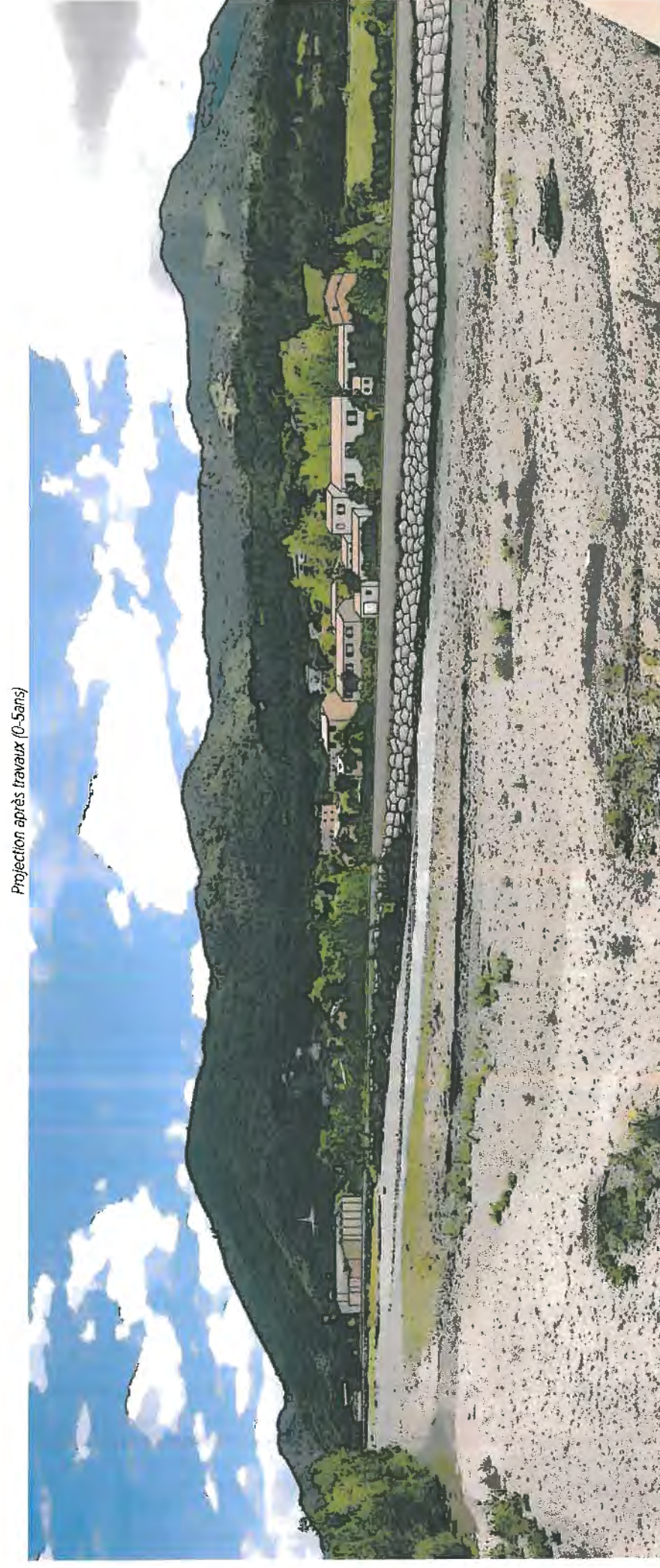


Projection à long terme (10-15ans)





Existant



Projection après travaux (0-5ans)

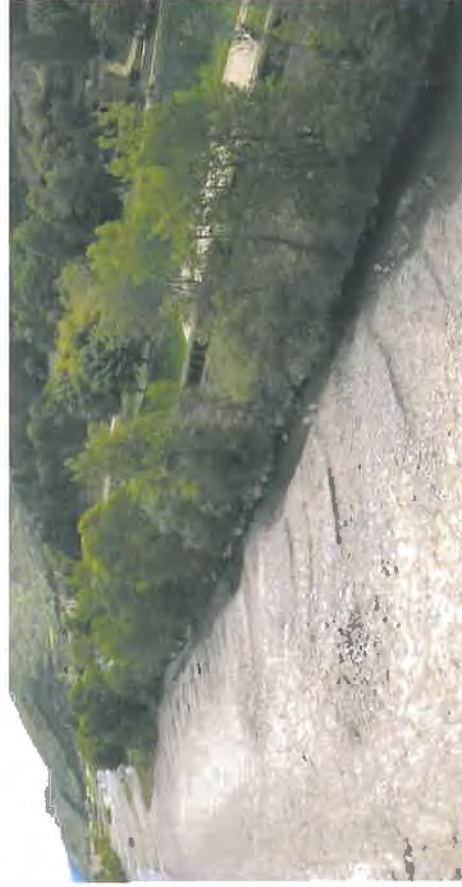


Projection à long terme (10-15ans)

### 1.3. Travaux en zone 3

#### 1.3.1. Digue du plan d'eau des Ferréols

Les travaux consistent au confortement de la digue du plan d'eau des Ferréols en rive gauche (1020m). La végétation présente sur le corps de digue sera supprimée. Le sabot et le parement en enrochements de la digue du plan d'eau des Ferréols seront complètement démontés et remplacés. Le perré en béton sera conservé sur l'ensemble du linéaire où il est présent.



Conséquences des travaux sur le paysage :

- la ripisylve sera limitée à la végétation présente à l'arrière du perré béton: la digue et les arrières plans seront donc perçus plus nettement, depuis la berge en rive gauche la Bléone sera d'autant plus perceptible, favorisant les vues sur la rivière.
- le perré béton ainsi que le parement en enrochements libres seront nettement plus visibles et souligneront le tracé de la digue.

### 1.3.2. Pont des CFP

Les travaux consistent au confortement des piles du pont des Chemins de Fer de Provence (CFP). Ces travaux sont prévus en 2018-2019. L'abaissement du lit risque de décompresser les parements en pierres maçonnées. Un confinement des piles par un parement en béton armé, coulé et coffré sur place, associé à des ancrages tirants au travers de l'ouvrage sera mis en place. Une fois confortées, une protection en enrochements bétonnés autour de chaque pile sera installée. La végétation présente sur les iscles autour du pont sera supprimée.

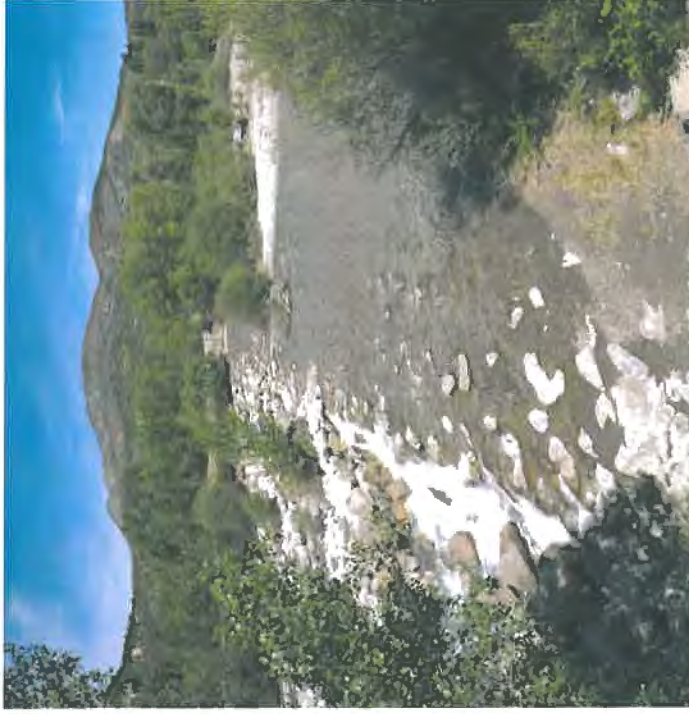


Conséquences des travaux sur le paysage :

- les piles du pont des CFP paraîtront plus hautes et plus larges avec l'abaissement du lit de la rivière et le confortement en béton et enrochements bétonnés.

### 1.3.3. Seuil des CFP

Les travaux consistent à l'arasement complet du seuil des Chemins de Fer de Provence (CFP) créé en 1985. Ces travaux sont prévus en 2018-2019. Le seuil sera arasé et les blocs d'enrochement seront réutilisés dans le cadre du confortement des digues en rive gauche. La végétation implantée dans le lit aux abords du seuil sera supprimée.



Conséquences des travaux sur le paysage :

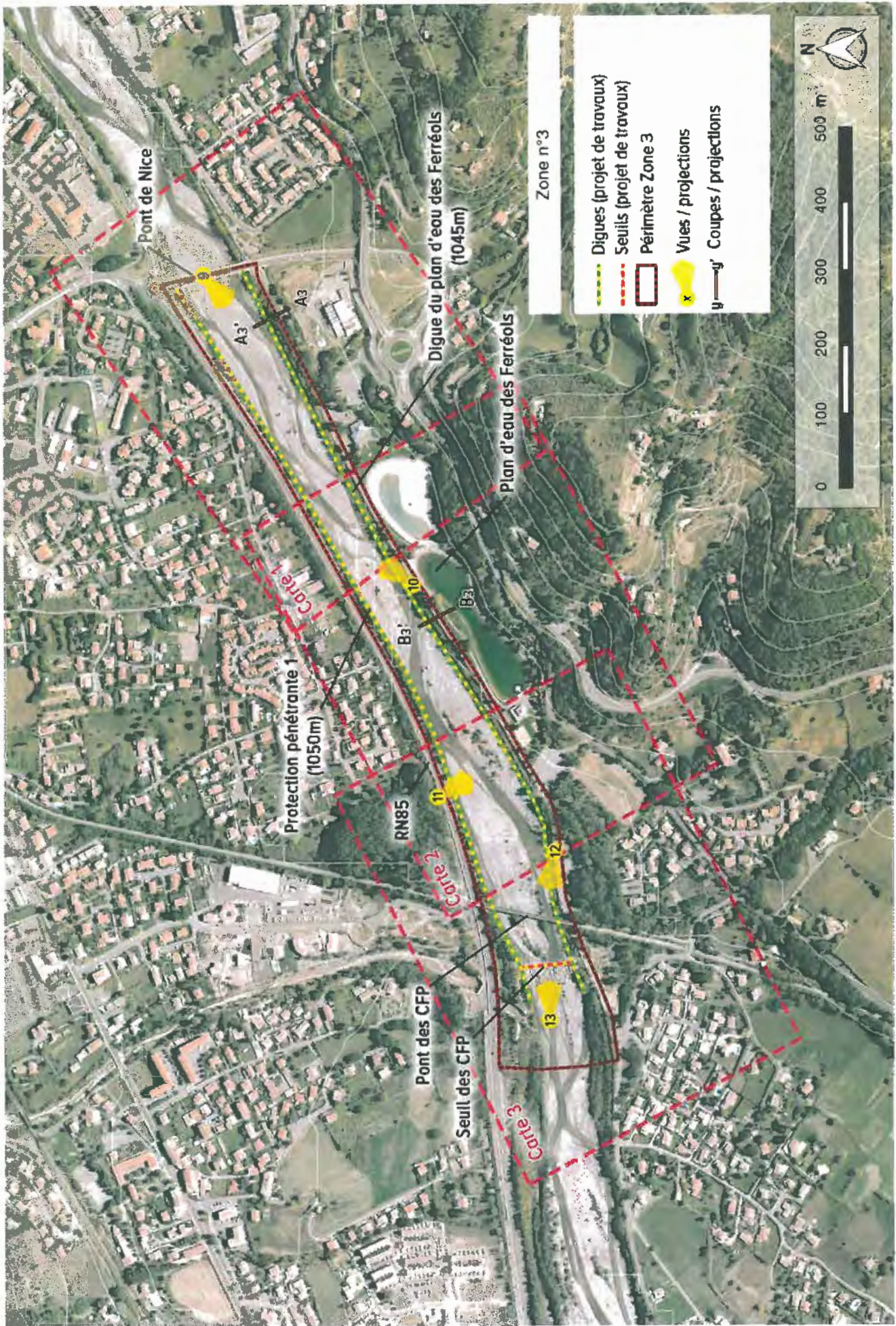
- on ne percevra plus de seuil.
- le lit de la Bléone baissera en amont du seuil jusqu'à -1.20m ,et sera rehaussé en aval de +2.00m (fond moyen à 10 ans).
- en amont du seuil la hauteur des digues paraîtra plus élevée, en aval le phénomène sera inverse.
- la disparition de la chute d'eau entraînera celle du bruit qui lui est associé.

### 1.3.4. Autres travaux

Le confortement des protections en rive droite créées en 1996 (1020 ml) relevant de la compétence de la DIR MED ne seront pas traités dans cette étude. Le déplacement de la prise d'eau du canal de Gaubert n'aura pas d'incidence majeure sur le paysage.

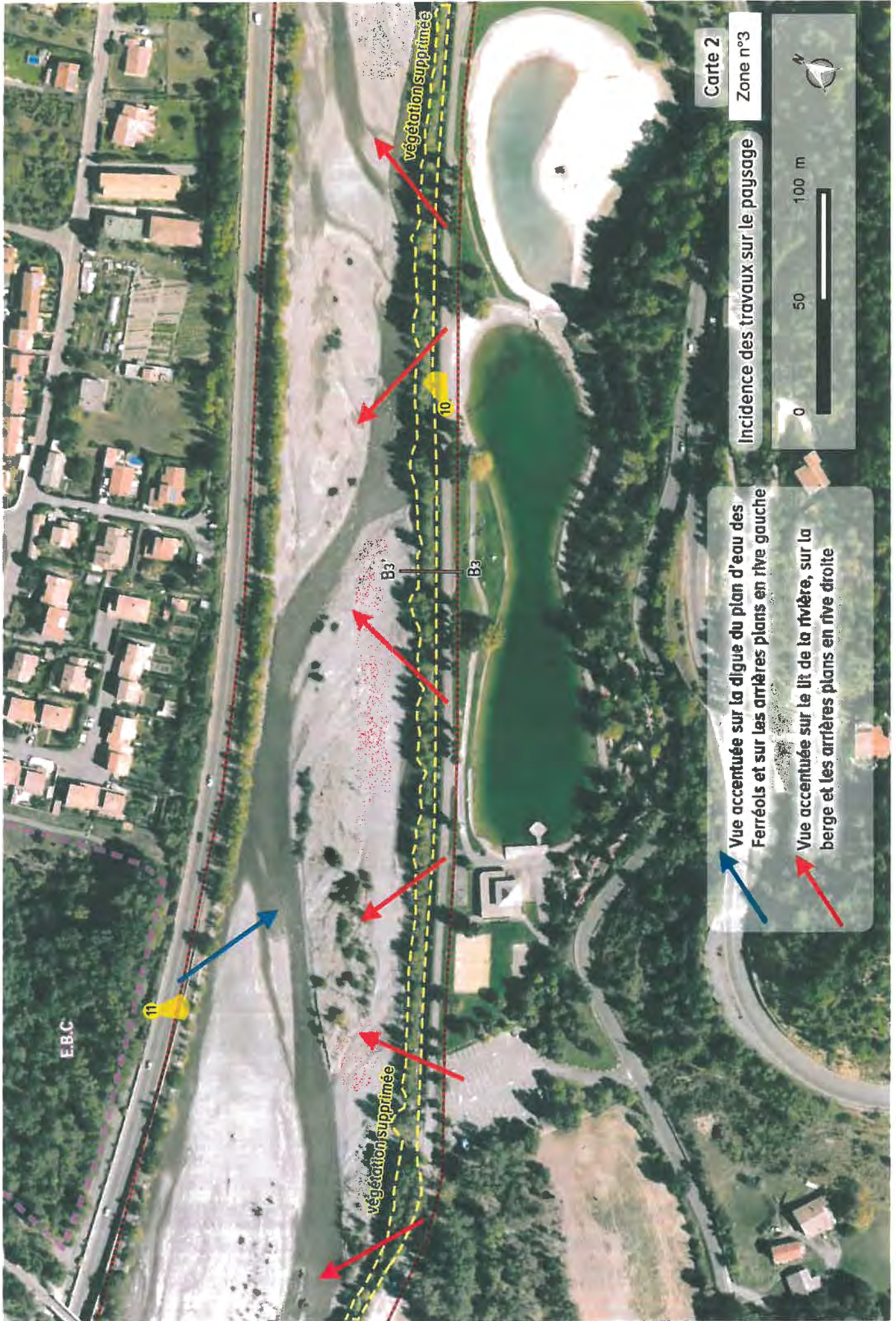
Travaux			Zone paysagère	Enjeux paysagers		Opportunités de gestion en lien avec le projet	Impacts bruts des travaux sur le paysage		Mesures d'évitement, de réduction et de compensation	Mesures d'accompagnement	Impacts paysagers à court terme après mesures (0-5 ans)		Impacts paysagers à moyen/long terme après mesures (5-15 ans)	
Zone	Nature	Description		Intensité	Nature		Intensité	Nature (-) impact négatif (+) impact positif			Intensité	Nature (-) impact négatif (+) impact positif	Intensité	Nature (-) impact négatif (+) impact positif
3	Seuil CFP	Abattages / Digue du plan d'eau des Ferréols (1020mL, rive gauche)	3	Forts à modérés vers l'aval	Cônes de visibilité, fréquentation importante, usages promenade et loisirs	Contexte de zone péri-urbaine (limiter les ouvrages bétonnés), conserver le caractère naturel de la rivière, conserver et valoriser les cônes de vue existants	Forts	-Suppression de la ripisylve existante (-) -Vue accentuée sur le lit de la rivière et sur la rive droite depuis la rive gauche -Vue accentuée sur la digue et sur les arrières plans depuis la rive droite	-Plantation d'une strate arbustive sur banquettes au sommet du parement de la digue (MA2) -Plantation d'arbres et arbustes à l'arrière de la digue au niveau du parking amont du plan d'eau -Plantation d'arbres dans les discontinuités à l'arrière de la digue aux abords des bassins du plan d'eau -Prolongement de la haie du plan d'eau jusqu'en aval du pont des CFP, avec taille en port libre et renouvellement par des espèces locales (MR8)	-Plantations d'arbres et arbustes à l'arrière de la digue en amont du pont des CFP : espace arboré et fleuri (MA5) -Adapter la gestion des espaces verts par une gestion différenciée afin de recréer une ambiance paysagère à caractère de ripisylve (MR8)	Modérés Positifs	-Création d'ouvertures visuelles (+) -Renforcement des cordons végétaux existants par de nouvelles plantations là où l'espace le permet (+) -Accentuation du caractère "naturel" des espaces verts situés à l'arrière de la digue (+)	Faibles Positifs	-Proximité, ré-appropriation de la rivière par les riverains (+) -Reconstitution d'une ripisylve arbustive sur le haut de la digue (+) -Haie stricte bordant la digue reconverte en haie libre : transition plus douce entre le caractère naturel de la rivière avec les espaces artificialisés du plan d'eau (+)
		Confortement / Digue du plan d'eau des Ferréols (1020mL, rive gauche)		Forts à modérés vers l'aval			Modérés	-Perception visuelle accentuée du perré béton et du parement de la digue en enrochements libres depuis la rive droite (-)	Néant	-Technique expérimentale en faveur d'une revégétalisation spontanée du pied de digue : enrochements avec aspérités (MA3)	Modérés Négatifs	-Perception visuelle accentuée du perré béton et du parement de la digue en enrochements libres depuis la rive droite (-)	Faibles Positifs	-Reconstitution d'une ripisylve spontanée en pied de digue (+)
		Confortement / Piles du pont des CFP		Modérés			Faibles	-Perception visuelle des piles du pont accentuée, elles paraîtront plus hautes et plus larges	Néant	Néant	Faibles Non-significatifs	-Perception visuelle des piles du pont accentuée, elles paraîtront plus hautes et plus larges	Faibles Non-significatifs	-Perception visuelle des piles du pont accentuée, elles paraîtront plus hautes et plus larges
		Arasement du seuil		Modérés			Faibles	-Disparition du seuil -Profondeur du lit jusqu'à +2,00m à l'aval et -1,20m à l'amont -Perception des digues plus élevées à l'amont du seuil (-) et plus basses à l'aval (+) -Suppression du bruit associé à la chute d'eau	Néant	Néant	Faibles Non-significatifs	-Disparition du seuil -Suppression du bruit associé à la chute d'eau	Faibles Négatifs	-Accentuation de la variation de hauteur du lit de la rivière (jusqu'à +2,00m à l'aval et -1,20m à l'amont) : perception de la digue plus élevée à l'amont du seuil et plus basse à l'aval depuis la rive droite (peu de cônes de visibilité)
<p><b>Travaux n'impactant pas le paysage :</b>                      -Déplacement de la prise d'eau du canal de Goubert                      -Aménagement du canal de Goubert dans la digue</p>														

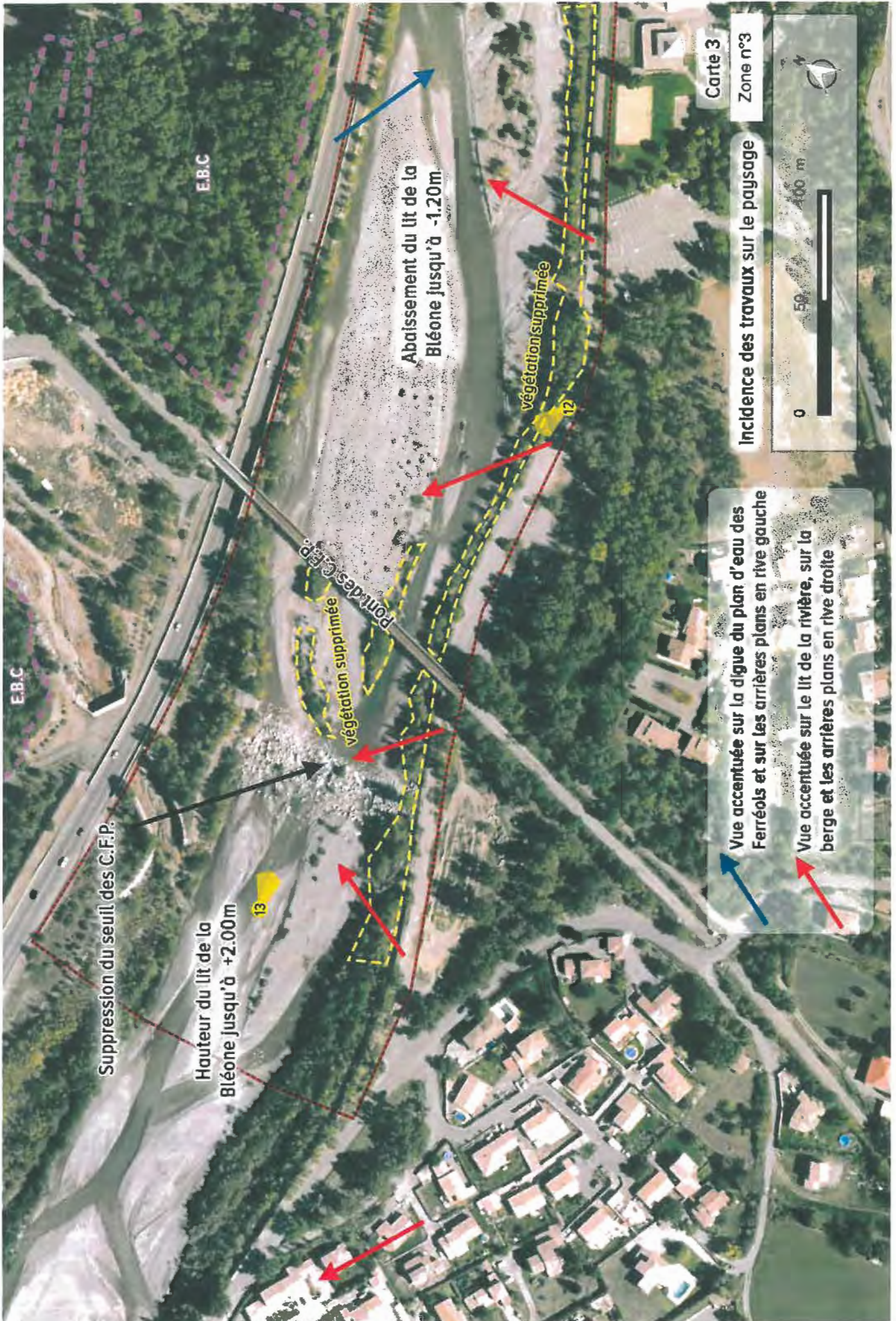
1.3.6. Repères cartographiques



1.37. Cartes des impacts

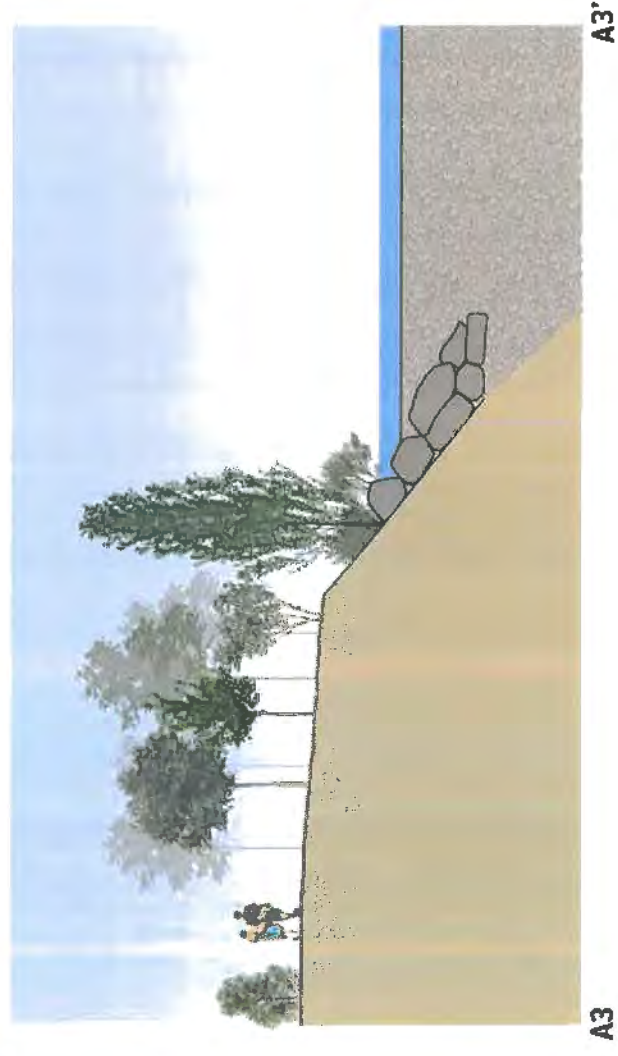




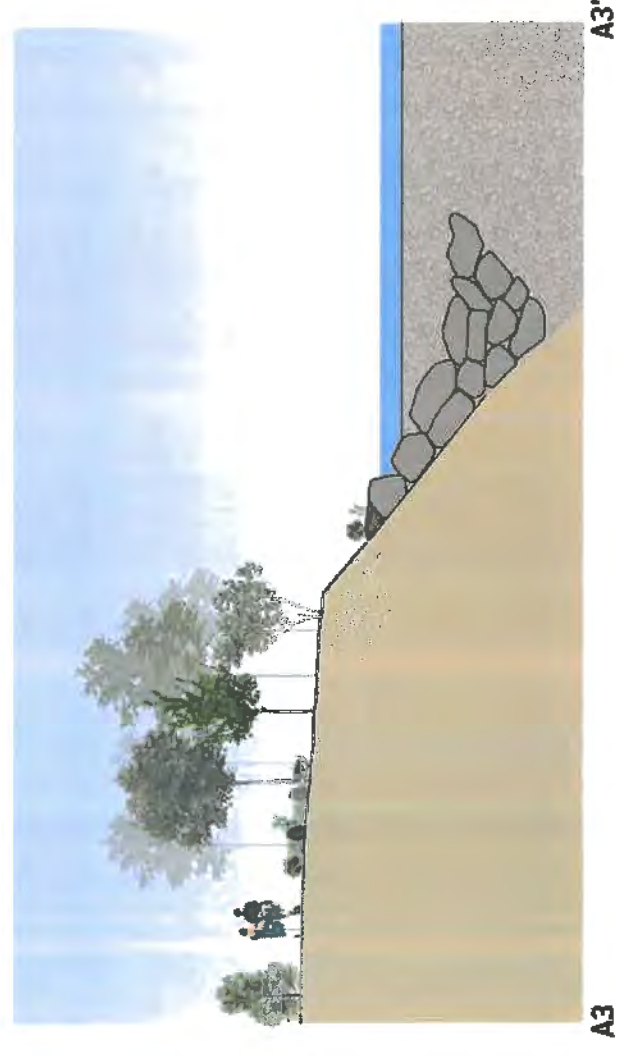


**Coupe A3 - A3'**  
Digue du plan d'eau des Ferréols (rive gauche)  
échelle 1/200

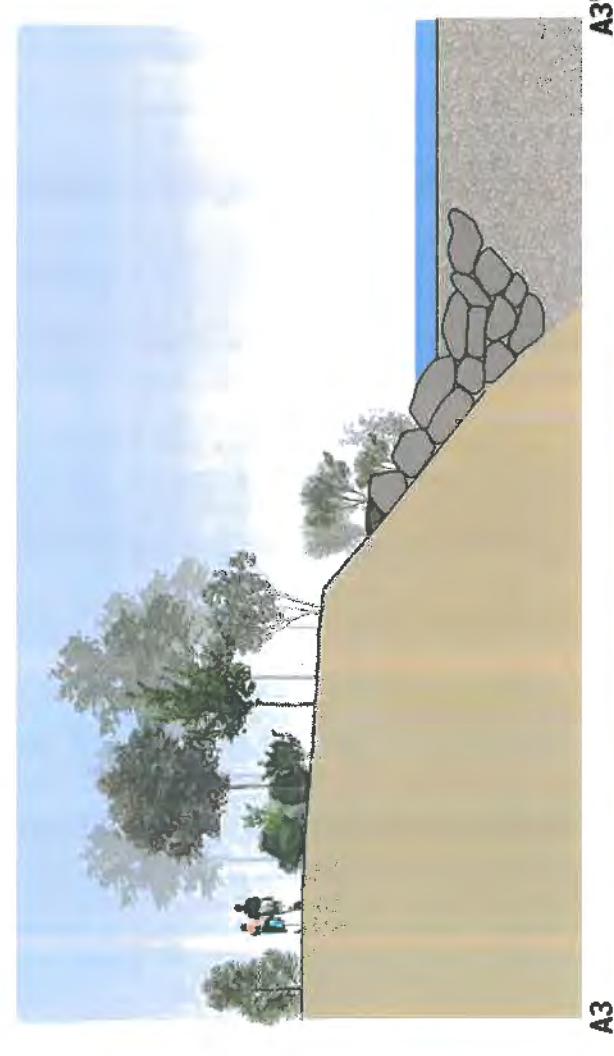
Existant :



Projection après travaux (0-5ans) :

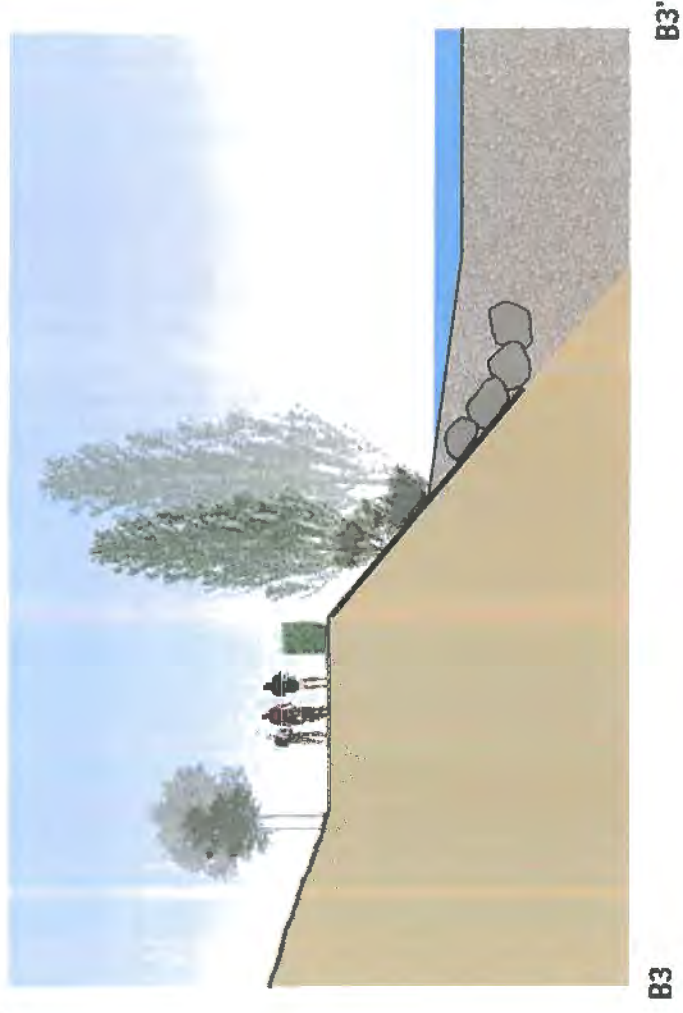


Projection à long terme (10-15ans) :

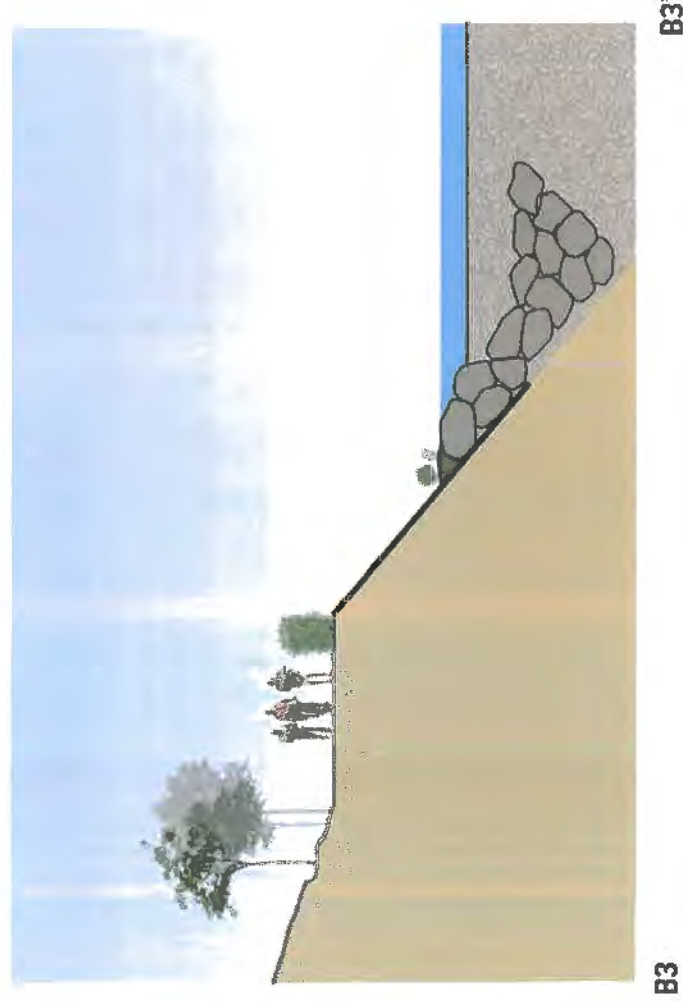


Coupe B3 - B3'  
Digue du plan d'eau des Ferréols (rive gauche)  
échelle 1/200

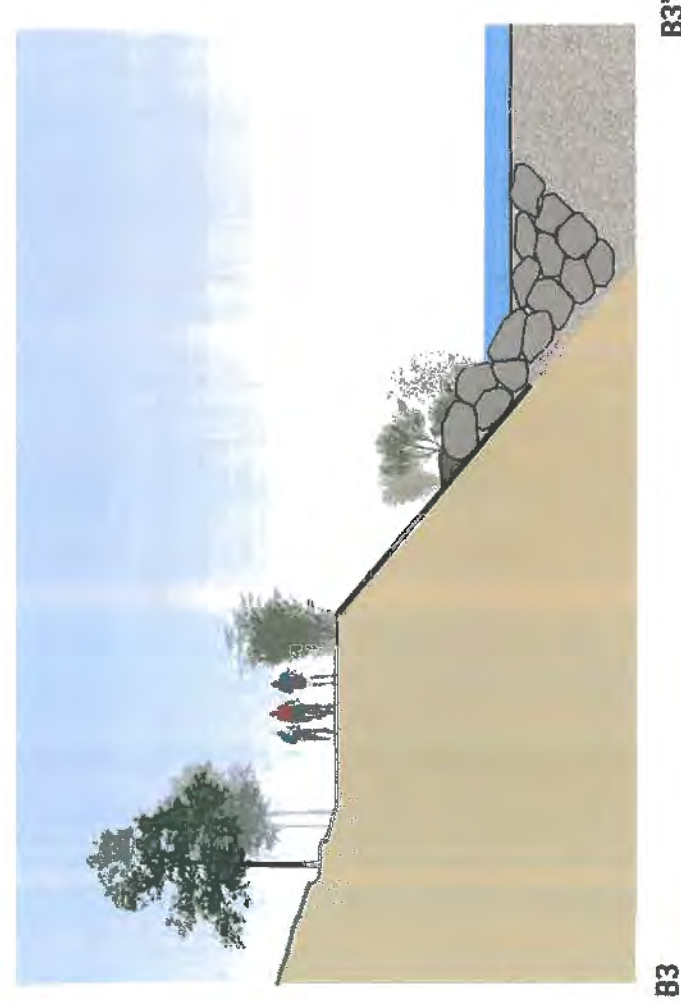
Existant :



Projection après travaux (0-5ans) :



Projection à long terme (10-15ans) :



1.3.9.1. Vue 9 : depuis le pont de Nice vers l'aval



Projection après travaux (0-5ans)



Projection à long terme (10-15ans)



1.3.9.2. Vue 10 : depuis la RN85 en rive droite vers le plan d'eau des Ferréols  
*Existant*



*Projection après travaux (0-5ans)*



*Projection à long terme (10-15ans)*



1.3.9.3. Vue 11 : depuis la RN85 en rive droite vers le plan d'eau des Ferréols  
*Existant*



*Projection après travaux (0-5ans)*



*Projection à long terme (10-15ans)*



1.3.9.4. Vue 12 : depuis la piste cyclable en rive gauche vers le pont des CFP vers l'aval

Existant



Projection après travaux (0-5ans)



Projection à long terme (10-15ans)



1.3.9.5. Vue 13 : vue aérienne depuis le seuil des CFP vers l'omont

Existant



Projection après travaux (0-5ans)

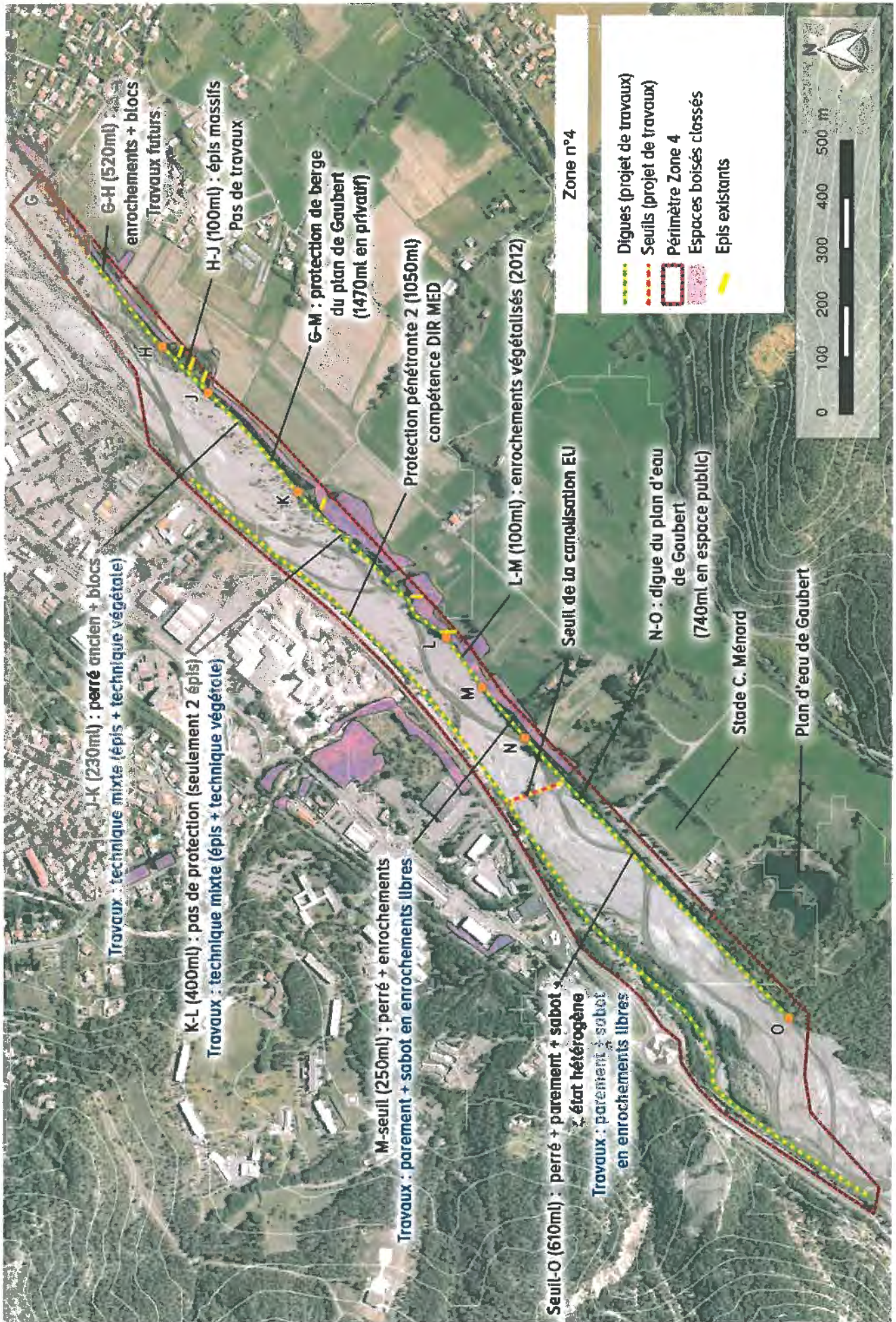


Projection à long terme (10-15ans)



1.4. Travaux en zone 4

1.4.1. Cartographie des travaux

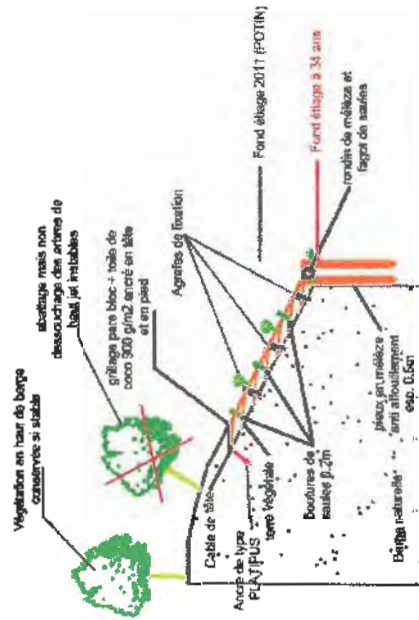


1.4.2. Protection de berge du plan de Gaubert

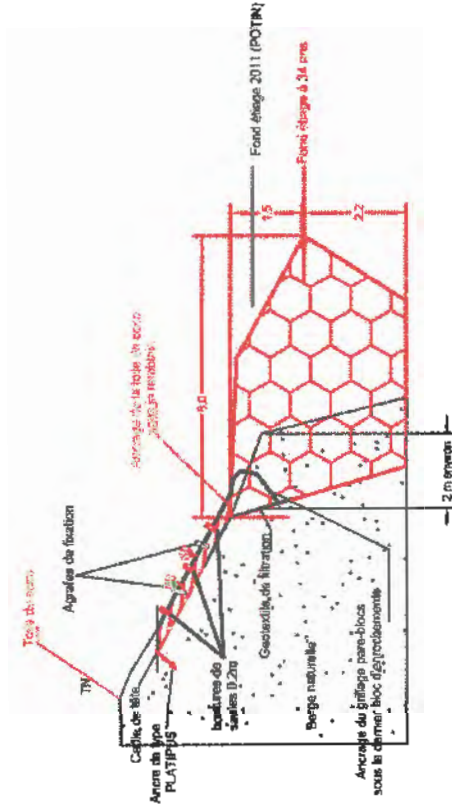
Sur la portion G-M, les travaux consistent à créer ou conforter partiellement les protections de berge du plan de Gaubert. Ils sont prévus en 2019-2020. Portion (J-K). Digue ancienne : cette digue constituée d'un perré ancien maçonné conforté par quelques blocs de béton s'étend sur environ 230 m et protège des terres agricoles. Portion (K-L). Aucune protection existante : il n'existe aucune protection ou digue sur cette portion de 400 m mise à part des épis en gabion renforcés ou non par des blocs de béton.

Sur ces 2 portions seule la végétation instable et gênant la réalisation des travaux sera supprimée. Une protection de type «technique mixte» sera mise en oeuvre avec une succession d'épis courts constitués d'enrochements couplés à une technique végétale : grillage pare blocs, pieux et rondins de mélèze, fagots de saule, plantation de boutures de saule.

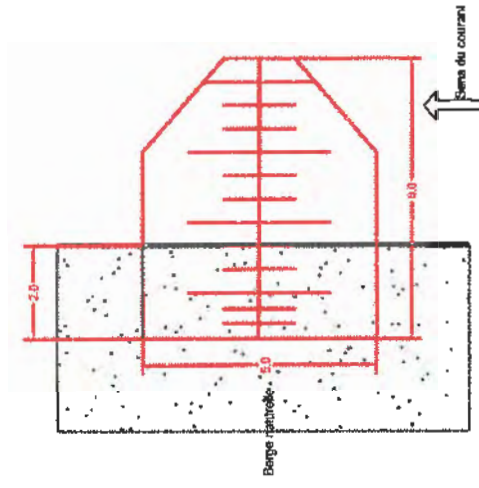
Profil en travers de la technique végétale



Profil en travers d'un épi court



Vue en plan d'un épi court



Conséquences des travaux sur le paysage :

- la ripisylve sera reconstituée par une végétation arbustive sur l'ensemble du parement de la protection.
- la partie supérieure des épis sera perceptible depuis la rive droite.
- depuis la berge en rive gauche la Bléone sera davantage perceptible, favorisant les vues sur la rivière depuis le sentier de promenade.
- depuis la rive droite, la ripisylve sera perçue de façon plus dense en partie haute de la berge qu'en partie basse.

### 1.4.3. Seuil de la canalisation EU

Les travaux consistent à l'arasement complet du seuil de la canalisation d'eau usées créé en 1997. Ils sont prévus en 2019-2020.

Le seuil protégeant la conduite d'eaux usées sera arasé entièrement. Les blocs d'encrochements liaisons au béton seront démontés au brise-roche puis réemployés pour le confortement des fondations des digues en rive gauche.



Conséquences des travaux sur le paysage :

- on ne percevra plus le seuil.
- le lit de la Bléone baissera en amont du seuil jusqu'à -1.50m ,et sera rehaussé en aval de +0.50m (fond moyen à 10 ans).
- en amont du seuil la berge paraîtra plus élevée, en aval le phénomène sera inverse la digue paraîtra légèrement plus basse.
- la disparition de la chute d'eau entraînera celle du bruit qui lui est associé.

#### 1.4.4. Digue du plan de Gaubert

Sur la partie M-O, les travaux consistent au confortement des digues et des protections en rive gauche (860 m). Ils sont prévus en 2019-2020.

La digue du plan de Gaubert protège quelques habitations, le stade de rugby et le lac de Gaubert. Sur ce linéaire la végétation est supprimée excepté celle située en arrière du parement si elle n'est pas problématique pour l'ouvrage. Le perré en béton sera conservé. Le parement et le sabat seront entièrement démontés et remplacés. Les enrochements du seuil seront démontés et réutilisés pour cette nouvelle protection.



Conséquences des travaux sur le paysage :

- la ripisylve sera limitée à la végétation située à l'arrière du perré béton : la digue et les arrières plans de la rive gauche seront donc perçus plus nettement depuis la rive droite. Depuis la berge en rive gauche la Bléone sera d'autant plus perceptible, favorisant les vues sur la rivière depuis le sentier de promenade.

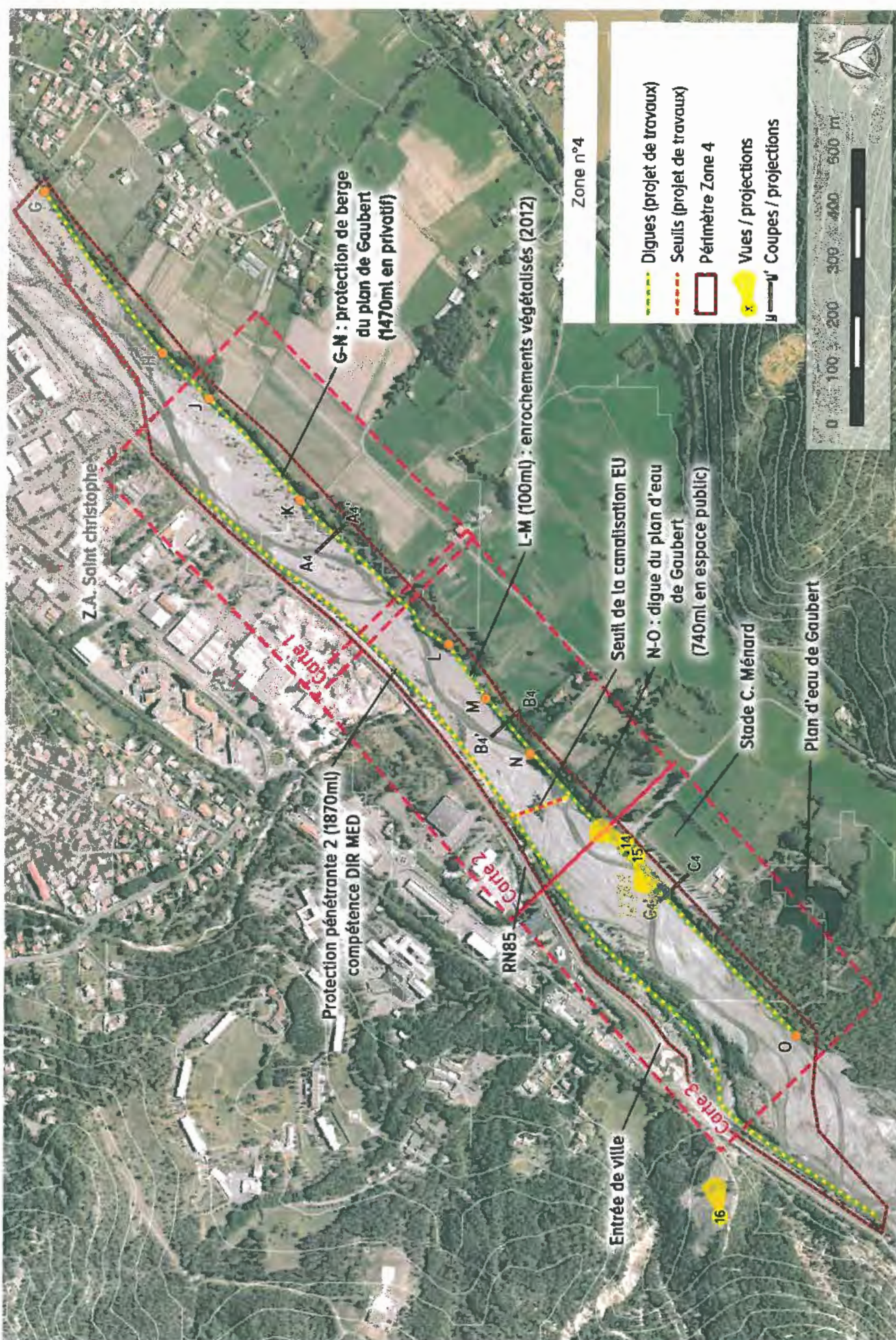
#### 1.4.5. Autres travaux

Le confortement des protections en rive droite (1045 m) relevant de la compétence de la DIR MED ne seront pas traités dans cette étude.

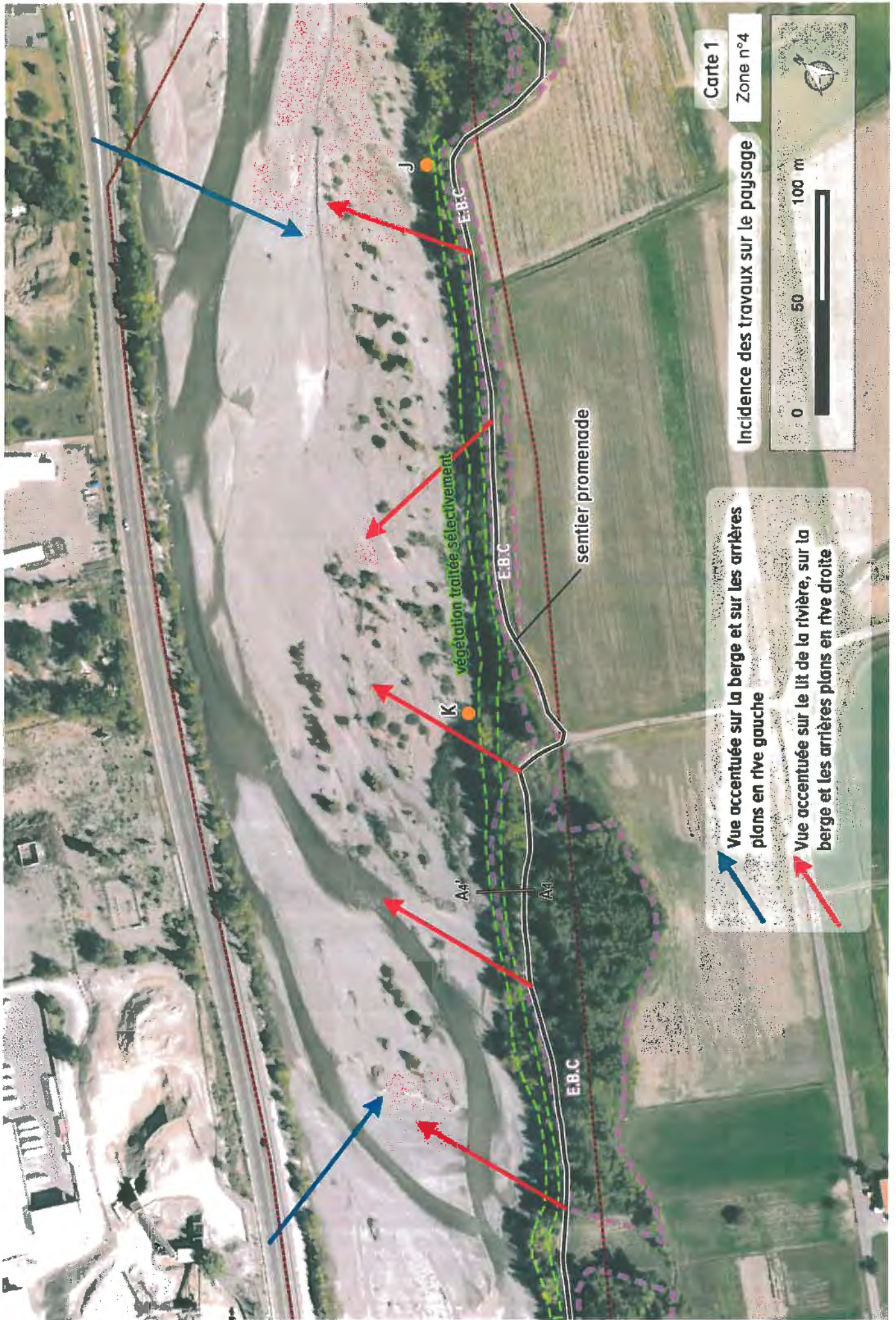
La reprise de la conduite d'eaux usées sous la Bléone n'aura pas d'incidence sur le paysage.

Travaux			Zone paysagère	Enjeux paysagers		Opportunités de gestion en lien avec le projet	Impacts bruts des travaux sur le paysage		Mesures d'évitement, de réduction et de compensation	Mesures d'accompagnement	Impacts paysagers à court terme après mesures (0-5 ans)		Impacts paysagers à moyen/long terme après mesures (5-15 ans)	
Zone	Nature	Description		Intensité	Nature		Intensité	Nature (-) impact négatif (+) impact positif			Intensité	Nature (-) impact négatif (+) impact positif	Intensité	Nature (-) impact négatif (+) impact positif
4	Seuil Cano EU	Abattage de la végétation (630 mL, rive gauche, portions J-K et K-L)	4	Modérés à forts vers l'aval	Fréquentation modérée, usage promenade, sports et loisirs	Contexte de zone rurale (éviter les ouvrages bétonnés en faveur d'enrochements)	Modérés	-Suppression d'une bande étroite de la ripisylve -Vue accentuée sur le lit de la rivière et sur la rive droite depuis le sentier de promenade en rive gauche -Vue accentuée sur la berge et sur les arrière plans depuis la rive droite	-Plantation de boutures de saule (technique végétale) sur la protection de berge réalisée	Néant	Modérés Positifs	-Création d'ouvertures visuelles (+) -Proximité de la rivière accentuée depuis la promenade (+)	Faibles Positifs	-Reconstitution d'une ripisylve arbustive sur la berge (+)
		Abattage de la végétation (860 mL, rive gauche, portion M-O)		Modérés à forts vers l'aval			Forts	-Suppression de la ripisylve, en totalité en aval du seuil au niveau du stade de rugby (-) -Vue accentuée sur le lit de la rivière et sur la rive droite depuis la rive gauche -Vue accentuée sur la berge et sur les arrière plans depuis la rive droite	-Plantation d'une strate arbustive sur banquettes ou sommet du parement de la digue (MA2)	Néant	Modérés Positifs	-Création d'ouvertures visuelles (+) -Proximité de la rivière accentuée depuis la promenade (+)	Modérés Positifs	-Reconstitution d'une ripisylve arbustive sur le haut de la digue (+)
		Confortement / Protection de berge (630 mL, rive gauche, portions J-K et K-L)		Modérés à forts vers l'aval			Faibles	-Reconstitution d'une ripisylve arbustive sur la berge (+) -Partie supérieure des épis perceptible depuis la rive droite	Néant	Néant	Faibles Positifs	-Reconstitution d'une ripisylve arbustive sur la berge (+) -Partie supérieure des épis perceptible depuis la rive droite (Impact non-significatif)	Faibles Positifs	-Reconstitution d'une ripisylve arbustive sur la berge (+)
		Confortement / Digue du plan d'eau de Gaubert (860 mL, rive gauche, portion M-O)		Modérés à forts vers l'aval			Modérés	-Perception visuelle accentuée du perré béton et du parement de la digue en enrochements libres depuis la rive droite (-)	Néant	-Technique expérimentale en faveur d'une revégétalisation spontanée du pied de digue : enrochements avec aspérités (MA3)	Modérés Négatifs	-Perception visuelle accentuée du perré béton et du parement de la digue en enrochements libres depuis la rive droite (-)	Faibles Positifs	-Reconstitution d'une ripisylve spontanée en pied de digue (+)
		Arasement du seuil		Modérés			Faibles	-Disparition du seuil -Profondeur du lit jusqu'à +0,50m à l'aval et -1,50m à l'amont -Perception de la digue plus élevée à l'amont du seuil (-) et plus basse à l'aval (+) -Suppression du bruit associé à la chute d'eau	Néant	Néant	Faibles Non-significatifs	-Disparition du seuil -Suppression du bruit associé à la chute d'eau	Faibles Négatifs	-Accentuation de la variation de hauteur de lit de la rivière (jusqu'à +0,50m à l'aval et -1,50m à l'amont) : perception de la digue plus élevée à l'amont du seuil et plus basse à l'aval depuis la rive droite (-)
Travaux n'impactant pas le paysage : -Reprise de la canalisation d'eaux usées														

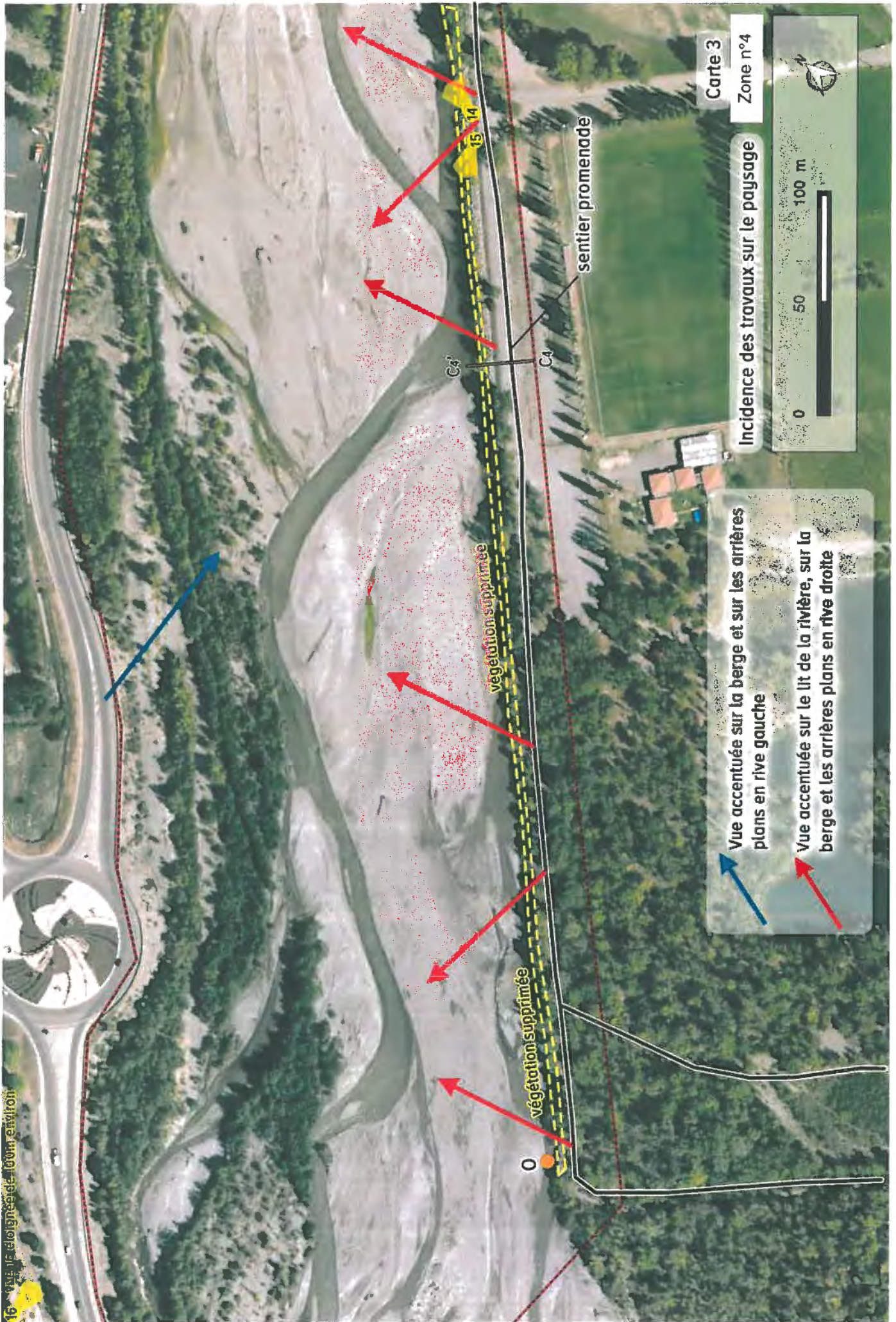
1.4.7. Repères cartographiques



1.4.8. Cartes des impacts

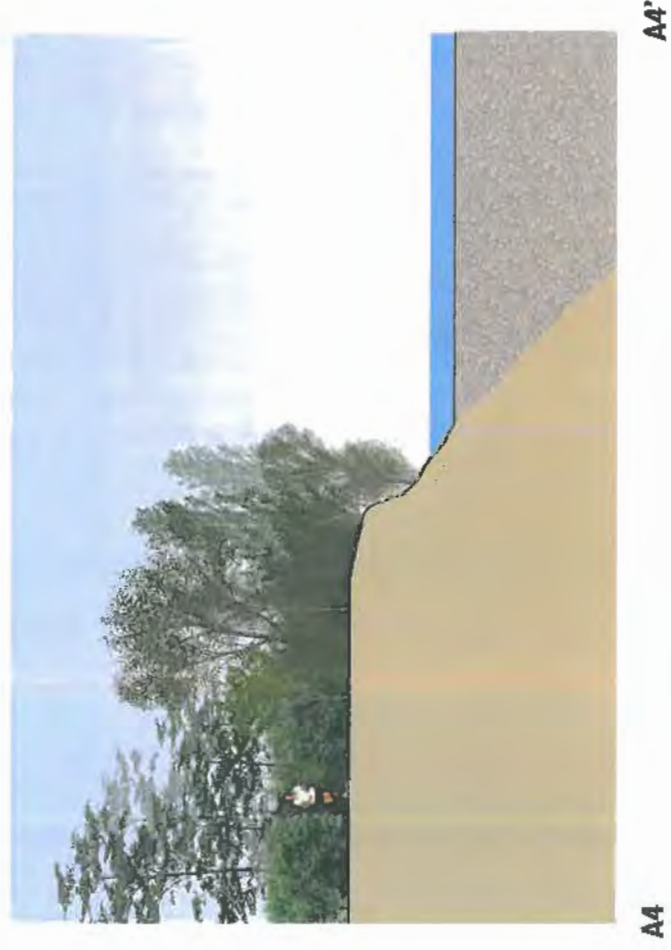






**Coupe A4 - A4'**  
Protection de berge du plan de Gaubert (rive gauche)  
échelle 1/200

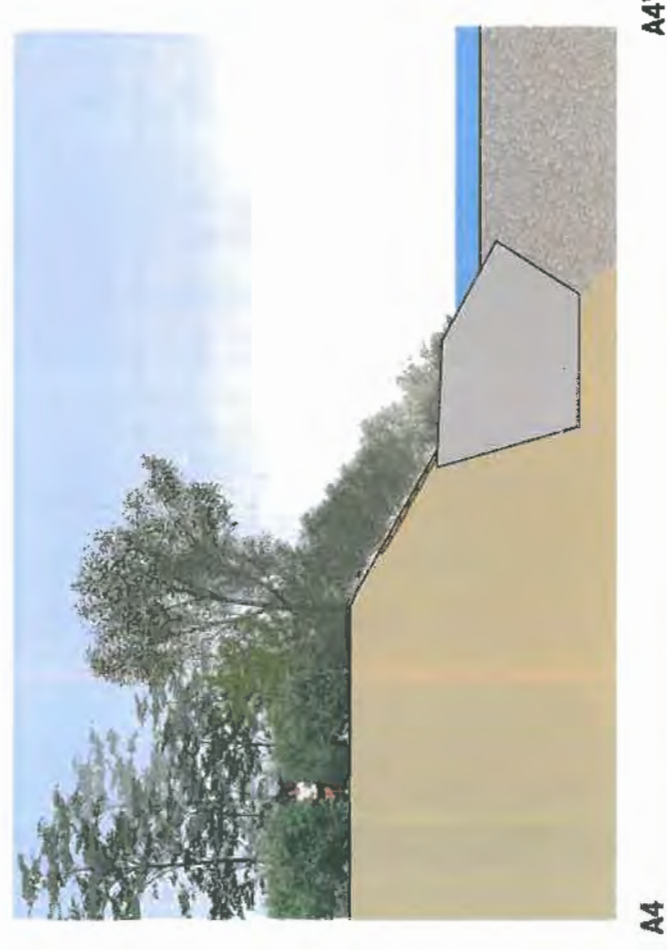
Existant :



Projection après travaux (0-5ans) :

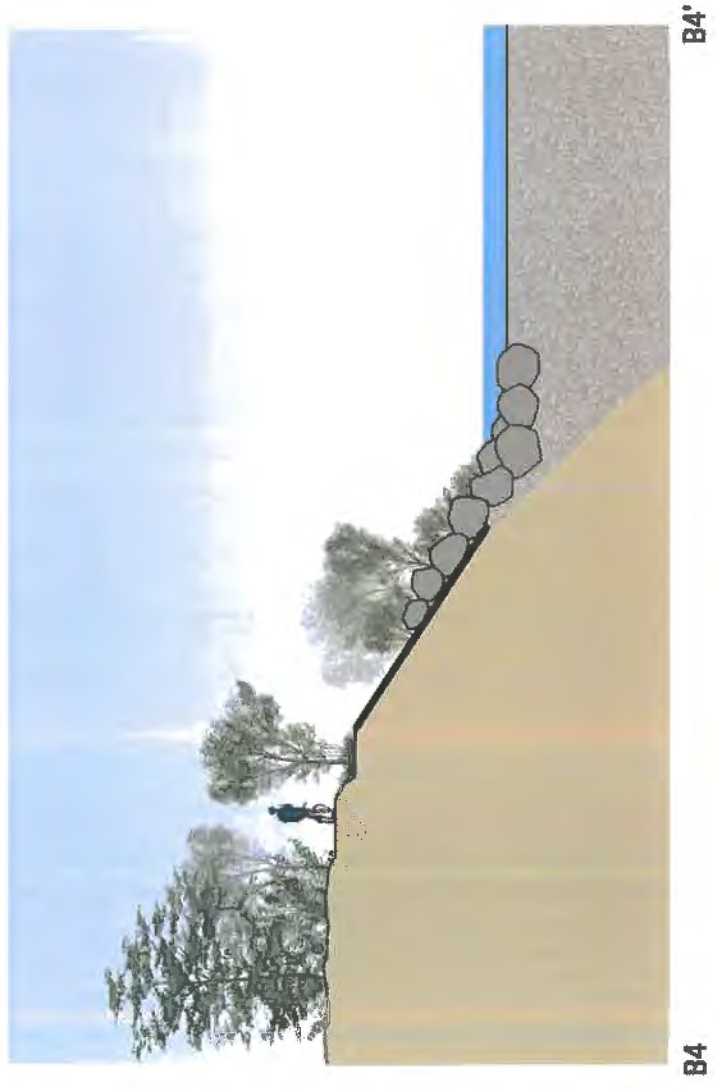


Projection à long terme (10-15ans) :

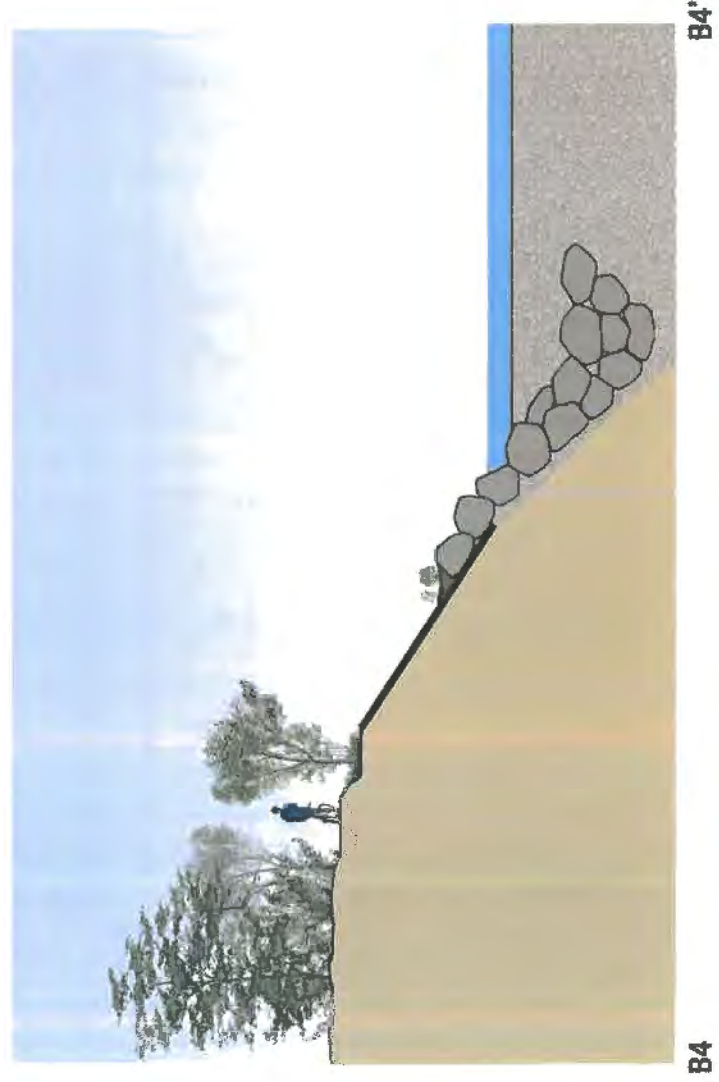


**Coupe B4 - B4'**  
Digue du plan d'eau de Goubert (rive gauche)  
échelle 1/200

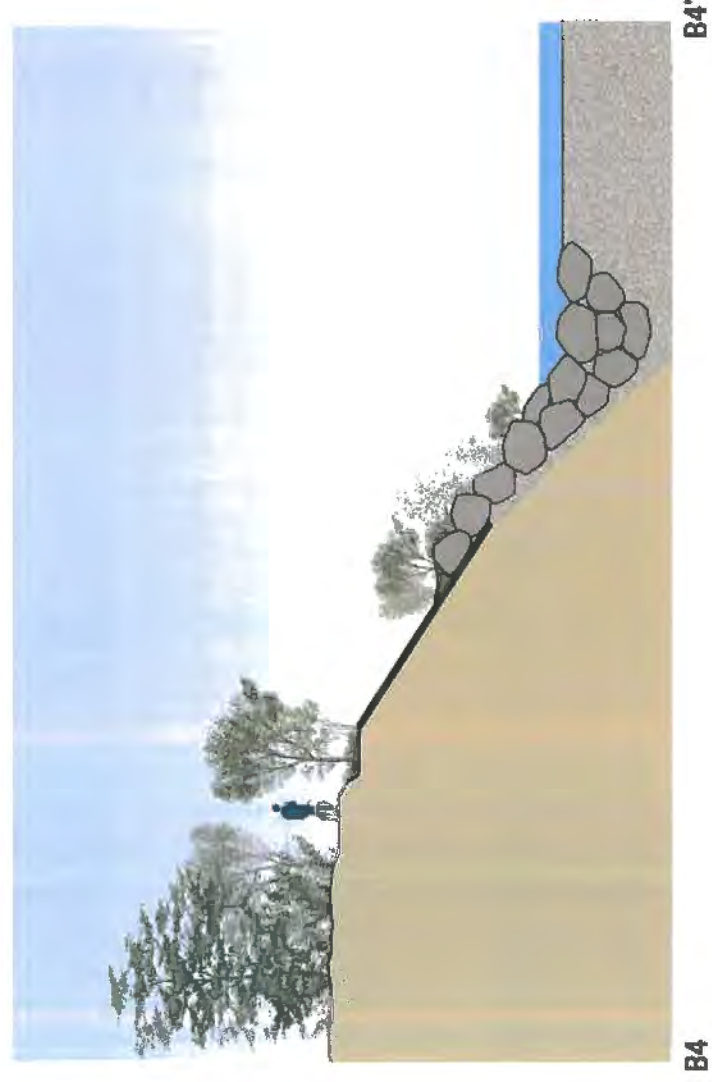
**Existant :**



**Protection après travaux (0-5ans) :**

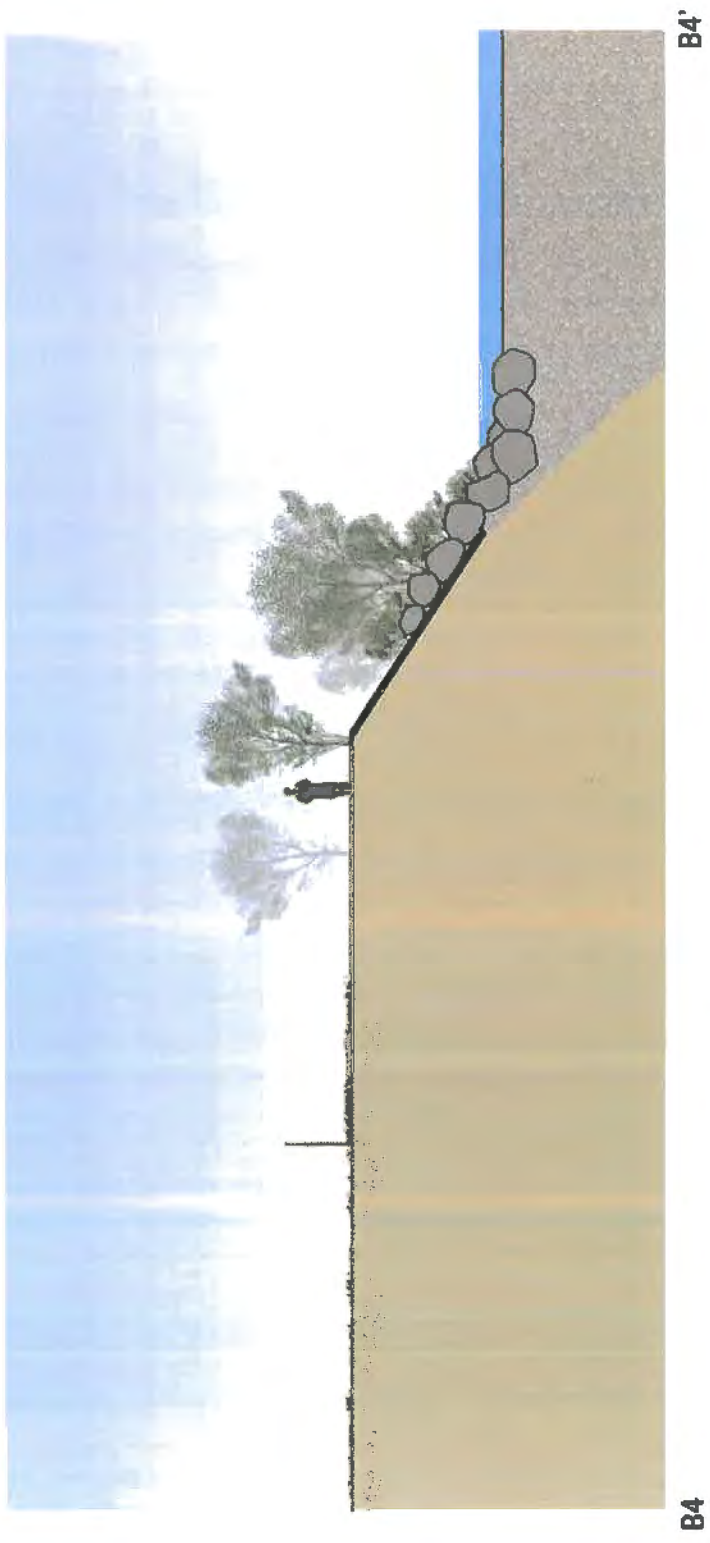


**Protection à long terme (10-15ans) :**

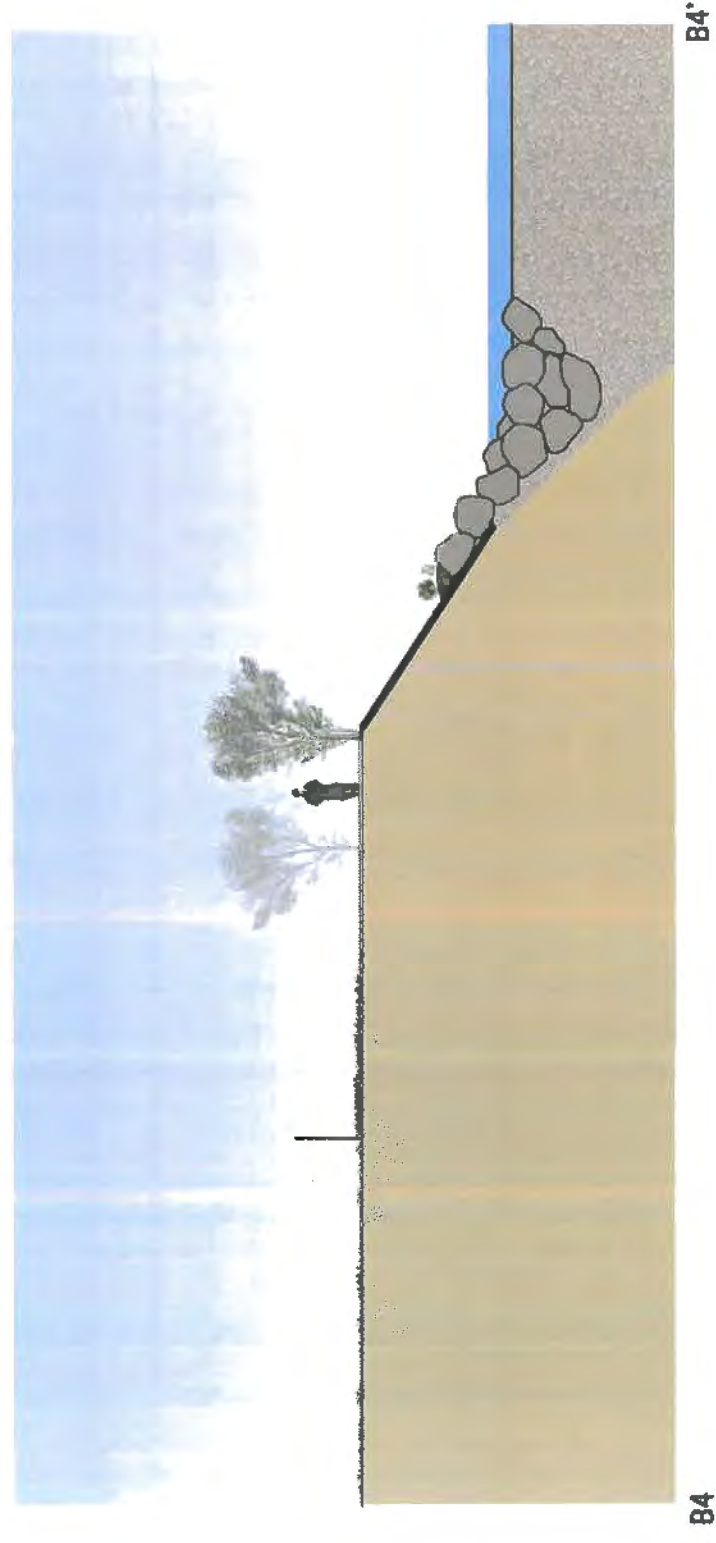


Coupe C4 - C4'  
Digue du plan d'eau de Gaubert (rive gauche)  
échelle 1/200

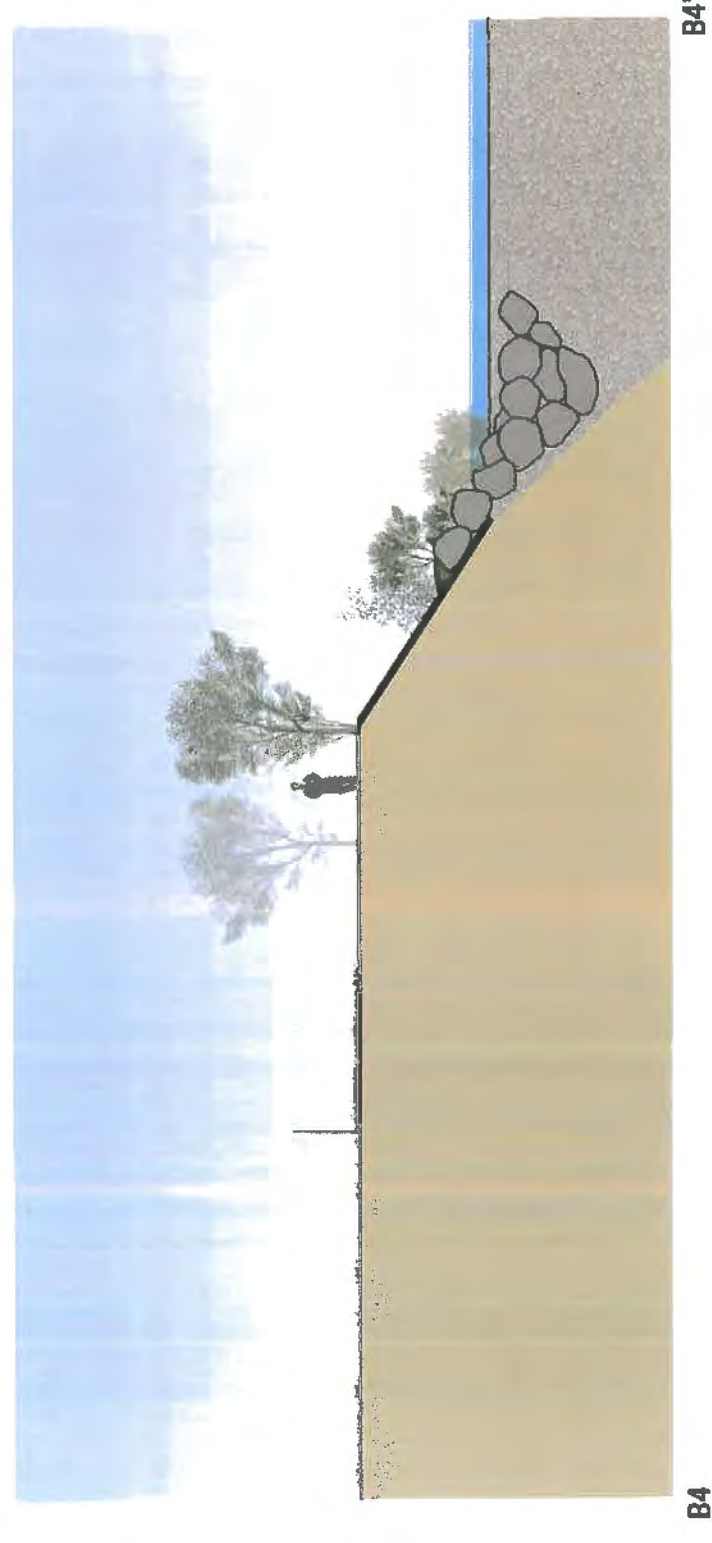
Existant :



Projection après travaux (0-5ans) :



Projection à long terme (10-15ans) :



1.4.10.1. Vue 14 : depuis l'entrée du stade C. Ménard en rive gauche vers l'amont

Existant



Projections

Projection après travaux (0-5ans)



Projection à long terme (10-15ans)



1.4.10.2. Vue 15 : depuis l'entrée du stade C. Ménard en rive gauche vers l'aval

Existant



Projection après travaux (0-5ans)



Projection à long terme (10-15ans)



1.4.10.3. Vue 16 : depuis le rocher coupé vers l'omont

Existant



Projection après travaux (0-5ans)



Projection à long terme (10-15ans)



## 2. Séquence E.R.C.

Ce chapitre traite des mesures prises pour éviter, réduire et compenser les impacts des travaux sur le paysage. Les tableaux de synthèse des séquences E.R.C. sont consultables page 9 (zone 1), page 21 (zone 2), page 37 (zone 3) et page 53 (zone 4) du présent rapport.

### 2.1. E.R.C. Zone 1 / Rive gauche

#### 2.1.1. Impacts bruts des travaux sur le paysage

- Ripisylve limitée aux sujets arbustifs conservés sur le corps de digue
- Suppression du cloisonnement végétal entre la promenade et la rivière : ouverture du paysage
- Vue accentuée sur le lit de la rivière et sur la rive droite depuis la rive gauche
- Vue accentuée sur la digue et sur les arrières plans depuis la rive droite et le grand pont
- Perception visuelle accentuée du perré béton et du parement de la digue (enrochements/blocs béton) depuis la rive droite et le grand pont

#### 2.1.2. Mesures

##### Mesures d'évitement, de réduction et de compensation :

- Plantation d'une strate arbustive sur banquette au sommet du parement de la digue des Epinettes (MA2)
- Plantation de massifs arbustifs entre les alignements de platanes sur la portion amont de la promenade (MA2)
- Plantation d'arbustes en continuité de la haie existante en amont de la gare routière (MA2)
- Plantation d'arbres et arbustes le long du parking sous l'office du tourisme (MA2)

##### Mesures d'accompagnement :

- Adapter la gestion des espaces verts par une gestion différenciée afin de recréer une ambiance paysagère à caractère de ripisylve (MR8). La taille des platanes plus douce et moins fréquente sur le front de Bléone et l'avenue Demontzey. Taille en port plus haut et plus libre des espaces arbustifs.
- Technique expérimentale en faveur d'une revégétalisation spontanée du pied de digue : enrochements avec aspérités (MA3)
- Sécuriser les abords de la digue par un garde-corps adapté dans le cadre de l'aménagement futur de la promenade (à la charge de la commune)

#### 2.1.3. Impacts résiduels à court terme (0 à 5 ans)

- Création d'ouvertures visuelles sur le paysage
- Réduction du caractère anthropique de la digue et de ses abords par les nouvelles plantations
- Sécurisation des abords de la rivière par un garde corps longeant la promenade (travaux futurs réalisés par la commune)

#### 2.1.4. Impacts résiduels à long terme (10 à 15 ans)

- Cloisonnement plus marqué des espaces piétons / véhicules
- Proximité, ré-appropriation de la rivière par les riverains
- Reconstitution d'une ripisylve arbustive en pied et sur le haut de la digue
- Renforcement du rideau arboré formé par les platanes

## 2.2. E.R.C. Zone 1 / Rive droite

### 2.2.1. Impacts bruts des travaux sur le paysage

- Masques de végétation moins denses : points noirs visibles à l'arrière de la digue
- Ripisylve limitée aux arrières plans végétalisés : bosquets, haies de peupliers, haies privées
- Vue accentuée sur la digue et sur les arrières plans depuis la rive gauche et le grand pont
- Perception visuelle accentuée du perré béton et du parement de la digue en enrochements libres depuis la rive gauche et le grand pont

### 2.2.2. Mesures

Mesures d'évitement, de réduction et de compensation :

- Plantation d'une strate arbustive sur banquette au sommet du parement de la digue (MA2)
- Conservation autant que possible de la végétation existante en partie haute et à proximité immédiate de la digue (MA2)

Mesures d'accompagnement :

- Technique expérimentale en faveur d'une revégétalisation spontanée du pied de digue : enrochements avec aspérités (MA3)

### 2.2.3. Impacts résiduels à court terme (0 à 5 ans)

- Subsistance de points noirs visuels, notamment au niveau du parking des autocars et du poste de transformation ERDF
- Perception visuelle accentuée du perré béton et du parement de la digue en enrochements libres depuis la rive gauche et le grand pont

### 2.2.4. Impacts résiduels à long terme (10 à 15 ans)

- Reconstitution d'une ripisylve arbustive en pied et sur le haut de la digue
- Densité accentuée des masques de végétation subsistants

## 2.3. E.R.C. Zone 1 / Seuil du grand pont

### 2.3.1. Impacts bruts des travaux sur le paysage

- Circulation de l'eau plus homogène sous l'ensemble des arches
- Profondeur du lit qui va progressivement varier jusqu'à -0,80m à l'aval et -1,20m à l'amont

### 2.3.2. Impacts résiduels à long terme (10 à 15 ans)

- Accentuation de la variation de hauteur du lit de la rivière (jusqu'à -0,80m à l'aval et -1,20m à l'amont) : perception de la digue plus basses à l'amont comme à l'aval depuis la rive droite et le grand pont
- Diminution des « chutes d'eau » au niveau du seuil

2.4. Cartes de revégétalisation / Zone 1





## 2.5. E.R.C. Zone 2 / Rive gauche

### 2.5.1. Impacts bruts des travaux sur le paysage

- Ripisylve limitée aux sujets arbustifs conservés sur le corps de digue en amont du seuil BDR, et totalement supprimée en aval
- Vue accentuée sur le lit de la rivière et sur la rive droite depuis la rive gauche
- Vue accentuée sur la digue et sur les arrières plans depuis la rive droite et les ponts
- Perception visuelle accentuée du perré béton et du parement de la digue en blocs de béton depuis la rive droite et les ponts

### 2.5.2. Mesures

Mesures d'évitement, de réduction et de compensation :

- Plantation d'une strate arbustive sur banquettes au sommet du parement de la digue (MA2)
- Plantation d'arbres et arbustes à l'arrière de la promenade, vers le parc L. Jouvet, aux abords du gymnase, ainsi qu'en amont du pont de Nice

Mesures d'accompagnement :

Technique expérimentale en faveur d'une revégétalisation spontanée du pied de digue : enrochements avec aspérités (MA3)  
Sécuriser les abords de la digue par un garde-corps adapté dans le cadre de l'aménagement futur de la promenade (à la charge de la commune)

### 2.5.3. Impacts résiduels à court terme (0 à 5 ans)

- Ouvertures visuelles vers la rivière
- Réduction du caractère anthropique de la digue et de ses abords par les plantations sur les 50 m l'amont
- Conservation d'une ripisylve arbustive sur le haut de la digue pour la portion aval
- Perception visuelle accentuée du perré béton et du parement de la digue en blocs de béton depuis la rive droite et les ponts
- Création d'ouvertures visuelles
- Renforcement du cloisonnement végétal à l'arrière de la digue pour les zones où les plantations sont possibles
- Sécurisation des abords de la rivière par un garde corps longeant la promenade

### 2.5.4. Impacts résiduels à long terme (10 à 15 ans)

- Proximité, ré-appropriation de la rivière par les riverains
- Reconstitution d'une ripisylve arbustive en pied et sur le haut de la digue
- Ruptures paysagères et points noirs visuels adoucis par les plantations accompagnant la promenade

## 2.6. E.R.C. Zone 2 / Seuil BDR

### 2.6.1. Impacts bruts des travaux sur le paysage

- Silhouette du seuil plus rectiligne, profondeur du lit qui va progressivement varier jusqu'à +0,30m à l'aval et -0,60m à l'amont

### 2.6.2. Impacts résiduels à long terme (10 à 15 ans)

- Accentuation de la variation de hauteur du lit de la rivière (jusqu'à +0,30m à l'aval et -0,60m à l'amont)

2.7. Cartes de revégétalisation / Zone 2







## 2.8. E.R.C. Zone 3 / Rive gauche

### 2.8.1. Impacts bruts des travaux sur le paysage

- Suppression de la ripisylve existante
- Vue accentuée sur le lit de la rivière et sur la rive droite depuis la rive gauche
- Vue accentuée sur la digue et sur les arrières plans depuis la rive droite
- Perception visuelle accentuée du perré béton et du parement de la digue en enrochements libres depuis la rive droite

### 2.8.2. Mesures

#### Mesures d'évitement, de réduction et de compensation :

- Plantation d'une strate arbustive sur banquettes au sommet du parement de la digue (MA2)
- Plantation d'arbres et arbustes à l'arrière de la digue au niveau du parking amont du plan d'eau
- Plantation d'arbres dans les discontinuités à l'arrière de la digue aux abords des bassins du plan d'eau
- Prolongement de la haie du plan d'eau jusqu'en aval du pont des CFP, avec taille en port libre et renouvellement par des espèces locales (MR8)

#### Mesures d'accompagnement :

- Plantations d'arbres et arbustes à l'arrière de la digue en amont du pont des CFP : espace arboré et fleuri (MA5)
- Adapter la gestion des espaces verts par une gestion différenciée afin de recréer une ambiance paysagère à caractère de ripisylve (MR8)
- Technique expérimentale en faveur d'une revégétalisation spontanée du pied de digue : enrochements avec aspérités (MA3)

### 2.8.3. Impacts résiduels à court terme (0 à 5 ans)

- Création d'ouvertures visuelles sur le paysage
- Renforcement des cordons végétaux existants par de nouvelles plantations là où l'espace le permet
- Accentuation du caractère «naturel» des espaces verts situés à l'arrière de la digue
- Perception visuelle accentuée du perré béton et du parement de la digue en enrochements libres depuis la rive droite

### 2.8.4. Impacts résiduels à long terme (10 à 15 ans)

- Proximité, ré-appropriation de la rivière par les riverains
- Reconstitution d'une ripisylve arbustive en pied et sur le haut de la digue
- Haie stricte bordant la digue reconverte en haie libre : transition plus douce entre le caractère naturel de la rivière avec les espaces artificialisés du plan d'eau

## 2.9. E.R.C. Zone 3 / Seuil et pont des CFP

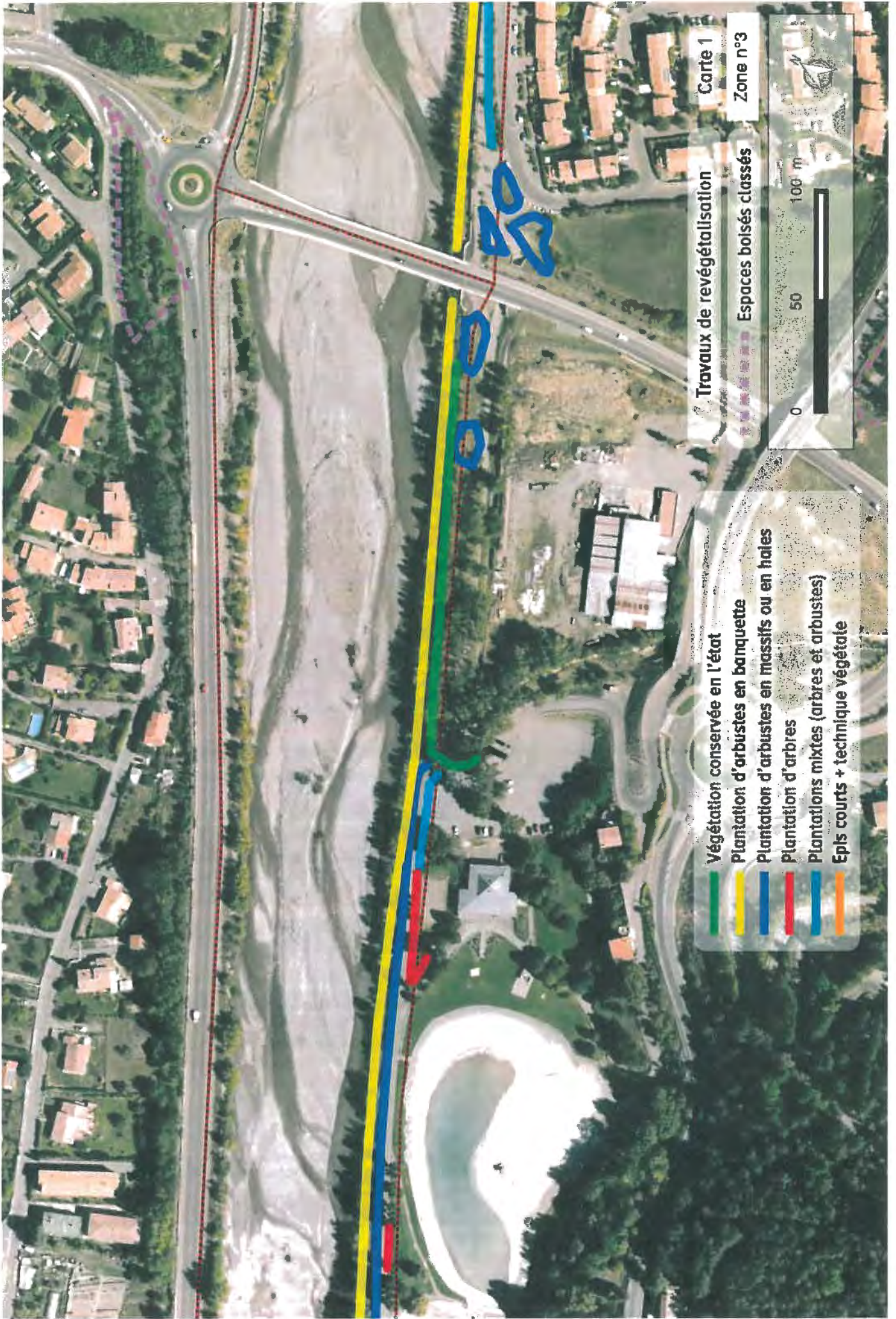
### 2.9.1. Impacts bruts des travaux sur le paysage

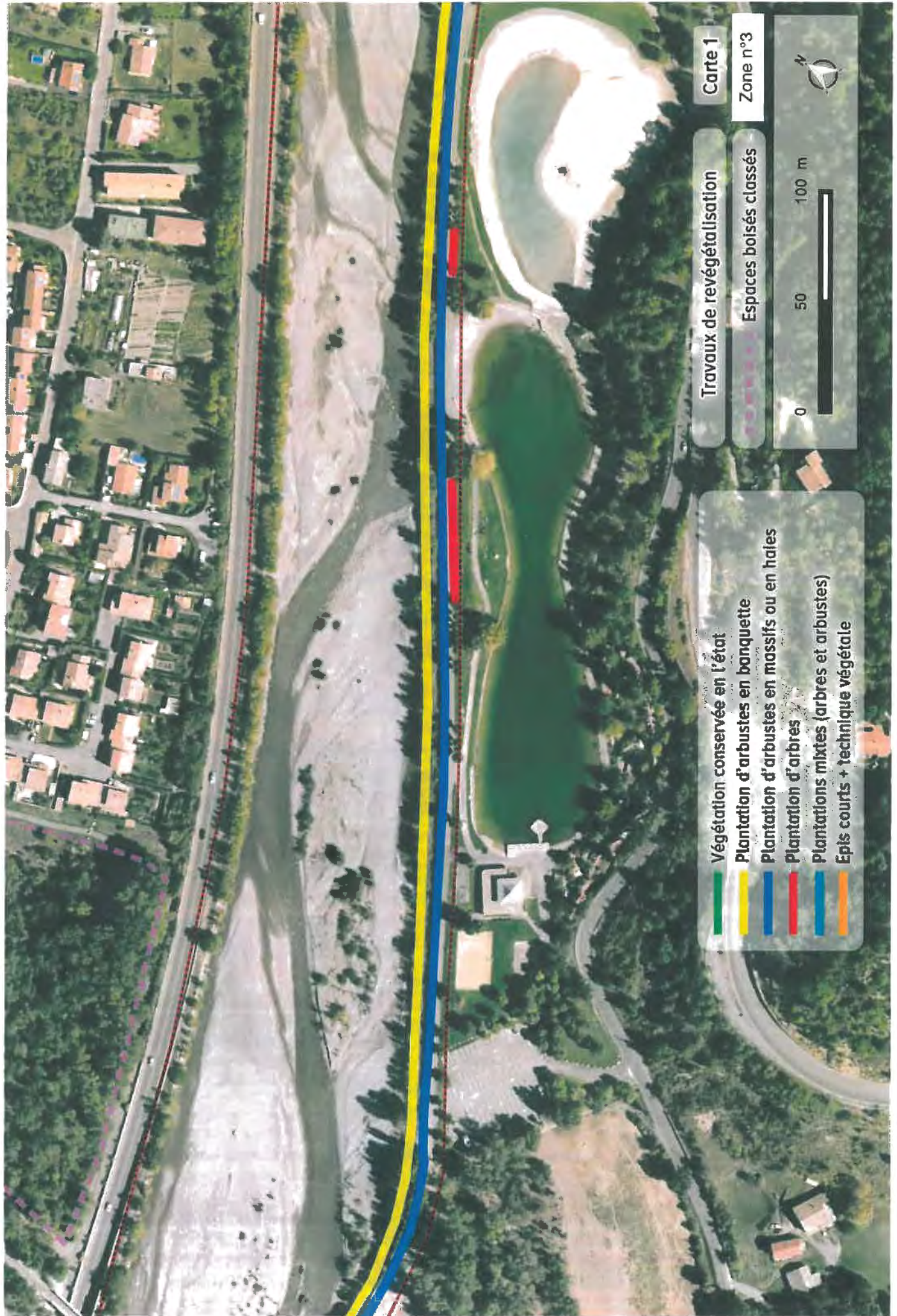
- Perception visuelle des piles du pont accentuée, elles paraîtront plus hautes et plus larges
- Disparition du seuil et suppression du bruit associé à la chute d'eau
- Profondeur du lit qui va progressivement varier jusqu'à +2,00m à l'aval et -1,20m à l'amont
- Perception des digues plus élevées à l'amont du seuil et plus basses à l'aval

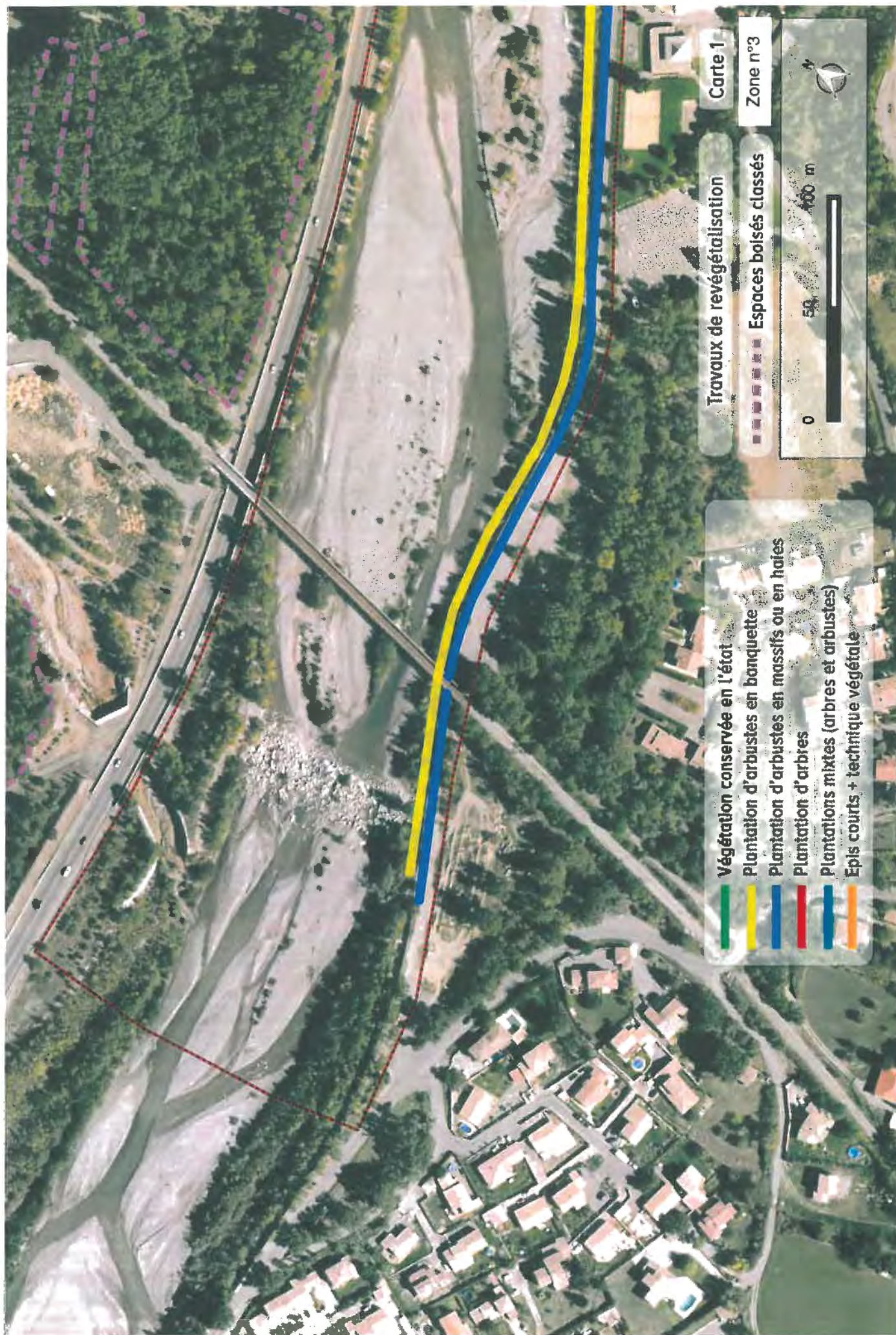
### 2.9.2. Impacts résiduels à long terme (10. à 15 ans)

- Accentuation de la variation de hauteur du lit de la rivière (jusqu'à +2,00m à l'aval et -1,20m à l'amont) : perception de la digue plus élevée à l'amont du seuil et plus basse à l'aval depuis la rive droite

2.10. Cartes de revégétalisation / Zone 3







## 2.11. E.R.C. Zone 4 / Rive gauche

### 2.11.1. Impacts bruts des travaux sur le paysage

- Suppression d'une bande étroite de la ripisylve située en amont du seuil, et en totalité au niveau du stade de rugby
- Partie supérieure des épis courts perceptible depuis la rive droite
- Vue accentuée sur le lit de la rivière et sur la rive droite depuis le sentier de promenade en rive gauche
- Vue accentuée sur la berge et sur les arrières plans depuis la rive droite
- Perception visuelle accentuée du perré béton et du parement de la digue du plan de Gaubert depuis la rive droite

### 2.11.2. Mesures

#### Mesures d'évitement, de réduction et de compensation :

- Plantation de boutures de saule (technique végétale) sur la protection de berge réalisée
- Plantation d'une strate arbustive sur banquette au sommet du parement de la digue du plan de Gaubert (MA2)

#### Mesures d'accompagnement :

- Technique expérimentale en faveur d'une revégétalisation spontanée du pied de digue : enrochements avec aspérités (MA3)

### 2.11.3. Impacts résiduels à court terme (0 à 5 ans)

- Création d'ouvertures visuelles sur le paysage
- Proximité de la rivière accentuée depuis le sentier promenade
- Reconstitution rapide d'une ripisylve arbustive sur la berge (technique végétale)
- Perception visuelle accentuée du perré béton et du parement de la digue du plan de Gaubert depuis la rive droite

### 2.11.4. Impacts résiduels à long terme (10 à 15 ans)

- Reconstitution d'une ripisylve arbustive en pied et sur le haut de la digue

## 2.12. E.R.C. Zone 4 / Seuil EU

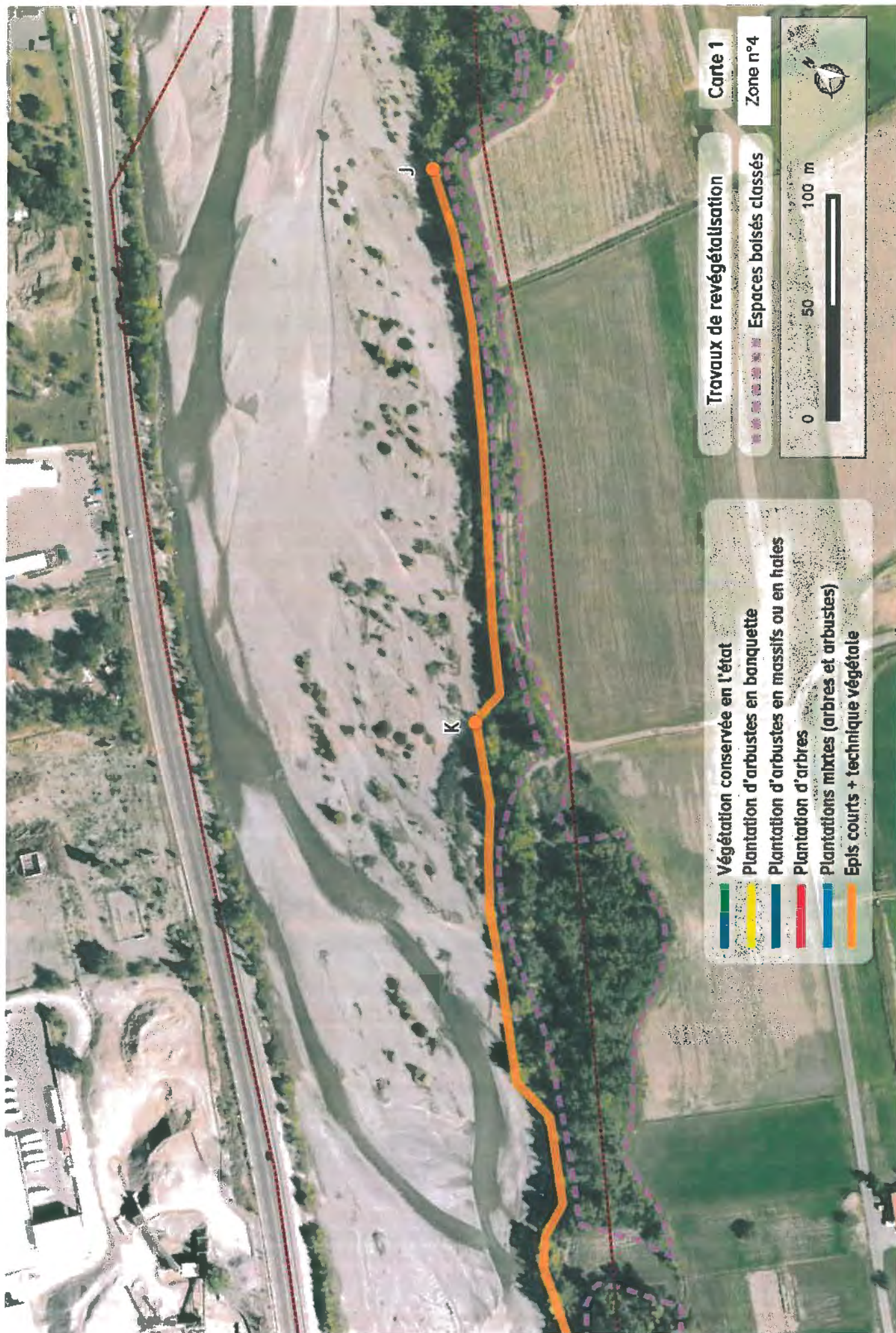
### 2.12.1. Impacts bruts des travaux sur le paysage

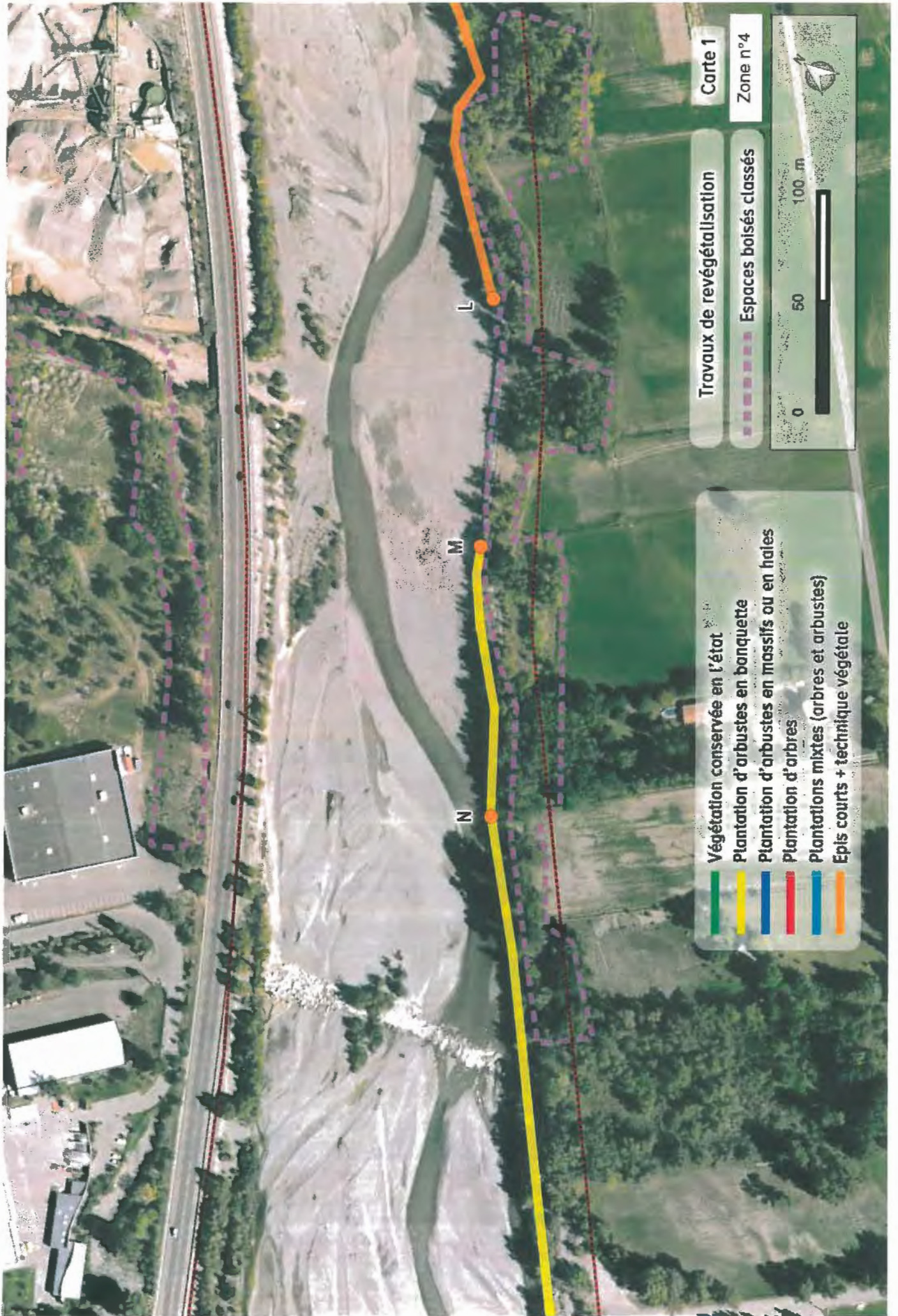
- Disparition du seuil et suppression du bruit associé à la chute d'eau
- Profondeur du lit jusqu'à +0,50m à l'aval et -1,50m à l'amont
- Perception des digues plus élevées à l'amont du seuil et plus basses à l'aval

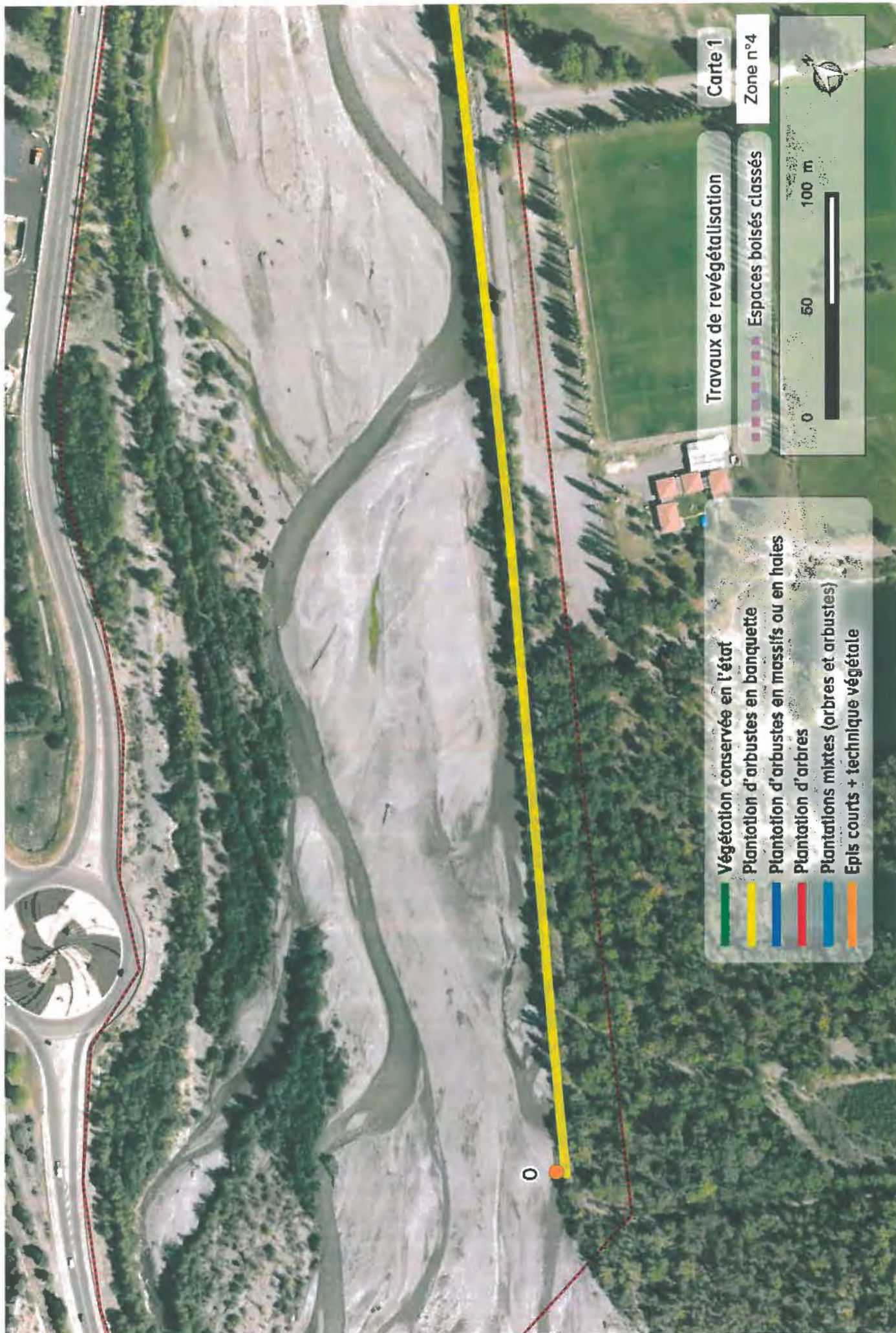
### 2.12.2. Impacts résiduels à long terme (10 à 15 ans)

- Accentuation de la variation de hauteur du lit de la rivière (jusqu'à +0,50m à l'aval et -1,50m à l'amont) : perception de la digue plus élevée à l'amont du seuil et plus basse à l'aval depuis la rive droite.

2.13. Cartes de revégétalisation / Zone 4







## Liste d'essences arborescentes :

<i>Amelanchier ovalis</i>	Amélanichier
<i>Arbutus unedo</i>	Arbousier
<i>Buxus sempervirens</i>	Buis
<i>Cornus mas</i>	Cornouiller Male
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier
<i>Cotinus coggygria</i>	Fustet
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine monogyne
<i>Euonymus europæus</i>	Fusain d'Europe
<i>Hippocrepis emerus</i>	Coronille arbrisseau
<i>Hippophae rhamnoides</i>	Argousier
<i>Juniperus oxycedrus</i>	Genévrier cade (oxycèdre)
<i>Juniperus oxycedrus</i>	Genévrier commun
<i>Ligustrum vulgare</i>	Troène
<i>Malus sylvestris</i>	Pommier sauvage
<i>Prunus mahaleb</i>	Cerisier Sainte Lucie
<i>Prunus spinosa</i>	Pruneller
<i>Pyrus cordata</i>	Poirier à feuille en cœur
<i>Rhamnus alaternus</i>	Nerprun Alaterne
<i>Rosa canina</i>	Églantier
<i>Salix elaeagnos</i>	Saule drapé
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir
<i>Sambucus racemosa</i>	Sureau à grappe
<i>Spartium junceum</i>	Genet d'Espagne

## Liste d'essences arborées :

<i>Acer campestre</i>	Érable champêtre
<i>Acer monspessulanum</i>	Érable de Montpellier
<i>Celtis australis</i>	Micocoulier
<i>Juglans regia</i>	Noyer
<i>Morus alba</i>	Murier blanc
<i>Morus bombycis</i>	Murier platane
<i>Quercus pubescens</i>	Chêne pubescent
<i>Sorbus domestica</i>	Sorbier domestique
<i>Tilia cordata</i>	Tilleul à petite feuille

Crédits photos :

- Alpinia (prises de vues terrestres)
- Fioravanti production (prises de vues en drone)

Illustrations SIG (cartographie) :

- Alpinia

Sources SIG :

- IGN scan25 2009
- IGN orthophoto 2012